

L'envers de la Fête de la musique : 93 agressions à Paris

DEPUIS 1994, le nombre de personnes agressées à Paris lors de la Fête de la musique croît régulièrement. Cette année, alors que le bilan officiel faisait état de dix personnes blessées qui ont déposé plainte, les services d'urgence de quatre hôpitaux du centre de la capitale - Hôtel-Dieu, Saint-Antoine, Saint-Louis et La Pitié-Salpêtrière - ont accueilli quatre-vingt-treize personnes agressées. A lui seul, le service d'urgence de l'Hôtel-Dieu en a reçu quarante-cinq, contre vingt dans la nuit du 21 au 22 juin 1998. Le même phénomène avait été observé à la suite de la Techno Parade, dans la nuit du 19 au 20 septembre 1998, où les hôpitaux concernés avaient accueilli une centaine de personnes agressées.

Lire page 28

Jacques Chirac : la cohabitation jusqu'à quand ?

● Pressé par son camp d'en découdre avec M. Jospin, le président veut préserver son rôle de « rassembleur » ● Il n'entend pas, pour l'heure, sortir de la cohabitation, comme l'y invite M. Giscard d'Estaing ● Mais il reproche au gouvernement la timidité de ses réformes

LE PRÉSIDENT de la République devrait saisir l'occasion de son intervention télévisée, mercredi 14 juillet, pour répondre à ceux qui, dans l'opposition, l'invitent à durcir la cohabitation et à bousculer les échéances électorales. On considère à l'Elysée que cette stratégie, défendue notamment par l'ancien président Valéry Giscard d'Estaing dans un entretien au Monde, est prématurée. Sensible aux enquêtes d'opinion selon lesquelles le président doit être un rassembleur, Jacques Chirac veut au contraire apparaître comme le « président de tous les Français ». Pour autant, il doit tenir compte du désarroi de l'électorat de droite, après les échecs successifs de son camp. Le chef de l'Etat devrait donc se démarquer plus nettement du gouvernement en l'accusant d'« immobilisme » à un moment où, affirme-t-il, le retour de la croissance devrait permettre d'engager des réformes de structures, notamment sur les retraites ou la fiscalité.



« Le jeu est difficile », observait le port-parole du RPR, Patrick Devedjian, mardi 13 juillet sur RTL. Le rôle du président, disait-il, est « d'assurer le bon fonctionnement des institutions mais il peut montrer aussi qu'il est différent » du premier ministre.

M. Chirac entend fixer un rendez-vous au gouvernement pour tirer le bilan de son action et dresser, dans le même temps, celui de la cohabitation. Le moment choisi pourrait être la fin de l'année. Il sera temps, alors, de réfléchir à l'instauration du quinquennat que préconisent les chefs de partis de l'opposition.

Pendant ce temps, le gouvernement continue à engranger les bons indices économiques. Avec une progression de 0,3 % sur les douze derniers mois - qui s'explique par une baisse des prix des produits frais et un repli des prix pétroliers -, l'inflation reste à un niveau historiquement bas.

Lire pages 6 et 28



GIRAUDON

LES SÉRIES DE L'ÉTÉ Les génies du christianisme

2. Paul le métèque

Paul de Tarse ne paie pas de mine. Petit bonhomme aux traits ascétiques, la tête chauve et les jambes arquées, aveuglé par la lumière divine sur le chemin de Damas, il deviendra le missionnaire le plus zélé des chrétiens, après les avoir tant persécutés. Portrait d'un métèque, citoyen romain et grec, qui a su mettre en garde les chrétiens contre le danger de s'éloigner de la source juive de leur foi. Comme s'il avait pressenti dans l'antijudaïsme des origines l'antisémitisme parachevé par la tragédie d'Auschwitz. p. 12-13

Moscou : l'argent détourné du FMI

LE FMI (Fonds monétaire international) devait se réunir à Washington, mercredi 14 juillet, pour avaliser un nouveau prêt à la Russie, d'un montant de 4,5 milliards de dollars. Cette réunion devrait être reportée. Le conseil d'administration du FMI attend en effet les conclusions de deux audits commandés à un cabinet indépendant. Le premier porte sur la gestion des réserves de l'Etat russe, via une société offshore de Jersey, entre 1993 et 1998 ; le second sur l'utilisation réelle du précédent prêt, qui date de 1998. Dans les deux cas, les dirigeants de la Banque centrale de Russie sont soupçonnés d'évasion de capitaux. Les sommes atteindraient des centaines de millions de dollars.

Lire page 2 et notre éditorial page 14

A la recherche des disparus, prisonniers et autres oubliés du Kosovo

BELGRADE correspondance

« Le plus maltraité d'entre nous fut Rexhep Deme Mushakaz, un homme d'une cinquantaine d'année du village de Trubohoeve. Parce qu'il était sourd-muet. On ne sait pas s'il est mort ou vivant. » Depuis lundi 12 juillet, on devrait pouvoir répondre à cette interrogation de Hajredin Mavraj, qui fut détenu avec l'invalidé avant d'être relâché le 25 juin, tout comme un groupe de 166 autres Albanais du Kosovo. Car lundi, le ministère serbe de la justice a enfin remis au CICR une liste de 1 919 noms : ceux de Kosovars albanais toujours détenus dans ses prisons de Serbska Mitrovica, Pozarevac, Nis, Zajecar ou Leskovac. En soustrayant leurs noms des listes de ceux qui sont portés disparus au Kosovo, le CICR pourra donner, « dans quelques semaines peut-être », une première indication sur le nombre des Albanais effectivement « disparus » au Kosovo, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, tués.

« Ce qui devrait faire un très gros dossier sur le plan numérique », comme le dit Dominique Dufour, chef de la délégation du CICR basée à Belgrade. M. Dufour ne confirme pas le

chiffre de 8 000 « disparus » qui circule. Mais il n'exclut pas non plus que le tableau final puisse être comparable à celui de Bosnie, où le nombre de « disparus » approcherait aujourd'hui des 20 000. Seule certitude, le décompte des charniers qu'on continuera sans doute longtemps à découvrir au Kosovo ne permettra pas de retrouver tous les morts : trop d'indications existent sur le souci de camoufler ceux-ci, sur les cadavres déterrés et, par exemple, emportés par camions réfrigérés vers la Serbie.

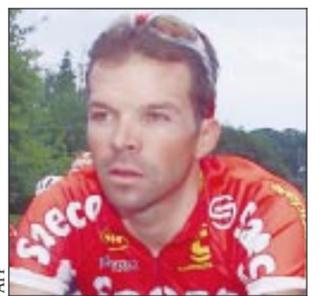
Parmi ceux qui ont la chance relative d'être aujourd'hui en vie dans des prisons serbes, près de la moitié, soit un millier, furent arrêtés avant le début des frappes de l'OTAN et ont déjà, généralement, été condamnés. D'autres y furent transférés juste avant l'arrivée de la KFOR, comme les 166 libérés du 25 juin, qui ne furent jamais jugés. La plupart des ces derniers étaient restés, du 11 mai au 11 juin, dans la terrible prison de Pec que le CICR n'a jamais pu visiter durant les frappes de l'OTAN. Ils en ont gardé leur aspect famélique et leurs cicatrices aux poignets.

« Coups de matraques, de crosses, têtes cognées deux à deux ou contre les vitres, oreilles

brûlées, savon qu'on devait ingurgiter : on a encore tout subi durant le transfert en Serbie, et le sourd-muet a encore souffert le plus », raconte Hajredin Mavraj. Une fois pris en charge par des officiers en Serbie, ces 166 hommes, âgés de treize à plus de soixante-dix ans et dont aucun n'a pu être accusé d'appartenir à l'UCK ni condamné, furent relativement mieux traités. Est-ce le cas de tous les prisonniers en Serbie ? Furent-ils libérés parce qu'ils étaient les moins susceptibles d'être condamnés pour appartenance à l'UCK, ou parce qu'ils étaient les moins mal en point ?

La politique du CICR est de ne pas parler de l'état des prisonniers qu'il rencontre. Le problème de fond est qu'aucune amnistie n'est prévue pour eux dans l'accord signé avec Belgrade, « qui laisse en suspens tant de points cruciaux pour l'avenir », souligne M. Dufour. Des tribunaux, comme celui de Nis, continuent d'ailleurs à condamner des Albanais à de longues années de prison pour « terrorisme » ou « recrutement dans une organisation terroriste », c'est-à-dire l'UCK.

Sonia Petrovic



AFP

TOUR DE FRANCE Place aux grimpeurs

Les coureurs avaient rendez-vous, mardi 13 juillet, avec la montagne. Parmi les spécialistes figure le Suisse Laurent Dufaux. Membre de l'équipe Festina en 1998, il avait reconnu s'être dopé. Après huit mois de suspension, il court aujourd'hui dans la formation italienne Saeco. p. 22-23

1 euro = 1 dollar



WIM DUISENBERG

FIN 1998, le président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg, craignait que l'euro naissant soit surévalué. Aujourd'hui, c'est l'inverse qui se produit. Lancée à 1,17 dollar, la monnaie européenne ne valait plus, mardi 13 juillet, que 1,01 dollar. Cette baisse représente une aubaine pour les entreprises exportatrices de la zone euro.

Lire page 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 714 - 7,50 F



Une fragile alternance en Belgique

DANS UN PAYS européen normal, l'alternance politique est en général porteuse d'espoir et de renouveau. Le pouvoir ancien, usé par de trop longues années d'exercice des responsabilités, va puiser dans l'opposition l'énergie de sa rénovation et s'attache à faire émerger des personnalités susceptibles d'entamer la reconquête des électeurs. L'ancienne opposition apprend la « culture de gouvernement » en exerçant l'art difficile de concilier ses promesses électorales avec les réalités : faibles marges d'action budgétaire, contraintes liées à la construction européenne, pesanteurs nationales.

Mais la Belgique n'est pas un pays normal. Son espace politique est d'une complexité telle que le scepticisme reste dominant sur la capacité de la nouvelle équipe à maîtriser les dérives apparues lors des diverses crises qui ont secoué le royaume au cours des trois dernières années.

A première vue, le gouvernement qui vient d'être formé en Belgique (Le Monde du 13 juillet) apparaît comme l'expression d'une rupture historique dans la tradition politique du pays : pour

la première fois depuis plus d'un demi-siècle, la composante chrétienne-sociale est absente de tous les niveaux de pouvoir - fédéral, régional et communautaire. Sévèrement étrillés lors des élections générales du 13 juin, dites « élections dioxine », les partis chrétiens-sociaux flamands et francophones sont renvoyés dans l'opposition, seuls en Wallonie et en la sulfureuse compagnie du xénophobe et séparatiste Vlaams Blok en Flandre.

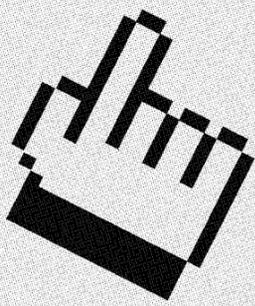
La famille libérale est devenue la plus importante à l'échelle nationale, donnant à la Belgique un nouveau premier ministre, le brillant avocat gantois Guy Verhofstadt, qui a su se défaire de l'image d'ultralibéral doctrinaire qui l'avait fait surnommer naguère « Baby Thatcher ».

Côté francophone, Louis Michel, successeur de Jean Gol (le dirigeant charismatique du Parti réformateur libéral, décédé en 1995) parvient à faire revenir la diplomatie belge dans le giron des francophones, ce qui n'était pas arrivé depuis deux décennies.

Luc Rosenzweig

Lire la suite page 14

Qu'est-ce qui



MARC ENGUEFRAND

L'ÉTÉ FESTIVAL Avignon sans frontières

Deux frères, des jumeaux, la guerre, et puis le rideau de fer. Le jeu stylisé des jeunes acteurs chiliens de La Troppa frappe juste, avec Gemelos, adaptation pour la scène du livre de la Bulgare Agota Kristof Le Grand Cahier. Le Festival fait aussi place à la danse. Sur terre, de Sasha Waltz, confirme le talent de la créatrice allemande. p. 24-25

International	2	Communication	17
France	6	Tableau de bord	17
Société	8	Aujourd'hui	20
Carnet	10	Météorologie	23
Abonnements	10	Jeux	23
Régions	11	Culture	24
Horizons	12	Guide culturel	26
Entreprises	15	Radio-Télévision	27

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 14 JUILLET 1999

FMI Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) devait se réunir le mercredi 14 juillet pour avaliser un nouveau prêt, de 4,5 milliards de dollars, à la Russie. Sa

réunion pourrait être reportée au 20 juillet, le premier ministre russe, M. Stepachine, étant attendu à Washington. ● LE FMI attend les conclusions de deux audits qu'il a comman-

dés. Le premier porte sur les activités de la Fimaco, une société *off-shore* de Jersey qui a géré 50 milliards de dollars de la Banque centrale de Russie. Le second sur l'utilisation réelle

du précédent prêt du FMI. Les responsables de la banque nient toute malversation. ● LA JUSTICE SUISSE a procédé à des perquisitions dans deux sociétés liées au magnat Boris

Berezovski. Ce dernier est l'un des principaux oligarques actuellement en lutte pour le pouvoir économique et médiatique. (Lire aussi notre *éditorial* page 14.)

Soupçons de détournements de fonds sur la Banque centrale de Russie

Le Fonds monétaire international doit prochainement débloquer un prêt de 4,5 milliards de dollars à la Russie. Sa décision est suspendue aux conclusions de deux audits sur la gestion des réserves monétaires russes entre 1993 et 1998. Des centaines de millions de dollars se sont volatilisés

MOSCOU

de nos correspondants

L'affaire empoisonne, depuis des mois, les relations entre la Russie et les organismes financiers internationaux. La gestion des réserves monétaires du pays par la banque centrale de Russie a-t-elle donné lieu, de 1993 à 1998, à des malversations et au détournement de centaines de millions de dollars ? Plusieurs documents le laissent supposer, même si l'opacité entretenue par les autorités russes ne permet pas de détailler des opérations financières complexes.

Ce dossier a été abordé lors de la visite du premier ministre Lionel Jospin à Moscou, le 2 juillet. Il est régulièrement évoqué par les parlementaires américains. Le Fonds monétaire international (FMI) s'est abstenu de toute déclaration publique, mais paraît embarrassé. Son conseil d'administration devait se réunir initialement, mercredi 14 juillet à Washington, pour avaliser le déblocage d'un nouveau prêt de 4,5 milliards de dollars à Moscou. La réunion pourrait être reportée au 20 juillet. Le FMI attendait, les conclusions d'audits de la Banque centrale de Russie, commandés au cabinet Price Waterhouse Coopers, et une « déclaration de politique économique » commune à la banque centrale et au gouvernement russes. Des premiers éléments d'enquête, transmis au FMI, l'ont incité à demander plus d'explications, a reconnu le 5 juillet Oleg



Viouguine, vice-ministre des finances. Selon le *Washington Post* du 30 juin, l'audit révélerait qu'en 1996, la banque centrale a sous-évalué de 1 milliard de dollars le montant de ses réserves en devises communiqué au FMI. Plusieurs autres opérations seraient pointées. Viktor Guerachtchenko, qui dirigea la Banque centrale jusqu'en 1994 – et qui en est à nouveau le président, depuis septembre 1998 – nie en bloc les accusations de malversations, mais refuse de rendre publiques les différentes expertises.

Les agissements suspects de la

Banque centrale de Russie ont été révélés le 1^{er} février par le procureur général Iouri Skouratov, dans une lettre adressée à la Douma (*Le Monde* du 9 février). M. Skouratov, suspendu depuis de ses fonctions par Boris Eltsine, expliquait que, de 1993 à 1998, la Banque centrale a confié la gestion de tout ou partie de ses réserves monétaires à une obscure société *off-shore*, Fimaco, basée dans l'île anglo-normande de Jersey, un paradis fiscal. Fimaco, au capital de 1 000 dollars, a géré par procuration « des réserves en devises, des crédits du FMI et des bons

du trésor » pour un montant total de 50 milliards de dollars, écrivait le procureur. M. Skouratov ajoutait que des responsables de la banque et des hommes politiques étaient soupçonnés de détournements et de délits d'initiés lors de la crise financière de l'été 1998.

TORTUEUX CIRCUITS

Price Waterhouse Coopers a conduit deux audits, l'un sur les activités de Fimaco, l'autre sur la gestion d'un crédit du FMI de 4,8 milliards de dollars, versé en juillet 1998 et sensé soutenir les réformes. Mais 3,8 milliards avaient été aussitôt engloutis dans le soutien du cours du rouble, avant l'effondrement de la monnaie russe, le 17 août. Viktor Guerachtchenko a assuré, le 5 juillet, que « l'argent du FMI a été utilisé de façon régulière » et que « tout est normal avec Fimaco ».

Les explications des dirigeants actuels et passés de la banque centrale ont été partielles et hésitantes. M. Guerachtchenko et son prédécesseur, Sergueï Doubinine, ont tout d'abord nié le rôle de Fimaco, avant de confirmer peu ou prou les découvertes du procureur général. Selon eux, il s'agissait en utilisant cette société *off-shore* de protéger et d'« optimiser », légalement, la gestion des réserves du pays. Pendant ce temps, les accusations de détournements se multipliaient. Boris Fedorov, ancien ministre des finances, explique que Fimaco a per-

mis « à quelques copains et officiels de réaliser de confortables bénéfices ».

Nikolaï Gontchar, député indépendant et libéral de la Douma (chambre basse du Parlement), est l'un de ceux qui, depuis des mois, tente de reconstituer les tortueux

pays tente de renouer avec la communauté financière internationale. Le 1^{er} juillet, Vladimir Kazakov, haut responsable du parquet, expliquait que « le dossier criminel était fermé ». « Aucun crime n'a été commis, les dépenses faites par la banque centrale n'ont porté aucun

Le procureur Skouratov accuse des ministres

Dans un entretien au *Monde*, Iouri Skouratov, procureur général suspendu de ses fonctions, explique que la procédure a également enquêté sur des opérations réalisées sur le marché des GKO (titres d'Etat) « par des personnes physiques ». « Quand nous avons saisi la banque de données électronique du MBVD (marché des devises interbancaire), nous avons découvert des choses étranges. Y figurent de nombreux ministres, deux vice-premiers ministres, des dirigeants de la banque centrale et du ministère des finances. A travers des banques et des structures financières, ces individus ont passé des ordres d'acquisition et de vente de GKO. Ces personnes étaient en possession d'informations sur la manière dont évoluait le marché des GKO. Certains anciens ministres ont placé des sommes très importantes. » Aucune inculpation n'a à ce jour été prononcée. – (Corresp.)

circuits financiers mis en place par la Banque centrale. Il explique par exemple que, du 29 février au 28 mai 1996, celle-ci a transféré 885 millions de dollars à Fimaco. Cet argent est ensuite revenu en Russie, via deux filiales de la banque centrale, Eurobank, basée à Paris, et Eurofinance, établie à Moscou, pour être placé sur le marché hautement spéculatif des GKO (titres d'Etat). Fimaco rétribuait ces dépôts à 5,5 %, quand les taux d'intérêts sur le marché des GKO (un fond créé par... Viktor Guerachtchenko) atteignait les 200 % ! « Des profits pouvant atteindre le milliard de dollars ont été réalisés pour la seule année 1996. Par qui ont-ils été touchés ? », se demande Nikolaï Gontchar. Une loi de 1995 oblige pourtant la banque centrale à reverser au budget de l'Etat la moitié des bénéfices réalisés sur les marchés financiers.

« J'ai du mal à croire que le FMI n'était pas au courant », ajoute M. Gontchar, qui dit n'avoir eu aucune réponse de la part de l'organisation internationale. Dès 1993 et 1994, en effet, des audits de la Banque centrale mettaient en garde contre les opérations réalisées avec Fimaco. Les opérations sur les GKO ont peut-être duré jusqu'à l'été 1998, estime M. Gontchar. Cela expliquerait, pour partie, le soutien artificiel au cours du rouble par la banque centrale, avec un crédit du FMI, afin de rembourser des titres venus à échéance. Le 17 août 1998, le gouvernement gelait le remboursement des GKO, pour un montant total d'environ 40 milliards de dollars.

La procurature générale de Russie a fait quelques déclarations contradictoires au moment où le

préjudice à l'Etat », a-t-il précisé. Mais, le 26 avril, dans une lettre adressée à Gérard Bellanger, responsable du FMI, et dont le *Monde* s'est procuré une copie, Iouri Tchàïka, procureur général par interim, estime que l'accord conclu avec Fimaco « est en violation avec la législation russe ». Il ajoute que le versement du prêt du FMI à la banque centrale, en juillet 1998, viole également la législation, seul le ministère des finances étant habilité à réceptionner ce crédit. M. Tchàïka précise néanmoins que « les faits prouvant de mauvaise utilisation de ce prêt ne sont pas établis ». Iouri Skouratov a expliqué au *Monde* que plusieurs enquêtes distinctes avaient été ouvertes par le parquet sur les activités de la banque centrale et de ses dirigeants. « Il y a eu des infractions et des abus de pouvoir, estime-t-il. De nombreuses opérations sur les devises se sont déroulées sans autorisation de la banque centrale, qui a ensuite antitidat certaines ordonnances ». M. Skouratov précise que son limogeage, décidé par le Kremlin, l'a empêché « d'ouvrir une enquête criminelle sur Fimaco ».

Le FMI jugera-t-il les explications des autorités russes suffisamment détaillées et convaincantes pour reprendre sa collaboration financière avec Moscou ? Viktor Guerachtchenko et Sergueï Doubinine ont régulièrement dénoncé « le complot politique » ourdi par quelques parlementaires qui veulent « remettre en cause l'indépendance et le rôle de la banque centrale ». Mais cette gestion parallèle et quasi-sécète des finances du pays place, aujourd'hui, la Russie en situation d'accusée.

François Bonnet
et Agathe Duparc

100 milliards de dollars de capitaux en fuite en Suisse

BERNE

de notre correspondant

Après l'acquiescement inattendu, en décembre 1998 par la justice genevoise, de Sergueï Mikhaïlov, parrain présumé de la mafia russe, puis la mise en cause pour corruption, au début de l'année, de l'entreprise Mabetex de Lugano, une nouvelle affaire mêlant des intérêts russes vient d'éclater en Suisse à la suite de perquisitions opérées, le 1^{er} juillet à Lausanne, au siège de deux sociétés financières fondées par le milliardaire russe Boris Berezovski, un proche du président Boris Eltsine.

Selon le porte-parole du ministère public fédéral, le procureur de la Confédération, Carla Del Ponte, a personnellement dirigé « diverses perquisitions » dans le cadre d'une demande d'entraide judiciaire du parquet de la Fédération de Russie adressée à Berne le 5 mai. Sans plus de précisions, le porte-parole, Dominique Reymond, a indiqué qu'il s'agissait de « citoyens russes soupçonnés de fraude et de blanchiment d'argent ». D'après la justice russe, ces personnes auraient, « en groupe organisé et sur une vaste échelle, usé de méthodes frauduleuses pour détourner à leur profit des fonds publics ».

A en croire la presse helvétique, la demande d'entraide judiciaire viserait plus particulièrement M. Berezovski ainsi que deux anciens di-

rigeants d'Aeroflot, la compagnie aérienne russe : Nikolaï Glouchkov et Alexandre Krasnenker. Selon le quotidien *Le Temps* de Genève, la justice russe leur reprocherait d'avoir détourné des fonds de la compagnie détenue à 51 % par l'Etat. L'hebdomadaire *Facts* de Zurich chiffre à près de 400 millions de francs suisses (environ 1,63 milliard de francs français) le montant du délit et parle de comptes bloqués par la justice. *Le Temps* croit savoir que le procureur de la Confédération aurait demandé, le 5 juillet, aux banques de Genève et de Lausanne de vérifier si elles détenaient des comptes ou autres dépôts concernant M. Berezovski et huit autres personnes, dont le directeur d'Aeroflot et gendre du président Eltsine, Valery Okoulov.

PRIVATISATION D'AEROFLOT

Le porte-parole du ministère public a précisé que « d'autres démarches » étaient en cours et reconnu qu'« un important matériel » avait été séquestré à Lausanne. Une fois ces documents triés, « ce qui prendra du temps », certains dossiers pourraient être envoyés à Moscou.

Les sociétés financières Andava et Forus Services de Lausanne ont été perquisitionnées par le procureur de la Confédération. Toutes deux ont été créées par Boris Berezovski en 1994, au

lendemain de la privatisation d'Aeroflot, en association avec André SA, un important courtier suisse en grains et autres matières premières. Andava s'est spécialisée dans la gestion de trésorerie et les transactions avec la Russie. Son principal client est, de loin, Aeroflot, dont elle gère les flux financiers internationaux. M. Berezovski a quitté, en 1997, le conseil d'administration de ces deux sociétés lausannoises après son entrée au Conseil de sécurité de Russie.

En filigrane, cette nouvelle affaire s'inscrit dans la lutte pour le pouvoir à Moscou. Neutralité oblige, les Suisses prennent soin de ne pas se laisser entraîner sur le terrain politique. Néanmoins, le ministère public se déclare prêt à « soutenir la justice russe dans la lutte contre le crime organisé ». Se référant aux recherches d'un groupe d'experts, son porte-parole estime que les capitaux en fuite, pour l'ensemble des pays de l'Est, s'accroissent au rythme de 12 milliards de dollars par an et s'élèveraient déjà à 100 milliards de dollars. A l'en croire, « personne ne sait quelle est la part provenant d'activités illégales », mais les autorités judiciaires ne manquent pas de s'inquiéter de « la spectaculaire pénétration des fonds mafieux russes en Suisse ».

Jean-Claude Buhner

Banques, groupes industriels et médias, enjeux d'une intense bataille entre oligarques

MOSCOU

de nos correspondants

A six mois des élections législatives et à un an de l'élection présidentielle, les proches de Boris Eltsine fourbissent leurs armes. Il n'est pas question de partis, d'alliances, et encore moins de programmes mais, comme en 1996, lors de la réélection de Boris Eltsine, de s'assurer ce qui constitue le nerf de la guerre électorale en Russie : l'argent et les médias. De grandes manœuvres sont engagées pour verrouiller le contrôle des plus grands groupes industriels du pays et achever la mise sous tutelle d'une presse déjà largement dépendante.

Deux protégés de Boris Eltsine ont récemment consolidé leur emprise sur les deux premiers groupes du pays. Le 30 juin, Viktor Tchernomyrdine, représentant de Boris Eltsine pour le Kosovo, a été élu à la tête du conseil d'administration du géant gazier Gazprom. L'ancien premier ministre conservait de solides liens avec ce groupe qu'il avait créé, puis présidé jusqu'en 1992.

Ce retour de M. Tchernomyrdine aidera le Kremlin à renforcer son contrôle face au directeur exécutif, Rem Viakhirev, soupçonné d'amitié avec le maire de Moscou, Iouri Loujkov, « adversaire numéro un » de l'entourage de M. Eltsine. Or Rem Viakhirev tient l'essentiel de son pouvoir d'une délégation de gestion de 37,5 % des actions qui sont officiellement la propriété de l'Etat russe. En juin, le ministre de l'énergie, Viktor Kaloujny, a menacé d'annuler cette délégation.

Gazprom est un empire financier et un instrument politique de premier plan qui permet de peser sur les gouverneurs de région et les dirigeants des pays de la CEI (Communauté des Etats indépendants), dépendants de fournitures de gaz qu'ils ne peuvent payer. Crédité de moins de 5 % des intentions de vote, M. Tchernomyrdine a pourtant répété, le 2 juillet, qu'il « envisageait de se présenter à l'élection présidentielle ».

Quelques jours auparavant, un autre favori de Boris Eltsine, Anatoli Tchoubais, cadennassait son

pouvoir sur le deuxième groupe du pays, le monopole d'électricité RAO-ES. Directeur exécutif depuis avril 1998, M. Tchoubais vient de faire adopter par l'assemblée des actionnaires, une disposition prévoyant qu'il ne peut être renvoyé qu'avec l'accord des deux tiers des actionnaires. L'Etat, qui possède 52 % des parts de RAO-ES, ne pourra donc plus décider seul de la direction du groupe. Dans la foulée, Alexandre Volochine, chef de l'administration présidentielle et proche de M. Tchoubais, a été nommé président du conseil d'administration du groupe. Les deux hommes penchent pour le premier ministre, Sergueï Stepachine, comme successeur à Boris Eltsine.

PRÉLUDE ÉLECTORAL

L'homme d'affaires et conseiller de la famille Eltsine, Boris Berezovski, consolide de son côté son empire médiatique. Disposant déjà de la première chaîne de télévision publique, ORT, et de plusieurs journaux, il vient de prendre le contrôle de la chaîne TV6. M. Berezovski n'a jamais caché son in-

tention de peser le plus possible lors des élections à venir. « Le meilleur des investissements, c'est la politique, c'est un investissement commercial », a-t-il déclaré au *Monde*.

Boris Berezovski n'a pas fait son choix quant au successeur de Boris Eltsine. « Le business russe cherche ce candidat, moi j'interviendrai ensuite, explique-t-il. [Sergueï] Stepachine n'a pas encore dit qu'il voulait être président. [Alexandre] Lebed n'est pas la version idéale, mais si nous ne trouvons personne, alors je le soutiendrai ».

En attendant, « l'oligarque numéro un » semble avoir perdu une bataille qui mobilise l'élite russe depuis plusieurs semaines : le rachat de l'influent quotidien libéral *Kommersant*. Croulant sous les dettes, son fondateur, Vladimir Iakovlev, cherche un repreneur. « Il y a plusieurs concurrents, explique M. Berezovski, RAO-ES, Alpha-bank, Gazprom, NRB [banque liée à Gazprom, NDLR], Loujkov [le maire de Moscou]... ». Et à la réaction de *Kommersant*, opposée à un rachat par Boris Berezovski,

l'homme d'affaires répond : « Les journalistes n'ont qu'un seul droit et devoir, travailler ; c'est ça l'économie de marché ».

Face aux initiatives venues du Kremlin, M. Loujkov renforce également son dispositif. Le 25 juin, l'un de ses principaux conseillers, Sergueï Iastrjembski, porte-parole de Boris Eltsine jusqu'en septembre 1998, a pris la direction de TV-Centre. Cette chaîne, contrôlée par la mairie de Moscou, aura pour mission de porter la candidature présidentielle du maire de Moscou.

M. Loujkov ne masque plus le conflit qui l'oppose à l'entourage de Boris Eltsine. Ses conseillers ont dénoncé comme un « règlement de comptes politique » la décision de la banque centrale russe de supprimer les licences de quatre banques commerciales, dont la Mosbusinessbank, l'un des instruments financiers de Moscou. M. Loujkov ne devrait pas manquer de répliquer dans cette guerre économique et médiatique, prélude des batailles électorales à venir.

F. Bt et A. Du.

Tony Blair présente aux Communes l'ultime version de son plan de paix en Irlande du Nord

La marche orangiste s'est déroulée sans incidents

La journée de lundi 12 juillet s'est déroulée dans le calme à Belfast, alors que l'on craignait que la manifestation orangiste ne dégénère. Mardi, les

Communes devaient se prononcer sur l'ultime version du plan de paix de Tony Blair qui prévoit l'exclusion du futur gouvernement des ex-terroristes

catholiques et protestants qui refusent de désarmer. Une commission internationale veillera au respect du calendrier du désarmement de part et d'autre.

LONDRES

de notre correspondant

L'Irlande du Nord aura-t-elle enfin, dimanche 18 juillet, son premier gouvernement autonome, démocratique et biconfessionnel comme le souhaite Tony Blair ? Avec le vote, prévu ce mardi 13 juillet aux Communes, d'une nouvelle loi exigée par les unionistes protestants pour prix de leur accord à la participation au pouvoir des républicains catholiques du Sinn Féin, l'heure de vérité s'est considérablement rapprochée pour tous les protagonistes de la province. Lundi soir, après avoir eu la primeur du texte mis au point pendant le week-end par le bureau du premier ministre, David Trimble, chef du Parti unioniste (UUP) et leader désigné de l'exécutif à constituer, considérait que le texte lui posait « encore quelques problèmes » mais ne fermait pas la porte à un éventuel accord.

Son parti, et plus encore celui du prêcheur protestant radical Ian Paisley, qui rejeta l'an dernier le fameux accord du « vendredi saint », s'est jusqu'ici refusé à laisser entrer le Sinn Féin au cabinet tant que sa branche armée, l'IRA, n'aura pas commencé à désarmer ses militants. Gerry Adams, le chef du Sinn Féin, s'est bien déclaré convaincu qu'il obtiendrait le désarmement des paramilitaires républicains dans les délais impar-

tis par l'accord – c'est-à-dire avant le 22 mai 2000 –, mais cet engagement, jugé « historique et sans précédent » par le premier ministre, s'est révélé insuffisant pour convaincre M. Trimble.

Craignant de se retrouver coincé à la tête d'un gouvernement comprenant deux ministres républicains sur dix – ce que leur donne le résultat des urnes de 1998 –, tandis que l'IRA, qui respecte un cessez-le-feu depuis deux ans, continuerait de faire peser une sourde menace de violence, le chef de l'UUP, qui joue son poste à la tête de la formation et donc aussi à celle du futur gouvernement, a exigé une loi spécifique prévoyant l'expulsion automatique de tout parti dont les activistes resteraient armés.

MÉCANISMES PUNITIFS

Il n'a pas tout à fait obtenu gain de cause puisque le texte, qui devait être soumis à la Chambre des Lords mercredi et jeudi, renvoie en réalité la balle aux partis en cas de non-respect des engagements, pris en leur nom et par les formations qui leur sont proches, par les paramilitaires des deux camps. Selon le scénario de M. Blair, accepté par les catholiques modérés du SDLP de John Hume – deuxième formation de l'Assemblée locale – et par le Sinn Féin, c'est la commission *ad hoc* interna-

tionale mise en place pour négocier le désarmement des paramilitaires et présidée par le général canadien John de Chastelain, qui décidera si le désarmement des uns et des autres avance conformément à un calendrier qu'ils doivent lui remettre dans les jours suivant la constitution de l'exécutif.

Ainsi, à supposer que l'IRA ne joue pas le jeu, le Sinn Féin, qui jouait lundi soir « tout à fait abusive, la loi d'exclusion », ne serait en réalité chassé du gouvernement autonome qu'à la condition que le SDLP, qui a toujours rejeté la violence, vote aussi son exclusion. Or, souhaitant conserver sa capacité de jugement et d'initiative politique, John Hume se refuse à dire par avance dans quelles conditions ses élus voteront l'expulsion du parti catholique rival. Les « problèmes » résiduels évoqués par David Trimble à propos du mécanisme compliqué proposé sont là. Soutenu à Westminster par l'opposition conservatrice, le chef des protestants devait ainsi proposer mardi un certain nombre d'amendements visant à renforcer les mécanismes punitifs contre le Sinn Féin.

On voyait mal en effet comment le gouvernement de Londres pourrait accepter de durcir encore un texte que contestent les républicains. Ainsi n'était-il pas question non plus d'accepter l'amendement

conservateur faisant du désarmement des groupes paramilitaires la condition *sine qua non* de la poursuite de la libération de leurs prisonniers. Près de trois cents d'entre eux, républicains et loyalistes, ont déjà été élargis depuis l'accord. Les deux cents qui restent devraient recouvrer la liberté dans les prochains mois.

Si tout se déroule comme espéré au 10 Downing Street, le texte devrait recevoir l'assentiment royal jeudi soir, les pouvoirs seraient dévolus au gouvernement de Belfast vendredi et l'exécutif régional commencerait enfin à fonctionner dimanche, avec près d'un an de retard. Le tout à une condition : que les cent dix membres du comité directeur de l'UUP aient majoritairement donné, mercredi soir, à leur chef, le feu vert qu'en son for intérieur celui-ci espère. Un bon signe, la grande parade des orangistes protestants que beaucoup redoutaient cette année comme l'étincelle susceptible d'embraser à nouveau la région s'est déroulée lundi à Belfast sans incident. Il est vrai que d'impresionnantes forces militaires et policières s'étaient déployées autour du quartier catholique d'Ormeau Road pour empêcher les éventuels provocateurs protestants de déclencher une bataille.

Patrice Claude

Boeuf aux hormones : l'OMC approuve les sanctions américaines contre l'Europe

Les Quinze souhaiteraient des « compensations »

L'ORGANISATION mondiale du commerce (OMC) a autorisé, lundi 12 juillet, les Etats-Unis et le Canada à imposer des sanctions à l'Union européenne pour compenser l'embargo de l'Union européenne sur leurs importations de bœuf aux hormones. Washington et Ottawa pourront désormais officiellement imposer des sanctions commerciales pour 124,3 millions de dollars au total, un montant deux fois moins important que la somme réclamée par les deux pays, les arbitres de l'OMC ayant fortement réduit à la baisse l'estimation du préjudice subi par les Etats-Unis.

LES PRODUITS PÉNALISÉS

L'embargo européen à l'encontre des viandes américaines, décrété en 1989, n'a cessé depuis lors d'être un objet de discorde transatlantique. Certaines des hormones dont sont nourris les bovins nord-américains sont soupçonnées par les Quinze d'être cancérogènes.

L'organe des règlements des conflits de l'OMC avait déjà condamné l'embargo européen en février 1998. Mais le conflit restait ouvert, les Européens refusant de se mettre en conformité avec le jugement dans les délais impartis. Les Quinze avaient récemment demandé que l'OMC mette en place le mécanisme d'arbitrage

prévu par sa charte. Les trois arbitres de l'OMC disposaient d'un mois pour rendre leur verdict.

Les produits devant faire l'objet de sanctions aux Etats-Unis vont des fromages aux foies gras en passant par les moutards, les tondeuses électriques ou les cyclomoteurs... Une liste complète sera rendue publique prochainement, a précisé un communiqué des services de Charlene Barshevsky, représentante américaine pour le commerce. Ces produits seront frappés de 100 % de droits de douanes (ce qui en doublera le prix aux Etats-Unis).

A l'annonce de la décision de l'Organisation mondiale du commerce, le département du commerce à Washington n'a pas caché sa satisfaction, tout en affirmant que les autorités américaines étaient « toujours prêtes à négocier un règlement avec l'Union européenne sur cette question ». Mme Barshevsky voudrait que les consommateurs européens aient accès « au bœuf de la plus grande qualité au monde ». Les Européens ne l'entendent pas de cette oreille. Les Quinze souhaitent résoudre le conflit en proposant aux Américains des « compensations » en ouvrant les marchés européens à d'autres produits américains que le bœuf aux hormones.

Lucas Delattre

Pékin met en garde Taïwan contre tout abandon du concept d'« une seule Chine »

PÉKIN. La Chine populaire a vivement conseillé, lundi 12 juillet, au président taïwanais Lee Teng-hui de ne pas « jouer avec le feu » après la décision de ce dernier d'abandonner le concept d'« une seule Chine », un principe régissant les relations entre Pékin et Taïpeh. Les autorités de Chine continentale, pour qui Taïwan reste une province « renégate », ont ajouté que cette déclaration aura des conséquences graves sur les relations bilatérales.

Les autorités de Taïpeh, en annonçant qu'elles abandonnaient ce concept, avaient précisé qu'elles considéraient désormais leurs relations avec la Chine communiste comme une « relation spéciale » entre deux Etats chinois. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères de la République populaire a conseillé au président Lee Teng-hui et à son gouvernement de ne pas « sous-estimer le courage et la force du peuple chinois à s'opposer au séparatisme et à l'indépendance de Taïwan ». – (Reuters.)

Devant le TPIY, Radoslav Brdjanin plaide non coupable de crimes contre l'humanité

LA HAYE. Arrêté la semaine dernière par les soldats britanniques de la SFOR, Radoslav Brdjanin, député du Parlement de la Republika Srpska, a plaidé non coupable, lundi 12 juillet, devant les juges du Tribunal pour l'ex-Yougoslavie. Cet ancien proche de Radovan Karadzic est accusé de crimes contre l'humanité pour son rôle dans la purification ethnique dans les régions bosniaques de Prijedor et de Sanski Most. Il est le plus haut responsable civil bosno-serbe entre les mains du TPIY.

Radoslav Brdjanin était président du comité de crise de la région autonome de Krajina, organe de pouvoir des Serbes de Bosnie. Ancien vice-président du gouvernement serbe de Bosnie et ministre de l'urbanisation, il est inculpé « à titre individuel et en tant que supérieur hiérarchique ». En tout, « plus de 100 000 musulmans ou Croates d'origine bosniaque » ont été forcés de quitter la région, affirme l'accusation. Ces exactions, s'étendant sur une période allant du 1^{er} avril au 31 décembre 1992, ont été « planifiées, initiées, ordonnées, commises ou perpétrées avec l'aide » de l'accusé. – (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **SOMALIE : plus d'un million de personnes sont affectées** par une pénurie alimentaire grave en Somalie, a annoncé, lundi 12 juillet, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui évoque « un risque de famine pour plus de 400 000 personnes ». De mauvaises conditions climatiques, des cultures infestées et les troubles civils ont entraîné une situation de famine, notamment dans la partie méridionale du pays, a indiqué l'agence des Nations unies dont le siège est à Rome. – (AFP)

■ **ÉTATS-UNIS : le fils de l'ancien premier secrétaire** du Parti communiste d'Union soviétique Nikita Khrouchtchev, Sergueï Khrouchtchev, âgé de soixante-quatre ans, est devenu, lundi 12 juillet, citoyen des Etats-Unis, prêtant serment de fidélité au drapeau américain. « C'est un grand pays et c'est un honneur de vivre ici », avait déclaré Sergueï Khrouchtchev dans un entretien publié dimanche par le *New York Times*, quatre décennies après que son père eut parlé d'« enterrer » le capitalisme. – (AFP)

■ **CAMBODGE : l'actrice Piseth Pilika est décédée**, mardi 13 juillet à Phnom Penh, des suites de ses blessures après avoir été victime d'un attentat par balles le 6 juillet 1998. Selon la presse cambodgienne, ce crime contre une actrice très populaire aurait été commandité par la femme jalouse d'un membre du gouvernement. – (AFP)



Avec le projet d'acquérir Red Roof Inns Inc., Accor renforce son leadership mondial dans l'hôtellerie économique et sa présence aux Etats-Unis

Paris (France) - Columbus, Ohio. (Etats-Unis), 12 juillet 1999.

Accor et Red Roof Inns, Inc. viennent d'annoncer que Accor va lancer une offre publique d'achat sur la totalité des titres de la société d'hôtellerie économique Red Roof Inns, Inc. au prix de \$ 22,75 par action. La valeur totale de la transaction, après intégration de la dette, sera légèrement supérieure à \$ 1,1 milliard.

Accor a reçu l'engagement de Morgan Stanley Real Estate Fund L.P. et de certains autres actionnaires de Red Roof d'apporter les 68,3 % du capital qu'ils détiennent, au prix offert. Le prix de \$ 22,75 fait ressortir une prime de 27,5 % sur le cours moyen des trente dernières bourses (\$ 17,85 par action). En 1998, le chiffre d'affaires de Red Roof s'est élevé à \$ 375,3 millions et l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) a atteint \$ 146,5 millions. La valeur de la transaction représente 7,61 fois l'EBE 1998. Cette acquisition devrait accroître immédiatement le bénéfice net par action de Accor.

Disposant d'un réseau de 322 établissements (37 005 chambres dont 29 907 en propriété et le reste en franchise) situés essentiellement dans le Midwest, l'Est et le Sud des Etats-Unis, Red Roof bénéficie d'une grande notoriété et d'une excellente image de marque dans l'hôtellerie économique.

La complémentarité de Motel 6 et de Red Roof Inns est particulièrement bonne, comme c'est le cas entre Formule 1 et Etap Hotel en Europe. Cette complémentarité entre les deux marques américaines existe tant sur le plan géographique (région Ouest et Est), qu'au niveau des produits (segments "budget" et "economy") et de la clientèle (loisirs et affaires).

Après le redressement de l'image et des performances de Motel 6 au cours des dernières années, Accor prévoit d'optimiser rapidement les structures opérationnelles de Motel 6 et de Red Roof en réalisant des synergies et en accélérant le développement ainsi que le programme de franchise.

Motel 6 et Red Roof seront regroupés sous une même entité "Accor Economy Lodging".

"Cette opération, a précisé Jean-Marc Espalioux, Président du Directoire de Accor, s'inscrit dans la stratégie globale du Groupe qui renforce ainsi son leadership mondial dans l'hôtellerie économique. Ce secteur a d'excellentes perspectives dans les pays

développés et émergents, dégage une forte profitabilité et offre moins de sensibilité aux cycles conjoncturels que les autres secteurs de l'hôtellerie. Avec son expertise unique dans l'hôtellerie économique, Accor gèrera 2 098 établissements (207686 chambres) sous les enseignes Formule 1, Etap Hotel, Ibis, Motel 6 et Red Roof."

Pour sa part, Francis W. "Butch" Cash, Chairman of the Board, President and Chief Executive Officer de Red Roof Inns a déclaré "C'est une très bonne opportunité pour Red Roof Inns et pour nos actionnaires la valeur de l'offre reflète les forces de notre compagnie - nos collaborateurs, nos produits et notre marque. Les synergies qui résulteront de notre entrée dans la famille Accor permettront à Red Roof Inns de développer notre marque déjà forte dans un marché global".

Avec Motel 6, Accor est déjà leader sur le marché de l'hôtellerie économique aux Etats-Unis. Avec le portefeuille d'hôtels Red Roof et les 790 Motel 6 (85 375 chambres), Accor gèrera plus de 120 000 chambres dans ce secteur aux Etats-Unis.

Sur le marché hôtelier américain, le plus important du monde, Accor est également présent avec ses enseignes Novotel et Sofitel et dans le voyage d'affaires avec Carlson Wagonlit Travel, dont Accor détient 50 % du capital, ainsi que dans les Services Corporate avec Child Care voucher.

Après cette opération, la part des Etats-Unis dans le chiffre d'affaires consolidé de Accor passe de 17 % à 22 %.

Accor, leader européen et groupe mondial dans l'univers du voyage, du tourisme et des services aux entreprises, est présent, avec 130 000 collaborateurs dans 140 pays au travers de ses quatre métiers complémentaires : l'hôtellerie (3 084 hôtels, 340 782 chambres), les agences de voyages Carlson Wagonlit Travel, la location de voitures avec Europcar et les services corporate avec Accor Corporate Services.

La banque d'affaires JP Morgan & Co. agit comme conseil de Accor dans cette transaction. Morgan Stanley Dean Witter a conseillé Red Roof Inns. Le cabinet d'avocats Proskauer Rose L.L.P. est intervenu en qualité de conseil de Accor. Skadden, Arps, Slate, Meagher et Flom L.L.P. ont assisté Red Roof Inns.

Communication Financière

Tél. 01 45 38 86 00 - Fax 01 45 38 85 95

Minitel 3615 Accor (FF 1,29 la minute) - Internet : <http://www.accor.com/finance>

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 14 JUILLET 1999

14 JUILLET Le président de la République répondra, à l'occasion de la fête nationale, à ceux qui l'invitent à durcir la cohabitation et à anticiper l'élection présidentielle.

S'il n'entend pas céder à ces pressions, Jacques Chirac adressera cependant un message à l'électorat de droite, déboussolé après l'échec de l'opposition aux élections euro-

péennes, en se démarquant de la politique conduite par Lionel Jospin. ● LA COHABITATION, qui fait l'objet de critiques insistantes à droite, est mise à profit dans l'affaire corse par

le préfet Bernard Bonnet. ● LA CHAMBRE régionale des comptes d'Île-de-France considère plusieurs anciens salariés de la mairie de Paris, soupçonnés d'avoir travaillé en

réalité pour le RPR, comme « *comptables de fait* » des deniers de la Ville. Elle épargne, en revanche, l'ancien maire de la capitale, Jacques Chirac.

Cohabitation : Jacques Chirac prend date avec Lionel Jospin

Au cours de son intervention télévisée du 14 juillet, le chef de l'Etat devrait s'employer à rassurer l'électorat de droite, sans céder aux pressions l'incitant à brusquer les échéances. Il devrait renvoyer à plus tard l'hypothèse du quinquennat

VALÉRY GISCARD D'ESTAING a convaincu Jacques Chirac. Mercredi 14 juillet, le chef de l'Etat devrait reprendre à son compte le programme établi par son prédécesseur... en 1984 : rassembler « *deux Français sur trois* ». Au moment où M. Giscard d'Estaing presse M. Chirac de redevenir le « *président de ses électeurs* » en mettant fin à une « *cohabitation longue et consensuelle* » (Le Monde daté 11-12 juillet), le président de la République fait le choix inverse : « *Président de tous les Français* » il est, « *président de tous les Français* » il entend rester, au moins encore quelques temps. C'est d'ailleurs ce que, selon les sondages consultés scrupuleusement et régulièrement à l'Elysée, le pays lui demande.

Telle devrait être la réponse que M. Chirac opposera, lors de sa traditionnelle intervention télévisée à l'occasion de la fête nationale, à une droite déboussolée, qui attend de lui des attitudes contradictoires : « *président arbitre* » mais aussi « *inspirateur* » de la droite, « *candidat naturel* », « *chef de l'opposition* », le chef de l'Etat va devoir être un peu tout cela à la fois.

« *Président arbitre* », voilà pour tous ceux qui le pressent d'anticiper les échéances et de couper court à la cohabitation « *émolliente* » pour reprendre la critique émise par l'ancien président du RPR, Philippe Séguin. « *Je reçois beaucoup de conseils de division, telle n'est pas ma vocation, moi je rassemble* », pourrait dire en substance M. Chirac. On considère en effet à l'Elysée que réduire dès aujourd'hui le rôle du chef de l'Etat – dernière carte majeure de la droite – à celui de chef de l'opposition, serait une erreur politique.

En revanche, « *inspirateur* » de l'opposition, oui. L'émission du 14 juillet devrait donner à M. Chirac l'occasion de tenter de corriger l'effet désastreux du déjeuner qui avait réuni, le 16 juin à l'Elysée, une vingtaine de parlementaires RPR, UDF, DL, encore

sous le coup de l'échec de la droite aux élections européennes (Le Monde du 18 juin). Plus question de s'en remettre aux partis pour esquisser un projet comme il l'avait laissé entendre ce jour-là : pour la reconquête, M. Chirac a des idées et entend le prouver. Il a d'ailleurs déjà commencé à le faire, le 5 juillet en Bordeaux, en exaltant les initiatives locales, la décentralisation, la déconcentration et en opposant « *ce qui se passe réellement dans notre société* » aux « *décisions venues d'en haut* ».

« *Candidat naturel* », certes. Face à tous ceux qui, dans son camp, se sentent pousser des ailes présidentielles, le chef de l'Etat va devoir – une nouvelle fois – s'imposer comme le seul candidat susceptible de ramener la droite au pouvoir. Son objectif est d'ailleurs moins de convaincre les chefs de partis, auxquels il ne fait pas confiance, que leur base, tous ces



Pierre Bergé, le légionnaire des présidents

LE GOUVERNEMENT en a été informé la semaine dernière par la présidence de la République : puisant dans son propre contingent de décorations, Jacques Chirac entend profiter de ce 14 juillet pour assurer la promotion de Pierre Bergé dans l'ordre de la Légion d'honneur. Titulaire de la rosette d'officier depuis octobre 1993 par la grâce de François Mitterrand, le fondateur d'Yves Saint Laurent accède donc, à bientôt soixante-neuf ans, au grade prestigieux de commandeur, selon le souhait de M. Chirac.

Cet éclectisme dans ses amitiés signale le rapport complexe que M. Bergé entretient avec le monde politique. Généralement présenté comme un homme de gauche, il n'a jamais caché le peu de sympathie que lui inspire le premier ministre. « *Lionel Jospin, ancien trotskiste d'origine protestante, traverse la scène politique à longues enjambées brutales, écrivait-il le 8 avril 1990, quelques jours après le congrès socialiste de Rennes, dans un éditorial du mensuel Globe. Un menton à la Mussolini et des grimaces de tribun lui ont sculpté une image de dureté et, derrière ses lunettes, brille une ambition qui cavale à toute allure. Elle court plus vite que lui, cette ambition, et lui fait commettre bien des erreurs. Se libérer de Mitterrand est compréhensible, après tout, mais pas à n'importe quel prix.* »

Aussi est-ce avec une apparence de logique que M. Bergé a soutenu le candidat du RPR lors du premier tour de l'élection présidentielle de 1995. « *Mais si j'ai appelé, à l'époque, à voter pour Jacques Chirac, explique aujourd'hui M. Bergé, c'était uniquement pour barrer la route à Edouard Balladur. D'ailleurs, personne ne m'a demandé ce que j'ai fait au second tour. J'ai bien évidemment voté pour le candidat de gauche qui restait en lice, c'est-à-dire pour Lionel Jospin.* » Oublié, alors, le menton mussolinien ? « *C'était une caricature, se défend le couturier. Personne n'est assez bête pour imaginer que je voulais dénoncer les tendances fascistes de M. Jospin. Je voulais seulement parler d'un certain autoritarisme.* »

Dans cette promotion du 14 juillet, M. Bergé veut voir autre chose qu'un écho de l'actuel hôte de l'Elysée à son soutien de naguère. « *Si le président veut me décorer, c'est sans doute pour d'autres raisons* », juge-t-il. Et il assure que ce geste ne modifiera en rien son jugement politique : « *A la prochaine élection présidentielle, je n'hésiterai pas une seconde : homme de gauche, je voterai pour son représentant dès le premier tour.* » Même si c'est M. Jospin ? « *Bien sûr* », conclut celui que M. Chirac décorera prochainement.

Jean-Michel Apathie

La cohabitation, ou comment s'en servir, par Bernard Bonnet

LES FRANÇAIS, nous disent les enquêtes d'opinion, aiment la cohabitation. Pour combien de temps encore ? L'analyse sévère de Valéry Giscard d'Estaing qui, dans

ANALYSE

L'affaire corse est utilisée comme une arme dans le duel Elysée-Matignon

un entretien accordé au Monde (daté 11-12 juillet), dénonce une cohabitation « *longue et consensuelle* » responsable, selon lui, de la « *délocalisation du parti majoritaire* » et de l'« *affaiblissement du système institutionnel français* », vient après le réquisitoire de Philippe Séguin contre une « *cohabitation émoullente* ». Dans une formule promise à la postérité, l'ancien président du RPR avait observé, dimanche 27 juin sur TF 1, que la « *cohabitation est le nom compliqué que l'on donne à une campagne présidentielle qui commence avec cinq ans d'avance* ».

Les effets pervers de cette concurrence à la tête de l'Etat pour une échéance normalement prévue en 2002 vont-ils peu à peu l'emporter sur l'agrément d'une dyarchie censée assurer un équilibre politique entre la gauche et la droite ? Après la parenthèse harmonieuse – pour les deux cohabitants – de la guerre au Kosovo, la rivalité entre Jacques Chirac et Lionel Jospin est en effet réapparue, plus prégnante, ces dernières semaines. On a relevé la coïncidence qui montrait, lundi 5 juillet, le président de la République exal-

tant à Bordeaux les initiatives locales, le jour même où le premier ministre défendait, à Lille, ses emplois-jeunes. On verra, vendredi 16 juillet, les deux têtes de l'exécutif défendre le devoir de mémoire, à Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne) pour M. Chirac, à Auschwitz en Pologne, pour M. Jospin.

Au-delà de cette concurrence – anticipée mais, au fond, politiquement légitime –, l'actualité vient de donner un autre exemple des effets pervers de cette situation politique : la cohabitation, ou comment s'en servir, par Bernard Bonnet.

FUITE ORCHESTRÉE

Devant les portes de la prison de la Santé, vendredi 2 juillet, celui qui est encore préfet de la République s'en prend avec virulence à la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, qu'il accuse de « *défaillance* » pour avoir « *bafoué avec une telle impudence la présomption d'innocence* ». Quelques jours plus tard, l'annonce de son changement d'avocat accrédite clairement le choix d'une nouvelle stratégie : au moment même où M^e Georges Kiejman, ancien ministre et fidèle de François Mitterrand, est remercié au profit de M^e Francis Szpiner, qui compte parmi ses clients l'ancien premier ministre Alain Juppé – mis en examen dans l'affaire des emplois fictifs de la Ville de Paris –, M. Bonnet met en cause l'Hôtel Matignon (Le Monde du 9 juillet). En rendant publique, dans l'hebdomadaire L'Express, la lettre qu'il a adressée au juge Patrice Camberou, dans laquelle il l'invite à entendre la conseillère pour les affaires corses de Lionel

Jospin, Clotilde Valter, et à prendre connaissance de ses « *carnets* », M. Bonnet agite clairement la menace de ne plus assumer, seul, les responsabilités dans l'affaire corse.

Dans le même temps, étrange coïncidence, on lit dans la presse que le préfet a reçu à la prison de la Santé la visite d'un ami, entrepreneur dans les Pyrénées-Orientales – où M. Bonnet était précédemment en fonction –, qui a aussi, dit-on, des liens d'amitié avec le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin.

La fuite, orchestrée, peut émaner soit de l'entourage du premier ministre, soit de M. Bonnet lui-même, via sa défense. Dans les deux cas, elle suggère une réalité simple : l'affaire corse est utilisée comme une arme dans la rivalité entre l'Elysée et Matignon. Pour le gouvernement, il s'agirait de faire apparaître, derrière la nouvelle stratégie de M. Bonnet, l'ombre de M. de Villepin, donc de M. Chirac et d'accréditer l'idée d'une manipulation politique. Si la fuite émane de l'ex-préfet de Corse, elle s'apparente à une tactique de la terre brûlée : je me protège en « *mouillant* » tout le monde, le premier ministre, mais aussi le président de la République et que le meilleur gagne !

Ainsi assisterait-on à l'instrumentalisation, par un préfet mis en examen pour complicité d'acte criminel – « *destruction volontaire de bien appartenant à autrui par incendie en bande organisée* » –, de la rivalité au sommet de l'Etat entre deux futurs candidats à l'élection présidentielle.

P. R.-D.

La chambre régionale des comptes épargne le chef de l'Etat

PRÉSERVÉ de toute poursuite pénale par l'« *inviolabilité* » attachée à la fonction présidentielle, Jacques Chirac pourrait-il néanmoins être appelé à rembourser une partie des sommes illégalement soustraites aux caisses de la Ville de Paris au profit du RPR ? La question n'est plus seulement théorique depuis que la chambre régionale des comptes d'Île-de-France a adressé une série de « *jugements provisoires* » déclarant « *comptables de fait des deniers de la commune de Paris* » plusieurs anciens salariés de la municipalité parisienne, soupçonnés d'avoir en réalité travaillé pour le RPR, ainsi que les élus et fonctionnaires qui auraient favorisé la mise en place d'un tel système, qualifié de « *gestion occulte* ». A cette interrogation, la juridiction financière a, pour l'heure, apporté une réponse négative, érudant le rôle de M. Chirac, qui était, durant l'essentiel de la période concernée (1990-1996), à la fois maire de la capitale et chef du RPR.

Datés des 22 mars et 14 avril, les rapports de la juridiction financière évoquent les cas litigieux de cinq anciens agents. Quatre sont réputés proches d'Alain Juppé : deux anciens dirigeants de son cabinet, au RPR et au Quai d'Orsay, Patrick Stefanini et Philippe Martel ; Nordine et Farida Cherkaoui, militants gaullistes affectés à la mairie du XVIII^e arrondissement, et qui étaient ses proches collaborateurs. Le cinquième dossier est celui d'une secrétaire qui avait été détachée auprès de l'association Le débat, animée par l'ancien ministre (RPR) Jean-Jacques de Peretti.

Désignant M. Juppé – alors adjoint au maire chargé des finances – comme « *l'instigateur et l'un des*

parlementaires inquiets de leur réélection, tous ces maires interpellés par des électeurs écœurés des querelles et des haines, et au-delà, ce peuple de droite dont il est aujourd'hui la dernière butte-témoin.

« *Chef de l'opposition* » ? Là, les choses se compliquent et rendent périlleux l'exercice du 14 juillet, comme en convenait volontiers le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, mardi. « *Le jeu est difficile* », observait-il sur RTL. « *Son rôle est d'assurer le bon fonctionnement des institutions mais il peut montrer aussi qu'il est différent* », sans pour autant « *durcir* » la cohabitation.

Pour satisfaire un peuple de droite déboussolé, M. Chirac doit, en effet, prendre nettement ses distances avec Lionel Jospin. Cette nécessité devrait l'inciter à multiplier les critiques à l'égard de la politique du gouvernement. Comme il l'a déjà esquissé à plusieurs reprises, le chef de l'Etat devrait s'efforcer de réduire M. Jospin à une gestion de la vie publique qui cumulerait les défauts de l'archaïsme, de la rigidité idéologique, du centralisme étatique et... de l'immobilisme. M. Chirac devrait notamment développer l'argument esquissé à Bordeaux sur la nécessité de mettre à profit le retour de la croissance qui « *a créé de nouvelles marges de manœuvre pour les finances publiques* ». « *C'est une période très favorable*, avait ajouté M. Chirac, *pour mettre en œuvre les réformes qui renforceront l'efficacité de la puissance publique (...)* tout en allégeant les prélèvements qui pèsent sur l'activité et sur l'emploi. »

Pas question, pour autant, de franchir tout de suite la limite au-delà de laquelle la cohabitation ne sera plus valable. Pour cette dernière étape, que les chefs de parti l'encouragent à franchir depuis l'échec des européennes, M. Chirac souhaite se donner un délai de grâce. M. Séguin, plaidant pour l'instauration d'un régime présidentiel, François Bayrou se déclara-

rant partisan du quinquennat, M. Giscard d'Estaing prônant une élection présidentielle anticipée dès l'an 2000 et Alain Madelin qui demande « *un vrai débat national, comme en 1958, pour déboucher sur un référendum* » instituant à la fois le mandat de cinq ans et le régime présidentiel : toutes ces personnalités trop pressées de l'opposition en seront donc pour leurs frais, mercredi.

Pour satisfaire un peuple de droite déboussolé, le chef de l'Etat doit prendre ses distances avec le premier ministre

Plus tard, on verra. M. Chirac entend choisir lui-même son calendrier et, pour cela, ne fermer définitivement aucune porte, pas même celle du quinquennat. Plus tard, c'est-à-dire à un moment où il estimera pouvoir prendre l'opinion à témoin des limites de la cohabitation, qui se révélerait facteur de « *blocage et d'immobilisme* ».

Au cours de son intervention télévisée, le chef de l'Etat devrait donc fixer une sorte de rendez-vous au gouvernement, pour dresser le bilan de ses réformes : retraites, fiscalité, protection sociale, politique familiale, etc. Il sera temps, à ce moment-là, de dénoncer « *une politique qui ne prépare-pas-la-France-au-troisième-millénaire* ». L'idéal ne serait-il pas, pour cela, d'attendre le tournant du siècle – par exemple le 31 décembre 1999 et les jours qui suivront ?

Encore quelques mois, Monsieur le bourreau. M. Chirac pourra, alors, suivre le deuxième conseil de M. Giscard d'Estaing.

Pascale Robert-Diard

organiseurs des opérations irrégulières », la chambre régionale des comptes l'a placé en tête des personnes appelées à rembourser les sommes visées. Celles-ci représentent, au total (salaires et charges sociales), quelque cinq millions de francs (762 245 euros). Sont également mis en cause plusieurs anciens directeurs du cabinet du maire de Paris, Michel Roussin et Rémy Chardon, ainsi que leur successeur actuel, Bernard Bled. La liste comprend aussi le chef du service des relations internationales et l'ex-responsable de l'administration municipale.

« PRÉSOMPTIONS INCERTAINES »

« *Réserve est faite*, ajoute la chambre, *de toutes autres personnes, élus ou fonctionnaires, qui seraient ultérieurement reconnues avoir pris part à la gestion de fait ou l'avoir facilitée.* » Cette mention pourrait viser M. Chirac, les contrats contestés ayant été signés par ses collaborateurs en vertu d'une délégation des pouvoirs du maire. Instruisant en parallèle sur des faits partiellement identiques, le juge de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure avait souligné la responsabilité de l'ancien maire dans l'instauration de cette forme de financement du RPR, allant jusqu'à estimer que des délits étaient « *susceptibles d'être imputés à M. Chirac à titre personnel* ». Encore le magistrat en avait-il tiré argument pour renoncer à poursuivre le président, eu égard au « *principe fondamental de la séparation des pouvoirs* » (Le Monde daté 18-19 avril).

Sollicité préalablement à l'édition des « *jugements provisoires* », le commissaire du gouvernement près la chambre régionale des comptes, Gérard Terrien, prenait, dans le

même temps, l'initiative de soulever l'épineuse question devant la juridiction financière. Il expliquait alors, en substance, que le chef de la collectivité flouée pouvait bien être déclaré « *comptable de fait* » en tant qu'« *ordonnateur* » de la dépense illicite, mais que les fonctions actuelles de l'ancien maire de Paris imposaient un traitement particulier. Se référant à un arrêt du Conseil d'Etat de 1998, qui a reconnu aux amendes infligées par la Cour des comptes le caractère d'une sanction pénale, le représentant du ministère public estimait, lui aussi, que le chef de l'Etat ne pouvait être exposé à une telle menace compte tenu de ses immunités constitutionnelles. La chambre régionale a suivi cet avis : l'éventuelle implication de M. Chirac n'est pas même évoquée dans les jugements notifiés aux intéressés.

Ces derniers, qui contestent tous la qualification retenue – et le principe du remboursement –, ont adressé à la juridiction leurs réponses écrites. Après examen de leurs arguments, la chambre régionale rendra des décisions définitives, susceptibles d'appel devant la Cour des comptes. « *La procédure vient seulement d'entrer dans sa phase contradictoire* », ont déclaré au Monde les avocats de M. Juppé, M^e Francis Baillet et Michel de Guillemin, qui défendent aussi plusieurs des autres mis en cause. « *La gestion de fait se caractérise par une volonté de dissimulation ; tel n'est manifestement pas le cas dans ces dossiers* », assurent-ils, estimant que le raisonnement des magistrats ne se fonde que « *sur des présomptions incertaines* ».

Hervé Gattegno

ÉDUCATION Le ministère de l'éducation nationale a publié, lundi 12 juillet, le premier bilan du nouveau système déconcentré de mutation des enseignements du second degré.

Cette réforme doit permettre, selon Claude Allègre, de préparer une rentrée de meilleure qualité. ● **COMBAT-TU PAR LE SNES**, principal syndicat du second degré, le nouveau système n'a

SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 14 JUILLET 1999

La réforme des mutations des enseignants devrait faciliter la rentrée

Le SNES conteste le bilan « globalement » satisfaisant dressé par le ministère de l'éducation nationale, selon lequel 43 % des professeur titulaires ont obtenu un établissement de leur choix, contre 29 % l'an dernier. 12 000 postes supplémentaires ont été mis au « mouvement »

À **L'HEURE** où le gouvernement parle de réforme de l'Etat et de modernisation de l'administration, Claude Allègre en est déjà, pour son propre ministère, au bilan. En éternel premier de la classe, mais désormais modeste et peu loquace, le ministre de l'éducation nationale a laissé le soin à sa directrice des personnels, Marie-France Moraux, de présenter, lundi 12 juillet, le résultat des mutations déconcentrées des enseignants, nouveau système mis en place cette année.

Projet phare du ministre de l'éducation, annoncé dès son arrivée rue de Grenelle comme un symbole de modernité et d'efficacité gestionnaire, la déconcentration devait notamment permettre trois améliorations : une meilleure adéquation entre les postes proposés et les personnes qui y prétendent – et donc « *pas de classe sans enseignant* » à la rentrée ; un calendrier resserré ; une plus grande stabilité des « titulaires académiques » (TA), professeurs sans poste définitivement attribué mais nommés à l'année dans une académie.

Avant d'entrer dans le détail du bilan, la directrice des personnels enseignants s'est félicitée que la « *grande peur* » n'ait pas eu lieu. Selon le SNES, principal syndicat du second degré et opposant fa-

rouche à la réforme, les enseignants auraient dû répugner à demander leur mutation, moins sûrs dans ce nouveau système d'obtenir satisfaction. Le syndicat a constaté une chute de 26 % des demandes, dans son champ de syndicalisation. Le ministère assure qu'il n'en a rien été puisque, au total, 14 000 titulaires ont changé d'académie cette année, autant qu'en 1998. Mieux, 43 % des titulaires ont obtenu un établissement de leur choix contre 29 % l'an dernier. « *Nos chiffres sont avérés* », martèle le ministère qui ne calcule pas sur les mêmes bases que le syndicat.

DISPOSITIF D'INFORMATION

Pour ce qui est de l'adéquation entre les postes et les personnes, la Rue de Grenelle se contente de constater que son dispositif d'information (le système SIAM sur Internet, un accueil personnalisé et des permanences téléphoniques) a « *globalement bien fonctionné* ». 112 000 appels ont été recensés et SIAM a fait ses preuves, « *même s'il est bien possible qu'il n'ait pas traité 10 % de cas très particuliers* ». Il n'est pas exclu qu'il y ait « *une marge d'incertitude et d'erreur* » dans les renseignements que donnait le système informatique, « *mais les syndicats eux-mêmes peuvent se tromper* », dit

Profs qui rient et profs qui grognent

À **L'ÉDUCATION** nationale, la géographie n'est toujours pas une science exacte : Juliette Vermandel, agrégée d'arts plastiques, tout juste sortie de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Créteil, souhaitait se rapprocher de son conjoint dans la Drôme. Bénéficiaire du système de mutations déconcentré mis en place cette année par le minstère, elle a, dans un premier mouvement, obtenu un poste dans l'académie de Grenoble. Euphorie. Dans un second temps, elle découvre, incrédule, le lieu de son affectation : Bonneville, en Haute-Savoie, à 250 km de Valence, de son mari et de ses deux filles. « *Je devrais pourtant m'estimer heureuse, raconte cette débutante de 40 ans. J'ai été mutée sur un poste fixe, ce qui est assez rare lorsque l'on sort d'un IUFM.* » Mais c'est la conception élastique du « rapprochement de conjoint » qu'elle n'accepte pas.

En fait, Juliette est victime d'une règle adoptée par les ordinateurs des rectorats, que les enseignants – et même leurs syndicats – n'avaient pas assimilée. Faute de satisfaire à la vingtaine de vœux formulés par les enseignants, l'administration s'est fondée sur le seul premier vœu. Les mutations dépendent en effet du nombre de points accumulés par chaque enseignant en fonction de son âge, de son ancienneté, de sa situation de famille et du profil des postes occupés.

Or, Juliette, comme beaucoup de ses collègues, n'a pas hésité à mettre en tête de ses souhaits un poste « *idéal* » qu'elle avait peu de chances d'obtenir car il ne s'agissait ni d'une zone d'éducation prioritaire, ni d'un poste de remplaçant, sources de bonification. L'administration n'a donc retenu que son barème de base et ne lui a proposé qu'un collège éloigné de son domicile. « *Mon collège d'accueil a compté sur mon cas et m'a proposé des aménagements d'horaires pour que je passe seulement trois jours loin de chez moi. Mais cela signifie que je vais enchaîner sept heures de cours dans une journée. Quand on débute, je ne suis pas sûre que ce soit un gage de qualité* », déplore Juliette. L'administration lui a conseillé de demander un temps partiel ou une mise en disponibilité. « *Drôle de manière de motiver quelqu'un qui ne demande qu'à enseigner.* »

Pour Michel Marot non plus, la meilleure adéquation entre l'offre et la demande, promise par la nouvelle procédure d'affectation, n'a pas fait ses preuves. Cet ancien maître-auxiliaire de 42 ans vient d'obtenir son Capes de lettres modernes. Il a demandé à rester dans le collège difficile où il enseigne depuis trois ans, dans le Nord, à 50 km de chez lui. « *Je me suis impliqué dans la mise en place du réseau d'éducation prioritaire ; je connais tous les collègues. Pour le travail en équipe, c'est important.* » Mais ces éléments n'ont pas été pris en compte par l'ordinateur : il est nommé à Cambrai, à 200 km de son domicile, sans indemnités de déplacement, dans un collège où il devra enseigner en 6^e, 4^e, et 3^e, cinq jours par semaine. « *Au rectorat, on m'a fait comprendre qu'obtenir un poste fixe était un cadeau* », déplore Michel.

LE POT COMMUN DES MUTATIONS

Destinée à réduire la précarité de la catégorie des « titulaires académiques », la volonté ministérielle de mettre davantage de postes dans le pot commun des mutations,a fait des heureux. Vincent Guillo-teau, 28 ans, en fait partie. Ce certifié d'histoire-géographie va passer d'un poste de titulaire académique à Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret) en lycée professionnel – où il enseignait aussi le français – à un poste fixe dans un lycée de Blois (Loir-et-Cher), correspondant à son premier vœu. Il occupera dans ce nouvel établissement un poste obtenu grâce à un groupement d'heures supplémentaires, jusque-là réparties entre plusieurs enseignants.

Anne-Marie Creignou, enseignante de sciences économiques et sociales, va, elle aussi, profiter de ces nouvelles consignes ; elle émet pourtant quelques réserves. « *J'obtiens un poste fixe, mais avec seulement 9 heures d'enseignement par semaine. Si d'ici la rentrée un complément d'heures n'est pas débloqué, je peux être amenée à faire le reste de mon service dans un ou plusieurs autres établissements.* » Une situation que certains analysent déjà comme une conséquence de la volonté de Claude Allègre de montrer qu'un maximum de personnes ont un poste dès les premiers jours de juillet.

Stéphanie Le Bars

M^{me} Moraux. Les structures d'appel étaient là pour corriger ces erreurs, ajoute-t-elle.

Quant aux fameux 11 000 « postes à exigences particulières » (PEP), ces postes à profil qui irritent si fort le SNES, féru d'égalité entre les enseignants, il est trop tôt pour tirer le bilan de leur efficacité. Ce sera fait en septembre, promet le ministère. La Rue de Grenelle prend également quelques précautions vis-à-vis des promesses du slogan « *pas de classe sans enseignant* ». La directrice des personnels ne montre aucune inquiétude quant à la rentrée, mais elle fait valoir que le « mouvement déconcentré » ne résoudra pas le problème des disciplines dans lesquelles on manque d'enseignants, comme les sciences de la vie et de la terre.

L'administration compte en revanche sur deux facteurs essentiels pour bien assurer la rentrée : dans un contexte de baisse démographique, 12 000 postes supplémentaires ont été mis au mouvement cette année et le système des remplacements a été entièrement revu. « *C'est principalement pour cela que les mutations ne se sont pas trop mal passées : en raison de tous ces postes supplémentaires que les recteurs gardaient autrefois par devers eux et qu'ils ont déclarés vacants* », déclare le SNES qui a

« *fait pression* » pour lutter contre le malthusianisme des recteurs. Ces derniers avaient aussi reçu une directive politique dans ce sens.

Les 12 000 postes supplémentaires mis dans le pot commun ont également permis une meilleure stabilisation des titulaires académiques. Sur 38 000 TA, 16 000 ont

tés qu'auparavant. De nouvelles règles, applicables au 1^{er} septembre, ont été définies dans un décret à paraître : l'une d'entre elles, qui précise que les enseignants « *peuvent être amenés à exercer des activités de nature pédagogique* [soutien, animation de bibliothèque, etc] *entre deux remplacements* », provoque d'ailleurs

● **LE TAUX DE RÉUSSITE** au baccalauréat 1999 s'est établi à 78,3 %, soit 0,8 % de moins qu'en 1998, après une hausse continue et régulière depuis le début des années 90.

Le CSE adopte les programmes de seconde

Les programmes de seconde en physique-chimie, mathématiques, français, sciences de la vie et de la Terre, qui entreront en vigueur en classe de seconde en septembre 2000, ainsi que les allègements applicables en septembre 1999 (Le Monde du 12 juillet), ont été adoptés lundi 12 juillet par le Conseil supérieur de l'éducation (CSE).

Le CSE a en outre approuvé à l'unanimité un texte précisant la procédure d'élaboration des programmes, définie en 1989. Ceux-ci pourront être modifiés chaque année, au gré de l'évolution des connaissances et des ajustements pédagogiques. Des enseignants volontaires testeront les nouveaux programmes un an avant leur mise en place. Les associations de spécialistes, les corps d'inspection feront valoir leur avis. Le Comité national de suivi de la réforme des lycées sera saisi des synthèses élaborées dans les académies. Par ailleurs, ce dernier comité sera saisi d'une « réflexion d'ensemble » sur le baccalauréat, à indiqué lundi le ministère de l'éducation nationale.

gagné cette année un poste définitif, contre 7 000 l'an dernier. Les autres, transformés en titulaires remplaçants (TR), un statut qui existait déjà mais désormais applicable à tous, sont affectés sur des zones de remplacement plus pe-

l'irritation des syndicats.

Pour ce qui est du calendrier, le ministère affiche également sa satisfaction : « *60 % du mouvement étaient connues le 18 juin et, une semaine après, tout était terminé sauf Créteil* », se félicite Marie-France

Incompréhension chez les professeurs des lycées professionnels

Plus de 400 enseignants auraient demandé une révision d'affectation

MENÉES sur fond de pénurie d'enseignants dans cette branche de l'éducation nationale, les mutations des professeurs de lycées professionnels (PLP) ont débouché, cette année, sur un malement entre l'éducation nationale et les candidats au « mouvement ».

Début février, lors de la première phase des opérations, le ministère a affiché 3 200 « capacités d'entrée » dans les académies. Ce nombre correspondait au recrutement des nouveaux enseignants ayant réussi le concours, et non à la différence entre les départs et les arrivées prévues par les recteurs (retraites, postes créés, jeu des mutations, etc.). Ici ou là, une capacité d'entrée nulle qui n'interdisait donc pas les mutations a pu donner l'impression que personne ne pouvait bouger. L'information a été en tous cas interprétée et relayée comme telle par le principal syndicat des PLP, le Snetaa. La confusion a été accentuée par le fait que, dans le même temps, sont recensés partout de nombreux postes vacants. Ces postes sont, notamment, tenus par 6 000 maîtres-auxiliaires et 2 500 contractuels. L'académie de Lille,

par exemple, n'avait prévu aucune entrée en lettres et en histoire-géographie alors qu'elle compte 120 postes vacants dans cette discipline.

SÛR DE SES CHANCES

Une situation que beaucoup d'enseignants, parmi les 11 000 candidats à la mutation, n'ont pas comprise. Ainsi, Jean-Marie Larroque, professeur d'électrotechnique à Lormont, dans l'académie de Bordeaux, souhaitait être muté à Paris pour y suivre son épouse pharmacienne. Sûr de ses chances, il avait préparé sa rentrée avec plusieurs provisoires parisiens prêts à l'accueillir. « *Quand on m'a dit que je ne pouvais pas aller à Paris, alors que onze postes sont vacants dans ma discipline, je l'ai très mal pris.* » Il a finalement obtenu un poste à Athis-Mons, dans l'académie de Versailles.

Une « chance » que n'a pas eue Pierre Casagne, père de deux enfants. Professeur dans la spécialité génie civil, construction et économie à Lucé, dans la banlieue de Chartres, il souhaitait rester dans l'académie d'Orléans pour des raisons familiales. « *Je savais qu'il y avait des postes, et*

J'étais sûr qu'on allait me garder. » Mais Pierre Casagne est affecté à Angers, en zone de remplacement. « *Je vais me battre tout l'été. Le plus pénible, dit-il, c'est l'impression que le ministère nous dédaigne.* » Selon le Snetaa, plus de 400 enseignants ont demandé une révision d'affectation.

Le ministère relative l'ampleur de ces problèmes : 49 % des PLP ont été affectés dans un établissement conforme à leur vœu, contre 33 % en 1998. Mais l'administration reconnaît qu'il faudra à l'avenir améliorer l'information des enseignants. Elle admet qu'il conviendra de mieux traiter les quelque 150 disciplines des PLP, dont certaines connaissent des problèmes de recrutement endémiques. Enfin, la garantie de réemploi de tous les maîtres-auxiliaires a compliqué la donne depuis deux ans, en réduisant les possibilités de mutation des enseignants titulaires. Reste, pour nombre de PLP, la désagréable impression d'avoir été, une nouvelle fois, les oubliés de l'histoire.

Nathalie Guibert

La baisse du nombre de bacheliers marque la session 1999

Un taux moyen de réussite de 78,3 %					
SESSION DE JUIN 1999, FRANCE MÉTROPOLITAINE				RAPPEL 1998	
	Présentés	Admis	Taux de réussite	Présentés	Taux de Variation
BACCALaurÉAT GÉNÉRAL	330 067	258 755	78,4 %	337 595	- 1,0 %
• Série S	161 979	125 056	77,2 %	162 182	- 2,0 %
• Série ES	92 145	73 553	79,8 %	93 341	+ 1,9 %
• Série L	75 943	60 147	79,2 %	82 072	- 2,4 %
BACCALaurÉAT TECHNO.	183 596	144 212	78,5 %	176 319	- 1,2 %
• Industriel	55 594	41 323	74,3 %	55 096	- 0,6 %
• Tertiaire	120 716	97 784	81,0 %	114 526	- 1,7 %
• STAE (environnement)	6 562	4 596	70,0 %	6 070	- 0,9 %
• STPA (agroalimentaire)	724	509	70,3 %	627	+ 2,5 %
BACCALaurÉAT PRO.	107 742	83 607	77,6 %	102 908	+ 0,6 %
• Industriel	49 886	38 015	76,2 %	46 861	+ 1,8 %
• Tertiaire	57 856	45 592	78,8 %	56 047	- 0,4 %
TOTAL	621 405	486 574	78,3%		

Le baccalauréat technologique participe à la – modeste – chute du taux de réussite de l'examen, mais gagne 3 600 bacheliers. Les résultats sont moins bons qu'en 1998 dans la série sciences et technologies tertiaires (- 2,4 points), mais plus de 80 % des candidats obtiennent leur bac dans cette série. Les séries industrielles s'affichent aussi à la baisse. Là encore, pourtant, les taux de réussite restent

élevés. Seul le baccalauréat professionnel, qui avait marqué une pause l'an dernier, reprend une évolution ascendante et délivre le diplôme à 4 400 bacheliers de plus que l'an passé.

LES ABONNÉS AU SUCCÈS

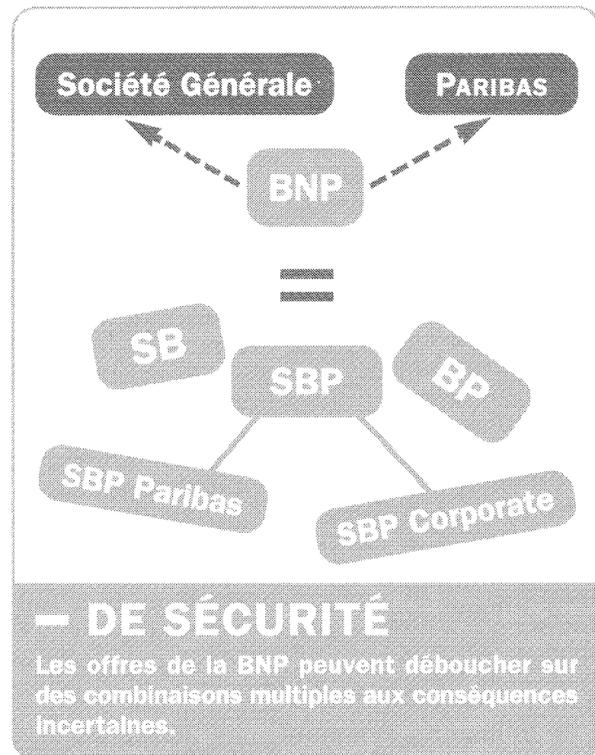
Au total, cette session compte 53 % de bacheliers généraux, 30 % de bacheliers technologiques et 17 % de bacheliers professionnels.

B. G.

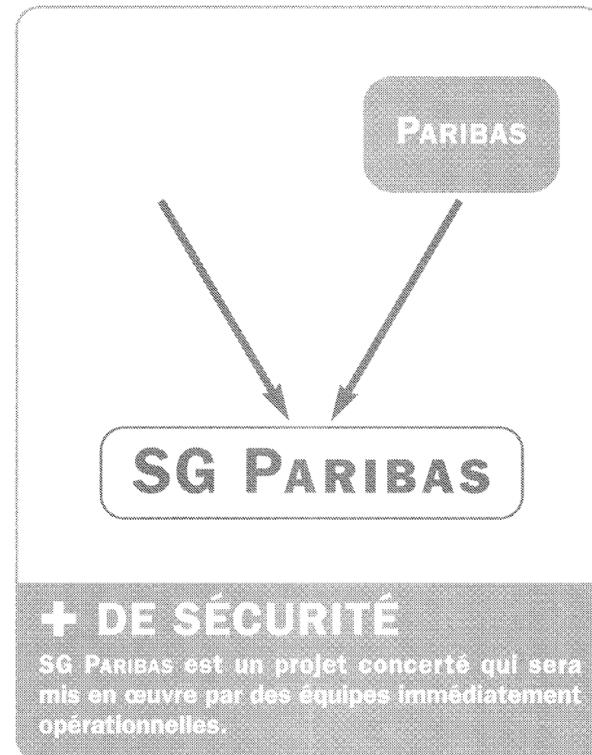
ACTIONNAIRES DE PARIBAS

Choisissez SG PARIBAS le projet le plus sûr

les offres de la BNP



le projet SG PARIBAS



Clair. Le projet SG PARIBAS est simple. Il associe deux grandes banques complémentaires dont les équipes sont prêtes pour l'action.

Amical. Immédiatement opérationnel, constitué autour d'une équipe soudée, le projet SG PARIBAS bénéficie du travail déjà réalisé ensemble par les équipes de Société Générale et de PARIBAS.

Rentable. Les équipes de Société Générale et de PARIBAS se sont engagées sur un projet cohérent et un objectif de rentabilité sur fonds propres alloués après impôt de 18% dès 2001 alors que les différents montages de la BNP dégagent une rentabilité totale de 16% seulement en 2002. www.projetsgparibas.com



Société Générale Actionnaires
Numéro vert : 0 800 850 820



PARIBAS Actionnaires
Numéro vert : 0 800 051 788

DISPARITIONS

Theodor Eschenburg

Politologue allemand de l'après-guerre

THEODOR ESCHENBURG, politologue allemand, est mort samedi 10 juillet à Tübingen, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

Né à Kiel dans une vieille famille patricienne originaire de Lübeck, étudiant en histoire à Berlin, il avait commencé une carrière politique en 1928 comme secrétaire privé de Gustav Stresemann, alors ministre des affaires étrangères de la République de Weimar. Après 1945, il a joué un rôle-clé dans la Constitution de la République fédérale d'Allemagne. Fondateur de la politologie allemande d'après-guerre, il a écrit deux livres de référence: *Etat et société* (1955) et *De la praxis politique dans la République fédérale* (1968). En 1945, le social-démocrate Carlo Schmid l'avait appelé au gouvernement du Land de Wurtem-

berg-Hohenzollern, qui deviendra ensuite le Bade-Wurtemberg, dans lequel il fut commissaire aux réfugiés, conseiller d'Etat, puis vice-ministre de l'intérieur. En 1947, il avait été limogé de son poste de commissaire aux réfugiés par les autorités françaises d'occupation. En 1952, il occupa la première chaire de sciences politiques en Allemagne, à l'université de Tübingen.

Critique redouté, son autorité lui vaut de siéger dans de nombreuses commissions, sur la réforme électorale, la réforme du ministère des affaires étrangères ou encore le contrôle des services secrets et l'affaire Guillaume, qui avait provoqué la démission du chancelier Brandt en 1974.

Daniel Vernet

■ **Mgr JEAN STREIFF**, ancien évêque de Nevers, est mort, vendredi 9 juillet à Nevers, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Né à Nancy le 11 décembre 1911, ordonné prêtre en 1937, nommé en 1962 secrétaire général de l'action catholique et de l'apostolat des laïcs, Jean Streiff avait participé comme expert au concile Vatican II. Aussitôt après, en 1966, il avait été nommé évêque de Nevers par Paul VI, siège dont il s'était retiré en 1987.

■ **XAVIER MOISSINAC-MASSENAT**, résistant, est décédé, samedi 10 juillet, à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Né en 1923 à Brive, Xavier Moissinac-Massenat, après des études supérieures de droit et de lettres, entre

dans la Résistance. Ancien chef des maquis Cher-nord, il est, sous le pseudonyme de « Murat », l'un des responsables, en zone nord, du service national Maquis. Après la seconde guerre mondiale, il sert comme officier de la Légion étrangère en Indochine

Il devient ensuite l'un des principaux collaborateurs de Jacques Baumel, ancien secrétaire général de l'UNR (le parti gaulliste au début de la V^e République), et il fut conseiller d'arrondissement du IV^e arrondissement de Paris. Titulaire de la médaille de la Résistance, de la croix de guerre 1939-1945 et des TOE, Xavier Moissinac-Massenat était chevalier de la Légion d'honneur.

ment. Il fut notamment chef du bureau « plans-budget » à la délégation générale pour l'armement (1989-1991); conseiller technique pour les affaires économiques et industrielles au cabinet de Pierre Joxe, ministre de la défense (1991-1993); directeur des programmes de missiles de croisière à la délégation générale pour l'armement (1993-1996). Depuis 1997, il était conseiller technique pour la défense, chargé des questions industrielles, au cabinet du premier ministre, Lionel Jospin.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Michel BERDAH, Marie-Dominique, née DÉTERRE, Clément, Marie-Emmanuelle, Elise et Rémi, ont la joie d'annoncer la naissance de

Guillemette,

le 11 juillet 1999.

30, rue du Colombier, 78420 Carrières-sur-Seine.

Décès

– Verène, Elsa et David, Le docteur et M^{me} René Argelliès, ses parents, Marianne, sa sœur, Sa famille et tous ses amis, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Jean-Louis ARGELLIÈS,

survenu brutalement le 1^{er} juillet 1999, à l'âge de cinquante-six ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue F.-Fabre, 34000 Montpellier.

– Les membres de l'APELA (Association pour l'étude des littératures africaines) ont la tristesse de faire part du décès de leur présidente,

M^{me} Jacqueline BARDOLPH, professeur émérite à l'université de Nice - Sophia-Antipolis, survenu le 7 juillet 1999.

Elle a contribué avec dévouement et conviction à la promotion des littératures d'Afrique noire et du Commonwealth.

Le bureau de l'APELA assure sa famille de son indéfectible soutien.

APELA, 5, square Henri-Delonne, 75014 Paris.

– Martine, son épouse, Sandrine et Olivier, ses enfants, Son père, ses frères et sœurs, Son parrain, sa marraine, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BERDUCOU ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur des Ponts et Chaussées, Chevalier de la Légion d'Honneur,

survenu le 11 juillet 1999.

Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 15 juillet, à 10 h 30, en l'église de Saint-Martin-d'Abbat (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue des Broses, 45110 Saint-Martin-d'Abbat.

– Guy Bouchier, son époux, Marie-Louise Guégan, sa maman, Sylvie et Romain, ses enfants, Florent, Amandine, Jade et Léa, ses petits-enfants, Hermine, son arrière-petite-fille, ont la douleur de faire part du décès de

Simone BOUCHIER, née GUÉGAN, chirurgien-dentiste diplômée de l'Ecole dentaire de Paris,

survenu le samedi 3 juillet 1999.

Selon ses vœux, ses cendres ont été inhumées dans la sépulture de famille, au cimetière ancien de Rosny-sous-Bois.

Que son souvenir demeure auprès de ceux qui l'ont aimée.

Saint-Laurent, 106, rue Jean-Jaurès, 77440 Lizy-sur-Ourcq,

– M. et M^{me} Jean-Pierre Caslot-Serra, ses parents, M^{me} Isabelle Caslot-Serra, sa sœur, M. et M^{me} Jean Dollé, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} François Lacroix, leurs enfants et petits-enfants, Le docteur François Masure, ses enfants et petits-enfants, M^{me} Rémi Kraeutler et son fils, ses oncles, tantes et cousins, Les familles Claude, Boussard, Fromentin, Chatillon, de Leffe, Serra i Mora, Morea i Serra, Ramirez de Verger, Chalandon, Caméré-Grasso, Masure, Failliot, Carrelet, Letellier, Soyér, ses cousins et alliés, Et tous ses amis, ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de

Olivier CASLOT-SERRA, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur élève du corps des Ponts et Chaussées,

survenu à l'âge de vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de la Madeleine, Paris-8^e, le jeudi 15 juillet 1999, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse dans le caveau de famille.

Selon la volonté d'Olivier, ni fleurs ni couronnes.

72, rue de Miromesnil, 75008 Paris.

– Geneviève Forcioli, Pascal Forcioli et Marion van Wouterhem, Maxime, Margot et César, ont la douleur de faire part du décès de

André FORCIOLI,

survenu le 10 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 juillet à 15 h 30, en la chapelle de l'hôpital de Senlis.

Pascal Forcioli 9, rue Saint-Prévari 60300Senlis.

– Le bureau de la Société des amis de Léon Blum a la tristesse d'apprendre le décès de

René GIRAULT, professeur honoraire à la Sorbonne.

Il tient à exprimer sa vive reconnaissance pour sa collaboration aux travaux de la Société, et il adresse à sa famille l'expression de sa sympathie profondément attristée.

– Marc Muller, son époux, Florence Muller et Isabelle Rambert, ses filles, Michel Rambert, son gendre, et sa fille Victoire, Clotilde, Eugénie et Félix, ses petits-enfants, Gérard et May Belcourt, son frère et sa belle-sœur, et leurs enfants, Madeleine Muller, sa belle-mère, ont la douleur de faire part du décès de

Edith MULLER, née BÉNICHOU,

survenu le 11 juillet 1999, à son domicile, entourée des siens.

Le service religieux aura lieu au temple de Luc-en-Diois (Drôme), le mercredi 14 juillet, à 16 h 30, suivi des inhumation. Un culte d'action de grâce sera célébré en l'église réformée d'Auteuil, à Paris, en septembre.

« Mon âme bénit l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, quai Alphonse-Le-Gallo, 92100 Boulogne, 26310 Luc-en-Diois.

– Callian (Var).

M^{me} Berthe Oeuvarard, Les familles Dauxais, Mottis, Oeuvarard, Olivier, Baglina, Parents et alliés, ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice OEUVRARD, officier de la Légion d'honneur, préfet honoraire.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Callian, le jeudi 15 juillet 1999, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Associations communiquez vos

Assemblées générales

tous les jours dans le Carnet

Tarif à la ligne

120 F TTC / 18,29 €

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

– Jean-Paul Clébert, Virginie Clébert et Michel Rouyer, Les familles Oudin, Bastide et Bensaïd, ont l'immense chagrin d'annoncer le décès de

Véronique OUDIN-CLÉBERT, le 8 juillet 1999.

Jean-Paul et Virginie Clébert, 84580 Oppède-le-Vieux.

– José et Daniel Perez, ses enfants, Nathalie et Jérôme, ses petits-enfants, Lenny et Eytan, ses arrière-petits-fils, André Gabriel et Roger Zeitoun, ses cousins, Alain et Philippe Sarde, ses petits-cousins, Les familles Perez et Guetta, ont la tristesse de faire part du décès de

Blanche PEREZ,

survenu le 7 juillet 1999, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part. 26, allée de la Toison-d'Or, 94000 Créteil.

– L'Equipe de recherche interdisciplinaire sur Elsa Triolet et Aragon (Erita) a la tristesse d'annoncer le décès de

Jean PEYTARD, professeur émérite à l'université de Franche-Comté,

et assure de sa sympathie ses proches et ses amis.

– M^{me} Marcel Roëls, son épouse, M^{me} Lysiane Roëls, M. et M^{me} Claude Roëls, ses enfants, Hugo, son petit-fils, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel ROËLS, chevalier de la Légion d'honneur, journaliste, ancien président du SNJ, ancien administrateur de la Caisse de retraite des cadres de la presse et de l'ANEP.

survenu à Paris, le 5 juillet 1999, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation a eu lieu, selon ses volontés, dans l'intimité familiale, au cimetière de Montmartre, le 7 juillet.

154, boulevard Pereire, 75017 Paris. M^{me} Lysiane Roëls, 64, rue Lamarck, 75018 Paris. M. et M^{me} Claude Roëls, 113, rue Caulaincourt, 75018 Paris.

– M^{me} Rosette Schalit-Brzyski a la douleur de faire part du décès de sa mère,

M^{me} Fernande SCHALIT,

survenu le 28 avril 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu, dans l'intimité, le 5 mai.

92, rue de la Pompe, 75116 Paris. Tel-Aviv, Rishon-le-Zion.

– Florence Smadja, son épouse, Noémi, Sarah et Daniel, ses enfants, Claude et Dalia Smadja, son frère et sa belle-sœur, Et leurs enfants, Les familles Assuied, Goldberg, Haddad, Joffe, Smadja, ont la grande douleur de faire part du décès de

David Sylvain SMADJA,

survenu le 10 juillet 1999, à l'âge de cinquante-trois ans, à la suite d'un cancer.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 juillet 1999, au cimetière parisien de Bagneux. On se réunira à 15 h 45, à l'entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Jean-Jaurès, 92260 Fontenay-aux-Roses.

– M. et M^{me} Richard Busser et leurs enfants, Jean-François Taffanel, M. Dominique Taffanel, M^{me} Robert Labbé, ses enfants et petits-enfants, Et les familles parentes et amies, ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Claude TAFFANEL, président de la Mutuelle familiale de l'Ile-de-France, membre fondateur et membre du comité de direction de l'association ADS 1992, ancien président de la caisse de retraite CRIC,

survenu le 11 juillet 1999, à son domicile, au seuil de ses soixante-dix-sept ans.

Le service religieux aura lieu jeudi 15 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17^e, où l'on se réunira, et sera suivi de l'inhumation dans l'intimité.

Un office religieux aura lieu ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part. 8, avenue Gourgan, 75017 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a quatre ans, le 14 juillet 1995,

Marie-Josée DIBANGO

quittait les siens.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

De la part de M. Manu Dibango, Ses enfants et sa famille.

Tu me manques, maman ! Je pense à toi très fort. Ton petit oiseau des îles.

– 14 juillet 1998,

Jacques MACLOUF

quittait cette vie.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

« Je disais : Au milieu de mes jours, je m'en vais. » (Is. 38, 10)

Soutenances de thèse

– Faculté de droit d'Aix-en-Provence. Le jury, présidé par le doyen Charles Debbasch, composé de MM. Jacques Antoine Basso, Jean Frayssinet, Rostane Mehdi, Xavier Agostinelli, a décerné, pour sa thèse « **Le droit français de la radiodiffusion par satellites** », le grade de docteur en droit, mention Très Honorable, avec félicitations du jury, à **M^{me} Frédérique Pollet-Rouyer**, le 2 juillet 1999.

– **Juliette Agabra-Joyeau** a soutenu, le 6 juillet 1999, sa thèse de doctorat d'informatique intitulée « **Qualification de résultats pour la coopération de modèles hétérogènes ; application à la prédiction des arrêts de fermentation viticole** ».

Le jury, sous la présidence de Patrick Gallinari, directeur adjoint du laboratoire d'informatique de Paris-VI, et composé de : Isabelle Alvarez, chercheur au CEMAGREF, Jean-Pierre Barthélémy, chef du département d'intelligence artificielle et des sciences cognitives de l'ENSTC de Bretagne, Patrick Brézillon, chercheur au CNRS-LIP6, Pierre Grenier, chercheur au CEMAGREF, Claude Millier, directeur scientifique de l'ENGREF, lui a décerné la mention Très Honorable.

Diplômes

– Onze nouveaux diplômés en septembre 1999 : DEA civilisations contemporaines comparées : sociétés et cultures occidentales face à la mondialisation. DEA de droit privé. DEA marchés et politiques publiques. DEA finances et assurances. DEA développement en chimie fine. DESS gestion des instruments financiers. DESS chefs de projets européens. Maîtrise de sciences de l'environnement. Maîtrise de sciences physiques. Maîtrise de droit mention carrières judiciaires et criminelles. DU gestion de production dans le bâtiment.

Université de Cergy-Pontoise, Tél. : 01-34-25-63-13, http://www.u-cergy.fr

NOMINATION

DÉFENSE

Laurent Giovachini est nommé, par arrêté publié au *Journal officiel* daté lundi 12-mardi 13 juillet, directeur adjoint du cabinet civil et militaire du ministre de la défense, Alain Richard.

[Né le 21 novembre 1961 à Pontivy (Morbihan), ancien élève de Polytechnique, Laurent Giovachini est ingénieur en chef de l'arme-

Pour regarder l'éclipse en toute sécurité...

En vente chez votre marchand de journaux

... les lunettes de la Société Astronomique de France !

avec LE MONDE

Partez en vacances avec Le Monde

FAITES SUIVRE OU SUSPENDRE VOTRE ABONNEMENT PENDANT VOS VACANCES :

● Retournez ce bulletin au moins 12 jours à l'avance sans oublier de nous indiquer votre numéro d'abonné (en haut à gauche de la «une» de votre journal).

● Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

RECEVEZ LE MONDE SUR LE LIEU DE VOS VACANCES.

Retournez-nous au moins 12 jours à l'avance ce bulletin accompagné de votre règlement.

DURÉE	FRANCE
2 semaines (13 n°)	96 /14,64*
3 semaines (19 n°)	139 /21,19*
1 mois (26 n°)	173 /26,37*
2 mois (52 n°)	378 /57,63*
3 mois (78 n°)	562 /85,68*
12 mois (312 n°)	1 980 /301,85*

*Offre valable jusqu'au 31/12/99

Vous êtes abonné(e)

Pour les suspensions ou transferts vacances : un numéro exclusif 0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)

Votre numéro d'abonné (impératif) :

Prénom : Nom :

Commune de résidence habituelle (impératif) :

Suspension vacances (votre abonnement sera prolongé d'autant) du : au :

Transfert sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : au :

Votre adresse de vacances :

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Vous n'êtes pas abonné(e)

Pour tout autre renseignement : 01.42.17.32.90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Votre adresse de vacances : 901M2VAC

du : au :

Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Votre adresse habituelle :

Adresse :

Code postal : Ville :

Votre règlement : Chèque bancaire ou postal joint

Carte bancaire n° :

Bulletin à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements 24, avenue du Général Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 14 JUILLET 1999

Les stations thermales défendent leurs cures

La Caisse nationale d'assurance-maladie suggère, dans son plan d'économie, le « déremboursement » de la plupart des séjours de crénothérapie. Les élus des 101 villes d'eaux françaises s'inquiètent de cette perspective et plaident pour leur maintien au nom de l'emploi. Exemple à Luchon

TOULOUSE

de notre correspondant

La devise s'étale fièrement, et en latin, au frontispice des thermes de Luchon : « *Les plus grands bains du monde romain après Naples* ». Comme la plupart de la centaine de villes d'eaux françaises, Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) aime à faire remonter la réputation de ses eaux chaudes, sulfurées et sodiques, à l'Antiquité. Mais c'est au XVIII^e siècle que ce village au pied des Pyrénées s'est transformé en une véritable petite ville. Avec l'afflux d'une clientèle fortunée venue « prendre les eaux » dans un cadre romantique, Luchon s'était proclamée « *Reine des Pyrénées* ». Une reine déchue :

en cinq ans, la station a perdu 25 % de ses curistes.

Pour stopper l'hémorragie, le nouveau directeur des thermes, le docteur Yves Moissinac, ancien cadre de l'industrie pharmaceutique, a adapté les méthodes du médicament au thermalisme : il vient de créer un mini-réseau de visiteurs médicaux exclusifs chargés de démarcher les médecins de Toulouse, Bordeaux ou Paris, afin qu'ils envoient leurs clients en cure à Luchon. Cette politique commerciale est une nouveauté pour un secteur qui s'est longtemps senti comme le parent pauvre de la médecine. L'ancien maire de Luchon, Jean Peyrafite, réclamait régulièrement au Sénat que la crénothérapie (le

thermalisme, en langage médical) soit à nouveau enseignée dans les facultés de médecine. Cet infatigable lobbyiste du thermalisme estimait que les lacunes dans la formation des médecins expliquait la désaffection pour le thermalisme.

D'autres études tendaient à prouver que la cure pouvait constituer une alternative aux médicaments : les curistes baissent leurs dépenses médicales de 40 % après leur séjour dans une station thermique, affirmait une enquête produite par le lobby thermal. Mais ces tentatives pour ranger le vieux thermalisme dans la vogue des médecines douces n'ont guère convaincu à l'heure de la maîtrise des dépenses de santé.

A Luchon, il a fallu se résoudre à voir fermer l'hôpital thermal, annexe des hôpitaux de Toulouse. Le maire, André Rettig (UDF), pourtant ancien directeur des hôpitaux de la métropole régionale, n'a pu lutter contre la rationalisation budgétaire imposée par l'agence régionale d'hospitalisation. Certes, l'établissement, avec moins de 500 curistes par an, ne représentait plus qu'une goutte d'eau dans la clientèle de la station (environ 20 000 curistes par an). Mais sa fermeture indique que Luchon ne peut plus compter sur la Sécurité sociale pour survivre.

Contrairement aux objectifs du maire, qui souhaitait retrouver un niveau de 25 000 à 30 000 curistes

annuels, les thermes de Luchon s'attendent à nouveau à une baisse de fréquentation d'ici la fin de la saison. D'autant que la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) a mis en chantier des mesures d'économie qui prévoient, notamment, que ne seront remboursées que les cures qui bénéficient d'une « certaine notion de réussite » : celles qui traitent les voies respiratoires des enfants, la dermatologie et les affections bucco-linguales. Le plan de la CNAM a été adopté lundi 12 juillet. Si Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, retient cette mesure, la rhumatologie serait touchée de plein fouet. Or elle représente l'essentiel de l'activité de Luchon, comme de la moitié des stations thermales françaises.

LEVÉE DE BOUCLERS

Dans la ville, dès l'annonce de ce plan, ce fut une véritable levée de boucliers. Le personnel des thermes et la population ont été invités à suivre les « assises du thermalisme » que la Fédération thermique et climatique française et l'Association nationale des maires de communes thermales ont convoquées d'urgence à Toulouse, en mai. L'occasion pour le maire UDF de Luchon et le conseiller général socialiste du canton de faire « l'union sacrée », alors que tout les oppose dans l'optique des prochaines élections municipales.

Chacun affirme que la fin du thermalisme signerait la mort de Luchon. Même le chef de file local de la CFDT a apostrophé les responsables nationaux de son syndicat, qui préside la CNAM. « *Nos administrateurs sont peut-être déconnectés de la réalité de terrain* », explique Jean-Edouard Gauran, qui n'oublie pas que les 200

employés communaux de Luchon, dont une cinquantaine directement affectés aux thermes, constituent l'un des plus forts bastions de son syndicat dans le département. Les thermes emploient également plus de 200 saisonniers et font encore vivre la plupart des 35 établissements hôteliers de la ville, les restaurants, les autocaristes...

Les élus des stations thermales sont désormais prêts à prendre le relais des médecins pour démon-

strer les bienfaits des cures. Un rapport parlementaire rédigé par le député-maire (PS) d'Ax-les-Thermes (Ariège), Augustin Bonrepaux, pose l'équation thermique ainsi : 100 curistes créent 10 emplois. Pour des petites villes de montagne comme Luchon, le thermalisme est donc une source d'emplois inespérés. A Luchon, les thermes font même mieux que la station de ski : ils em-

ploient davantage de personnel pendant une plus longue période et renflouent les caisses de la commune alors que la station de ski est chroniquement déficitaire. Bon an mal an, les thermes municipaux rapportent 14 millions de francs au budget communal, soit 18 % des ressources de la ville.

C'est pourquoi la commune, malgré l'épée de Damoclès du « déremboursement » qui pesait depuis des années sur ses thermes, n'hé-

Des villes d'eaux plutôt au soleil

● **Implantation.** Les 101 stations thermales en activité sont réparties sur 42 départements. Les deux tiers se trouvent au sud de la Loire. La moitié des stations thermales sont situées dans des communes de moins de 2 000 habitants. L'altitude moyenne est de 400 mètres.

● **Statut.** Les stations peuvent être gérées directement par les communes, concédées ou exploitées par une entreprise privée. Deux chaînes se partagent le marché en France : Eurothermes et la Chaîne thermique du soleil.

● **Remboursement.** La durée d'une cure est de vingt et un jours. Le prix à la journée varie de 180 à 350 francs. Les cures sur

prescriptions médicales, agréées par la Sécurité sociale, sont remboursées à 70 %. Coût moyen à la charge du curiste : 2 800 francs.

● **Fréquentation.** Seulement 1 % de la population française se rendrait en cure aujourd'hui, principalement des personnes âgées. La CNAM compte économiser 1,8 milliard de francs en déremboursant les cures. Mais Augustin Bonrepaux, député (PS) et maire d'Ax-les-Thermes, président de la commission des finances à l'Assemblée, soutient que les emplois thermaux génèrent 800 millions de francs de cotisations maladie. Le gain de la CNAM ne s'élèverait alors plus qu'à 400 millions de francs.

Réouverture des thermes de La Léchère

Le centre thermal de La Léchère (Savoie), fermé depuis mars 1998 pour raisons sanitaires, a rouvert ses portes lundi 12 juillet, par décision de la direction générale de la santé. Le ministère de tutelle a délivré une autorisation provisoire d'exploiter l'eau minérale d'une nouvelle ressource d'un captage souterrain baptisée « Natacha », à la suite d'analyses biologiques et physico-chimiques. L'établissement, propriété du district du bassin d'Aigueblanche et spécialisé dans les soins de phlébologie, gynécologie et rhumatologie, avait fermé suite à la découverte d'une contamination bactériologique de ses eaux par la légionellose.

Le chiffre d'affaires des thermes de La Léchère a atteint 45 millions de francs en 1997, pour un résultat net de 6 millions de francs. Le chiffre d'affaires des activités annexes au centre (hôtellerie, commerce, restaurant) varie de 130 à 150 millions de francs (19,82 à 22,87 millions d'euros) par an.

Le défilé républicain des Mariannes des Pyrénées-Orientales

PERPIGNAN

de notre correspondant

L'exposition devait s'achever le 14 juillet, à Perpignan, mais les Parisiens pourront peut-être la voir en l'an 2000. Simple, l'idée n'avait jamais été réalisée jusqu'ici : réunir les Mariannes de toutes les communes d'un même département. Le conseil général des Pyrénées-Orientales l'a fait dans un lieu magique, le Palais des rois de Majorque. L'exposition a reçu plus de 20 000 visiteurs. De quoi faire rêver le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, qui, invité à l'inauguration, a émis le vœu d'accueillir « Marianne, les vertus civiques » au Palais-Bourbon.

Deux cent vingt-cinq maires – un seul a refusé – ont prêté le buste de celle qui veille sur leurs délibérations municipales. La Marianne d'Injalbert, distribuée généreusement par les préfets pour le centenaire de la Révolution française, en 1889, est celle qui, de taille variable, est encore en place dans de nombreuses communes. Mais il y a aussi des Mariannes bonapartistes au front ceint de lauriers avec la devise Concorde, ou encore des Mariannes qui empruntent leur couronne à Apollon, leur cuirasse à Minerve ou leur bonnet à Mithra.

Marianne peut être religieuse, en plâtre ou en couleurs. Etoile, béret, lauriers, olivier, chêne couvrent son chef. Faisceau, arme, balance, flambeau, niveau

et delta, tables de la loi l'accompagnent. Parfois, elle va même jusqu'à se présenter au visiteur nue et sans attribut.

A Thuir, elle est en terre cuite et debout, tandis que ses voisines sont en buste ou cintrées « à l'italienne ». A Collioure, signée Gustave Violet, elle porte mantille et bonnet. A Saint-Jean-de-l'Abère, elle a les traits de Marie-France, l'épouse de Pierre de Besombes-Singla, qui la fit prendre pour modèle alors qu'il était maire de la commune en 1970.

FACTURE CLASSIQUE

La doyenne de cet ensemble, celle de Pollestres, est aussi l'une des plus colorées. Créée en 1830, elle a été gardée jalousement par des partisans républicains avant de pouvoir être montrée au grand jour, lorsque la III^e République fut proclamée. Souvenir douloureux de la dernière guerre et du maquis de Valmanya, village incendié par les Allemands, la Marianne locale est la seule à être noire.

Christian Bourquin, président (PS) du conseil général des Pyrénées-Orientales, pense déjà à un concours auprès des étudiants des Beaux-Arts pour faire réaliser la Marianne de l'an 2000 : « *Le buste devra être de facture classique, mais les attributs seront libres.* »

Jean-Claude Marre

DÉPÊCHES

■ **ÎLE-DE-FRANCE :** Lionel Jospin, inaugurant, lundi 12 juillet, la cinquième ligne du RER francilien, Eole, a estimé que cette réalisation, d'un coût de 8 milliards de francs (1,2 milliard d'euros), était « *l'un des derniers grands travaux de ce type avec creusement* ». Cette ligne représente « *un pas en avant* » pour l'est de l'Île-de-France, a reconnu le premier ministre. Mais il a ajouté que, désormais, « *la politique qui allait se développer* » privilégierait « *davantage les travaux en surface avec les tramways* » et « *l'utilisation des lignes existantes avec des liaisons de banlieue à banlieue* ». Mise en service le 14 juillet, Eole comportera huit stations dans un premier temps (Saint-Lazare/Chelles-Gournay) et quinze dès l'ouverture du deuxième tronçon desservant Villiers-sur-Marne, le 30 août (*Le Monde* du 12 juillet).

■ **CHARENTE-MARITIME :** la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon (Charente-Maritime) a été officiellement créée par un décret publié dimanche 11 juillet au *Journal officiel*. Repris par Dominique Voynet, ministre de l'environnement, le projet avait été gelé en 1996 par son prédécesseur, Corinne Lepage, sous la pression des chasseurs de gibier d'eau. Une réglementation stricte régira désormais ces 2 600 hectares entre la Sèvre niortaise au nord et Marsilly au sud.

François Grosrichard

Une convention interrégionale pour le Massif central

LE GROUPE parlementaire du Massif central (qui réunit une cinquantaine de députés de toutes tendances) et le commissariat à l'aménagement – qui dépend de la Datar – ont mis au point un document qui définit les priorités pour les sept ans à venir de ce vaste territoire (18 départements), dont les chiffres du recensement montrent l'extrême fragilité : les populations d'Auvergne et du Limousin, notamment, ont sensiblement diminué entre 1990 et 1999.

Ce « projet de convention interrégionale Massif central 2000-2006 » viendra s'ajouter aux contrats de plan des régions concernées, qui sont au cœur du comité interministériel que réunira Lionel Jospin, le 23 juillet à Arles. Le projet de convention devait être soumis aux élus et responsables économiques le 13 juillet à Clermont-Ferrand, lors d'une rencontre présidée par Valéry Giscard d'Estaing, président (UDF) du conseil régional d'Auvergne.

Vu la nécessité de « *faire jouer la solidarité nationale pour un espace qui couvre un septième du territoire* », la convention veut renforcer ou créer des « *pôles d'excellence* » susceptibles de créer de la valeur ajoutée à partir de la matière grise : pôle céramique (Limoges), pôle de l'eau (Limoges, Saint-Etienne), des technologies du vivant (Clermont-Ferrand, Limagne), de la viande (Ro-

dez, Limoges), où les organismes de recherche, les universités, les petites entreprises sont invitées à travailler en « *réseaux d'intelligence* ». Les élus ambitionnent d'attirer et de retenir dans les PME, d'ici à 2006, 5 000 jeunes diplômés supplémentaires. Au chapitre agricole, le document a pour objectif de produire beaucoup plus de viande bovine pour faire des animaux de qualité élevés à l'herbe un atout commercial (contrats avec les abattoirs et les transformateurs) en même temps qu'environnemental. Le Massif central devrait être aussi à l'horizon 2010 le premier producteur européen de viande biologique.

Le désenclavement par les infrastructures est toujours une priorité majeure : la route est-ouest, dite « Centre-Europe Atlantique », entre Genève et La Rochelle et l'axe Toulouse-Lyon via Mende. Quant aux trains, il s'agit de moderniser les axes Paris-Limoges-Toulouse, Béziers-Clermont-Ferrand-Paris et Clermont-Lyon.

Au total, les élus estiment que cette convention interrégionale spécifique devrait être susceptible d'être financée à hauteur de 4 milliards de francs en sept ans, hors infrastructures de transport. « *Mais si nous obtenons 1 milliard, ce sera bien* », confie un élu.

Ivan ILLICH :

- Entretien exclusif : après un long silence Ivan Illich revient sur son passé, ses erreurs et évoque l'avenir

Dossier : Astronomie

- Le récit de trois mille ans d'hésitations et de découvertes pour comprendre le ciel.
 - Aujourd'hui, que reste-t-il encore à trouver ?
- Lentement, mais sûrement, l'école s'ouvre à l'enseignement de l'astronomie. Enquête et reportage.
 - Comment devenir astronome ? Le témoignage de Jean-François Clervoy

Culture :

- Expositions, cinéma, théâtre, les festivals de l'été : tous les rendez-vous de vos vacances

Et tout ce qu'il faut savoir sur l'éclipse du 11 août avec, en cadeau, un grand poster et les lunettes de la Société astronomique de France.



« Saint Paul prêche aux juifs dans la synagogue de Damas », mosaïque, art byzantin (395-1453), Monreale, Duomo (Italie).

« Je suis d'avis de ne pas accumuler les obstacles devant ceux des païens qui se tournent vers Dieu, ajoute-t-il. Écrivons-leur simplement de s'abstenir des souillures de l'idolâtrie, de l'immoralité, de la viande étouffée et du sang. » Avocats des païens convertis, Paul et Barnabé ont gagné la partie. On les renvoie à Antioche, porteurs d'une sorte de règlement minimum qui restera à l'histoire comme l'unique « décret » du concile de Jérusalem : « Les apôtres saluent leurs frères païens d'origine qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie. Nous avons décidé de ne vous imposer aucune autre charge que ces exigences inévitables : vous abstenir des viandes de sacrifices païens offertes aux idoles, du sang, des animaux étouffés, ainsi que de la fornication. De quoi vous ferez bien de vous garder consciencieusement. Adieu. »

C'est le premier geste d'indépendance de l'Église par rapport à la Loi juive. Il y en aura beaucoup d'autres après ce « sommet » de Jérusalem. Battus sur la circoncision, les stricts « judéo-chrétiens » vont se rabattre sur les lois de pureté qui interdisent à un juif de partager sa table

avec un non-juif. Sur ce fameux « tabou » de la communauté de table, Paul, encore lui, monte au créneau. L'idée que puissent naître deux Églises distinctes – les purs et les chrétiens de seconde zone –, incapables de célébrer ensemble la dernière cène du Seigneur (la messe), lui est insupportable. Quitte à accentuer l'éloignement entre juifs et chrétiens.

Paul va jusqu'à provoquer Pierre, le réprimande lors du fameux « incident d'Antioche » qu'il raconte dans sa lettre aux Galates. Un jour en visite en Syrie, Pierre veut faire plaisir à tout le monde et mange à la table de chrétiens venus du paganisme. Surviennent des durs, « certaines gens de l'entourage de Jacques », écrit Paul, qui crient au scandale. Il poursuit : « On vit Pierre se dérober et se tenir à l'écart, par peur des circoncis. » Pierre s'est mis dans son tort et Paul ose réprimander le premier disciple de Jésus. Il lui reproche sa couardise. On ne connaît pas la réaction de Pierre, mais Paul poursuit son avantage : « Comment peux-tu contraindre les païens à se comporter en juifs ? Nous sommes, nous, des juifs de naissance, et non

pas des païens. Nous savons cependant que l'homme n'est pas justifié par les preuves de la Loi, mais seulement par la foi de Jésus-Christ. »

Autrement dit, l'Ancien Testament des juifs – c'est-à-dire l'ancienne alliance passée entre Dieu et son peuple – ne trouve son sens que lorsque le Christ en accomplit les promesses et que la grâce libératrice supplante la Loi juive asservissante. Après une telle provocation, Paul se rend à Jérusalem avec crainte et tremblement, mais la foule juive gronde de plus belle. Elle le chasse du Temple, veut le mettre à mort. Il réussit à s'échapper, mais ces menaces le renforcent dans sa vocation : c'est vers les « nations » ou les « gentils » (païens) qu'il doit désormais se tourner. Dans les voyages qui l'occuperont jusqu'à la fin de sa vie, jusqu'à Athènes et à Rome, il n'en finit pas d'affirmer qu'il a reçu pour mission de prêcher d'abord aux païens, quitte à scandaliser les juifs restés juifs, qui ne reconnaissent pas le Messie et vivent toujours dans le « monde ancien ».

Faut-il faire de Paul le responsable d'une séparation judéo-chrétienne qui imprimera sa marque à l'histoire pendant deux mille ans ? Ce n'est pas si simple, car le même n'en finit pas également de recoller les morceaux. Il affirme que c'est le Dieu d'Israël qui l'envoie prêcher Jésus : « Je ne dis rien de plus que ce que Moïse et les prophètes ont dit

qu'il devait arriver. » Jamais il n'exécute une mission sans se rendre d'abord dans la synagogue. L'en chasse-t-on comme à Ephèse ? Il s'installe dans une école juive toute proche. Quand il débarque enfin à Rome, il ne s'enferme pas dans son image de renégat. Il y revendique au contraire sa qualité de juif et renvoie dos à dos juifs et païens : les juifs ont été infidèles, mais les païens sont restés idolâtres. Il voit naître chez les nouveaux chrétiens de Rome une tendance à s'éloigner de la source

qu'elles se rejoignent. La distance ne va pas cesser de se creuser, en effet, entre le judaïsme et un christianisme qui repose largement sur une querelle d'héritage. Le christianisme a rejeté certaines pratiques du judaïsme, mais il a gardé la foi dans un Dieu unique, dans l'histoire du salut, les Écritures, l'éthique, l'attente d'un accomplissement. Israël et l'Église sont devenus deux voies concurrentes de salut. En se privant du lien avec le judaïsme – ce péril absolu que Paul avait aperçu et dénoncé – la

L'antijudaïsme des origines chrétiennes a-t-il ouvert la voie à l'antisémitisme moderne, païen et racial des nazis, qui débouche sur la tragédie d'Auschwitz ?

juive et les met en garde : de même que les juifs n'ont pas voulu ouvrir leurs portes aux païens, de même les « pagano-chrétiens » ont tort d'oublier que l'origine de leur foi est juive. Paul ne se montre jamais aussi juif que dans un milieu païen et aussi païen que dans un milieu juif.

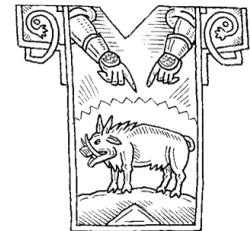
Quoi qu'il en soit, des voies divergentes ont bien été empruntées et il faudra vingt siècles – et combien de persécutions – pour

communauté chrétienne naissante a oublié que l'histoire du salut passe toujours par l'histoire du peuple élu.

La vulgate chrétienne des origines a répandu une image tronquée, dégradante, haineuse du peuple d'Israël. L'« enseignement du mépris », que l'historien Jules Isaac ira dénoncer en 1961 à Rome devant le pape Jean XXIII, naît. Il se fonde sur les Pères de l'Église, sur un Grégoire de Nysse (vers 331-394) qui dénonçait « les tueurs

du Seigneur », un Jérôme (vers 347-419) qui stigmatisait « les serpents dont l'image est Judas et la prière un braiment d'âne », un Jean Chrysostome (350-407) qui traitait les synagogues de « lupanars » et n'avait pas de mot assez cru pour vilipender « ces bandits perfides, destructeurs, débauchés, semblables au cochon, surpassant les bêtes sauvages en férocité, qui immolent leurs enfants au diable ». Ces vénérés Pères de l'Église avaient la métaphore animale et la verve facile.

On est au IV^e siècle. Depuis l'édit de Milan signé par Constantin (313), la liberté religieuse est tolérée. Le christianisme devient religion de l'empire. Or, le judaïsme a survécu à la destruction du Temple en 70. Il s'est étendu loin de Jérusalem et continue d'attirer païens et chrétiens. Aussi la controverse monte-t-elle. On est dans un



contexte de pure polémique, que le Talmud entretenait aussi. Les évêques et les théologiens se défendent de la concurrence par les pires moyens. Leur antijudaïsme va se transmettre de génération en génération, avec les phases aiguës des croisades et de l'inquisition.

Les droits des juifs sont peu à peu abolis. Ils sont expulsés de la France de Philippe le Bel en 1306, de l'Espagne des rois catholiques en 1492. Le XI^e siècle invente le ghetto, la rouelle en France, le chapeau pointu en Allemagne. Les juifs sont accusés de viols d'hostie, de meurtres rituels, d'empoisonnement de puits. « Ils ont tué Jésus », alors les juifs peuvent bien égorger les enfants ou répandre la peste noire ! A Béziers, jusqu'en 1160, la lapidation des maisons juives est autorisée du samedi des Rameaux au samedi de Pâques. A Toulouse, chaque veille de Pâques, un juif est publiquement giflé par le seigneur de la ville. Il y a encore cinq siècles à Rome, quand un pape est élu, le chef de la communauté juive doit lui remettre son plus beau livre de la Torah, se prosterner devant lui et recevoir un coup de pied bien placé, avant de rentrer entre deux haies de passants qui l'insultent. Jusqu'en 1959, une prière pour les « juifs perfides » (du latin *perfidis*, infidèle), supprimée par le pape Jean XXIII, fait partie de la liturgie catholique du Vendredi saint.

L'antijudaïsme des origines chrétiennes a-t-il ouvert la voie à l'antisémitisme moderne, païen et racial des nazis, qui débouche sur la tragédie d'Auschwitz ? Le Vatican a publié, le 15 mars 1998, un document qui conteste cette thèse, sans nier la responsabilité de nombre de chrétiens dans les aberrations du passé. Depuis, les Églises ont accepté de relire les fondements de leur foi à la lumière de cet événement de la Shoah qu'Elie Wiesel ou Emmanuel Levinas qualifient d'« absence » ou d'« éclipse » de Dieu. A l'enseignement du mépris, elles ont substitué un « enseignement de l'estime » des juifs. Lors de son concile Vatican II (1962-1965), l'Église catholique a condamné les stéréotypes, lavé le peuple juif de la vieille accusation de « déicide », affirmé que le peuple élu n'est ni réprouvé, ni dépossédé de l'alliance avec Dieu.

Le 13 avril 1986 à Rome, un pape se rend, pour la première fois, dans une synagogue. Ce jour-là, à la manière de Paul dans son épître aux Romains, Jean Paul II rappelle avec force que les juifs sont les « frères préférés et, en un sens, les frères aînés » des chrétiens. Après près de deux mille ans, la boucle est bouclée. La réconciliation n'est pas achevée, mais la voie a été ouverte d'une « repentance » à l'égard du peuple juif sans doute tardive, mais qui, avant l'an 2000 et l'entrée dans le troisième millénaire du christianisme, prend tout son sens.

Henri Tincq
Dessins : Philippe Kailhenn

PROCHAIN ARTICLE :
Augustin d'Hippone,
un intellectuel engagé devenu
« docteur de la grâce »

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télëx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Les scandales russes

FAUT-IL aider, financièrement, la Russie ? La question est aussi vieille, ou presque, que... la grande Russie ? Débatue au début du siècle déjà, puis à l'époque de l'URSS finissant ensuite, elle continue à embarrasser, depuis une dizaine d'années, la communauté internationale. Annoncée à l'origine pour le 14 juillet, la réunion du conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) doit décider de la reprise, ou non, de ses crédits à Moscou. Les révélations apportées par une justice russe en voie d'émancipation tout autant que par les enquêtes de cabinets américains sur l'utilisation de l'argent du FMI au cours des dernières années obligent les Occidentaux à une nouvelle réflexion sur le sujet.

Les informations réunies à Moscou, Washington et Zurich tendent en effet à confirmer ce que beaucoup soupçonnent depuis longtemps. Les sommes considérables que le FMI a mises à la disposition de la Russie depuis le début des années 90 ne sont pas utilisées pour remettre en ordre l'économie du pays : elles sont détournées, pour l'essentiel, par une petite oligarchie qui détient le vrai pouvoir à Moscou, ces hommes qui entourent aujourd'hui Boris Eltsine, demain un autre. Pour l'instant, aucune preuve précise n'a pu être établie à l'encontre de l'un ou l'autre de ces oligarques. Le procureur chargé de ces enquêtes, Iouri Skouratov, a été démis de ses fonctions. Les conclusions des audits de Price Waterhouse-Coopers n'ont pas encore été rendues publiques. Les éléments

disponibles sont pourtant pourment stupéfiants.

On a ainsi appris que la banque centrale de Russie a délégué, entre 1993 et 1998, à une obscure société off shore, Fimaco, basée dans l'île Anglo-Normande de Jersey, la gestion d'une partie des réserves monétaires de l'Etat. Dotée d'un capital de 1000 dollars, cette petite structure a géré jusqu'à 50 milliards de dollars ! Elle aurait, à l'occasion, pratiqué détournements et malversations. On a aussi appris qu'ex-ministres et vice-ministres étaient des opérateurs actifs, et initiés, sur le marché financier. Une partie des crédits du Fonds a servi, pendant l'été 1998 et sous prétexte de défense du rouble, à protéger les intérêts financiers de quelques oligarques. Le plus souvent, donc, l'argent du Fonds aboutit dans les comptes suisses de quelques privilégiés.

En croyant aider la Russie, le FMI aide quelques Russes. Ce n'est, à l'évidence, pas son rôle. Faut-il pour autant interrompre tout crédit ? Le pays est trop grand et trop puissant, sur le plan nucléaire notamment, pour être abandonné à son sort. L'argument est connu – et constamment utilisé par Moscou. Il n'est peut-être pas aussi pertinent qu'on le croit. Il y a un an, le rouble s'est effondré, l'économie mondiale en a à peine été affectée. Une chose est sûre : la communauté internationale doit exiger avec davantage de détermination une plus grande transparence sur l'usage fait des fonds qu'elle prête. En la matière, il est urgent de mettre fin à l'« exception russe ».

Le Monde est édité par la SA LE MONDE <p>Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p> Directeur de la rédaction : Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Feneci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometau Directeur artistique : Dominique Royquette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fournert Rédacteurs en chef : <p>Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Editoriaux et analyses</i>) ; Laurent Grelisamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>) ; Michel Kajman (<i>Débats</i>) ; Eric Le Boucher (<i>International</i>) ; Patrick Jarreau (<i>France</i>) ; Franck Nouchi (<i>Société</i>) ; Claire Blandin (<i>Entreprises</i>) ; Jacques Buob (<i>Aujourd'hui</i>) ; Josyane Saigneau (<i>Culture</i>) ; Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique : Eric Azan</p> Médiateur : Robert Solé Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994) Le Monde est édité par la SA Le Monde Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le capitalisme « dirigé » de M. Truman

LE DEUXIÈME rapport économique semestriel, que le président Truman vient de lire au Congrès, confirme les tendances de celui qu'il avait présenté en janvier, et qui fut alors qualifié de « *néo-new deal* ». M. Truman reconnaît qu'une légère dépression – plutôt qu'une véritable crise – se dessine depuis quelques mois.

Il ne croit pas cependant que l'énorme production des quatre dernières années soit une surproduction, et qu'il convienne de la freiner. Il juge l'économie nationale capable d'absorber l'essentiel d'une production accrue. Il suffit pour cela, dit-il, que l'emploi et le pouvoir d'achat s'accroissent constamment.

Mais ce progrès ne peut s'accomplir que par une action vigoureuse de l'Etat. Il n'est pas question de laisser-faire. La tendance naturelle des producteurs, en période de récession, est de produire moins, de

restreindre les investissements. Seul le gouvernement peut prendre des mesures qui agissent en sens inverse.

Celles que propose M. Truman sont le maintien des prix agricoles, l'augmentation du salaire minimum et des secours aux chômeurs, le développement de la sécurité sociale, celui des travaux publics, l'octroi de prêts aux Etats et aux administrations locales pour accomplir ces travaux.

Le programme présidentiel est donc celui d'un puissant expansionnisme économique sous l'impulsion et avec l'aide de l'Etat. Il fait appel aux initiatives individuelles, mais n'admet pas qu'elles suffisent à surmonter les difficultés. C'est à l'Etat de prendre les mesures positives qui pourront empêcher des régressions momentanées et assurer un progrès continu de l'économie.

(14 juillet 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Leçons d'Israël

par *Daniel Rachline* et *Jacques Tarnero*

A U plus grand dam de ceux qu'Israël exaspère soit parce qu'ils le détestent à des degrés divers, du Hamas au Hezbollah, soit parce qu'il dérange leur vision du monde, du Quai d'Orsay au Quai d'Orsay, soit parce qu'il perturbe leurs catégories de pensée, du *Monde diplomatique* à Danièle Sallenave, c'est une formidable leçon d'énergie politique qu'Israël est en train de donner. C'est un démenti à ce que l'on nomme en anglais la « *self fulfilling prophecy* », une prophétie qui se nourrit elle-même. Cette « prophétie » semblait annoncer un destin de malheur. Elle vient de subir un échec.

Pour ses ennemis, Nétanyahou était en quelque sorte la vérité d'Israël. L'Israël de Nétanyahou était l'incarnation, l'aboutissement de ce qu'ils avaient toujours estimé qu'Israël était, ne pouvait qu'être, ne pourrait qu'être. Ces caricatures avaient une raison. Pendant de longues années, la représentation du conflit entre Israël et les Arabes passait au filtre du double refoulement de notre histoire : le premier à l'égard des juifs, disparus dans la part maudite de l'histoire européenne, le second à l'égard des Algériens disparus dans la guerre sans nom...

Un étrange processus thérapeutique se mit alors en place faisant des Israéliens des pieds-noirs de substitution et des Palestiniens les nouveaux fellaghas, sinon les nouveaux FTP. Les nouveaux porteurs de valises crurent voir leurs équations vérifiées quand, en 1982, les massacres de Sabra et de Chatila furent commis sous les yeux de l'armée d'Israël. Une boucle infernale semblait s'être fermée.

Ces mauvais augures se sont encore trompés et c'est tant pis pour les frustrés de la rédemption des culpabilités occidentales sur le dos d'Israël. En rejetant Nétanyahou et en élisant Barak, ce peuple a une fois de plus su trouver cette capacité à affronter les plus grands dangers et Nétanyahou était bien le danger immédiat qui menaçait Israël.

Porte-drapeau de la bigoterie fanatique autant que de la technicité obtuse, « *Bibi* » défendait la terre d'Israël avec la subtilité d'un fermier du Middle-West en lutte contre l'Etat fédéral et les « *intellectuels sans couilles* » de la côte Est. Si Rabin a été assassiné par un fanatique juif, ce geste fut rendu possible par la caution idéologique donnée par Nétanyahou aux pires errances politico-religieuses. Ce faux dévot savait marier le libéralisme économique à la Milton Friedman aux bondieuseries mafieuses à la Arie Deri. L'effet se solde en termes de désolidarisation

Une fragile alternance en Belgique

Suite de la première page

Le changement de génération politique au PS, amenant au pouvoir des personnalités comme Laurette Onkelinx, vice-premier ministre, ou qui place le moderniste Elio Di Rupo à la tête de la région wallonne, ainsi que l'arrivée des écologistes, grands vainqueurs des élections dans les exécutifs fédéral et régionaux, donne du nouveau pouvoir belge une image rapide, féminisée, bref moderne.

La rapidité même avec laquelle se sont déroulées les négociations préalables à la formation des gouvernements a étonné : une vingtaine de jours alors qu'en moyenne ces tractations duraient presque trois mois... La Belgique aurait-elle, grâce au choc de la crise de la dioxine, retrouvé le chemin d'une pratique plus saine de la démocratie, des réformes radicales du fonctionnement de l'Etat, de mœurs politiques et administratives apparues à l'occasion de crises comme l'affaire Dutroux ou celle du poulet contaminé ?

C'est le mieux que l'on peut souhaiter à une nation proche géographiquement, historiquement et culturellement de la France, et dont le rôle dans la construction européenne a été et reste important. Cependant, ce n'est pas insulter l'avenir que d'émettre quelques doutes sur la solidité de la nouvelle formule gouvernement-

et de confusion sociale. Avec l'importation du modèle idéologique ultralibéral, ce sont les idéaux fondateurs d'égalité et de justice sociale qui devinrent étrangers sur la terre des kibboutzim. Son départ a laissé un pays troublé, exaspéré, dont les bases morales sont à retrouver, voire à refonder. Il a aussi laissé une diaspora rendue schizophrène par les sirènes de la sottise obscurantiste et communautariste.

Penser cette refondation, en Israël et dans la vie juive, nécessite une réflexion rétrospective. Quand, en 1975, le Likoud prit la majorité politique en Israël, mettant ainsi fin à la longue période du pouvoir travailliste, Henri Atlan publiait dans la presse française un article intitulé « L'orientalisation d'Israël ». Il y pointait ce paradoxe géopolitique proche-oriental : la présence d'Israël, îlot de culture politique occidentale au sein d'un Orient oriental, non démocratique et compliqué. Le modèle politique et idéologique laïque, démocratique

Les mauvais augures se sont encore trompés et c'est tant pis pour les frustrés de la rédemption des culpabilités occidentales sur le dos d'Israël

et socialiste qui inspirait jusque-là Israël s'alignait sur le modèle nationaliste. C'est dans le reflet de l'adversaire arabe que la destinée de l'Etat d'Israël semblait pencher. L'usure du pouvoir, l'inextricable complexité des problèmes intérieurs et extérieurs qui assaillaient Israël avaient favorisé de nouveaux schémas de pensée nourris du retour du religieux, jusque dans ses formes politiques les plus irrationnelles. La culture politique dominante d'Israël nourrie du rationalisme européen cédaît le pas devant la grande vague qui submergeait l'Orient. Israël s'orientalisait, à cette différence fondamentale près qu'Israël demeurerait un Etat démocratique entouré de régimes autoritaires sinon dictatoriaux.

Dans le monde arabe et musulman, les modèles politiques des années 50 inspirés d'un nationalisme teinté de socialisme tels le Baas ou le nassérisme refluaient au profit du modèle khomeyniste des divers fous de Dieu dont certains clones barbus paraissaient inspirer jusqu'en Israël même un nombre croissant de vocations. La paix avec l'Egypte laissa espérer le début d'un lent processus. On se prit à rever la figure d'un de Gaulle chez Menahem Begin. Hélas, la guerre du Liban ne fit qu'accentuer la

penle de la « *self fulfilling prophecy* ». L'intifada passant des pierres au couteau au cri d'« Allah akbar » annonçait en retour tous les risques d'une « *OASisation* » potentielle de la société israélienne.

Le destin semblait avoir tendu un piège diabolique à la seule utopie politique née au XIX^e siècle qui ne se soit pas transformée en barbarie au XX^e. Le sionisme, le mouvement d'émancipation nationale du peuple juif, semblait contraint d'avouer son intime perversion tant annoncée par ses ennemis. L'Etat des victimes devenu l'Etat des vainqueurs aurait enfin révélé son vrai visage, celui de l'oppression et de la régression politique. En une génération, le peuple d'Israël avait déjà vu beaucoup de sang avec dans sa mémoire d'autres horreurs subies par des générations précédentes, tant et si bien que ces juifs d'Israël se sont mis à croire que la vérité de leur histoire ne pouvait se lire que dans les cendres de ces deuils infinis.

Qui veut comprendre la psychologie collective de ce peuple doit faire un saut dans ce passé. Et qui veut penser la complexité du conflit israélo-palestinien ou de la relation judéo-arabe doit se saisir des enjeux mémoriaux de ces relations.

La France, qui aime tant cultiver les commémorations, devrait faire jouer cet intérêt pour assumer un rôle qu'elle peut seule détenir par sa relation passionnelle aux choses juives autant qu'aux choses arabes, pour imaginer un rôle de pont entre les rives de la Méditerranée. Les signes de crispations ne manquent pas, à mesure que se creuse l'écart identitaire entre Orient et Occident. L'Europe qui se cherche semble en panne d'imagination collective autre que technocratique. La tragédie du Kosovo confirme, si besoin est, la faiblesse des Européens. Or c'est l'intérêt bien compris de l'Europe et de la France, en proie à la montée de tensions interethniques, d'aider intelligemment au développement de la paix dans cette région.

La fameuse « *politique arabe de la France* » pourrait laisser place à un discours moins ronflant au profit d'une « *politique proche-orientale* » équilibrée. La tâche n'est pas aisée dans cet Orient compliqué, mais si l'Europe veut aussi retrou-

ver un rôle au Proche-Orient, alors elle doit mettre en harmonie sa pratique politique avec ses principes politiques qui tiennent compte des charges symboliques des divers acteurs. La « valeur ajoutée » de l'Europe, par rapport aux Etats-Unis, au Proche-Orient serait de cesser de considérer ces peuples uniquement sous l'angle du marché et de penser que cette région ne se réduit pas à une clientèle.

En charge des commandes politiques de l'Etat d'Israël, Ehoud Barak est aussi en charge de la part symbolique d'Israël. Ses deux premiers gestes ont consisté à aller sur la tombe d'Itzhak Rabin et devant le mur du Temple. Ils rappellent la nécessaire alliance de l'éthique et du politique dans la vie juive, de la tradition et de la Loi.

Aujourd'hui, en Israël, deux combats sont indissociables : la bataille pour le renforcement de la culture démocratique dans l'Etat et la bataille pour la paix entre Israël et ses voisins. Les Israéliens qui ont voté pour Ehoud Barak savent que la sécurité pour Israël réside dans la paix avec ses anciens ennemis, c'est-à-dire avec ceux qui reconnaissent enfin à Israël le droit à exister en tant que tel. Ceux qui rêvent d'autre chose savent intimement que leur projet chimérique est celui des cimetières. Tous savent qu'il faudra se déterminer entre une société démocratique, ouverte sur le monde, et un ghetto fondamentaliste.

A ce moment de l'histoire, la diaspora a aussi à prendre la parole. Elle a toujours été la victime de ses silences. Solidaire d'Israël quand Israël était en guerre, la diaspora ne saurait se taire quand une paix est possible entre Israël et ses voisins. Le nationalisme juif par procuration, la rétraction ethniciste, tels qu'ils se sont souvent manifestés, relèvent aujourd'hui d'un dramatique aveuglement. Le génie du judaïsme ne se mesure pas à la longueur des papillotes pas plus qu'à quelques kilomètres carrés de plus à l'ouest du Jourdain. C'est le refus de tenir compte du droit de l'autre qui constitue le vrai danger pour la survie de l'Etat d'Israël.

Les questions posées par Hillel demeurent d'une étonnante actualité : « *Si je ne me soucie pas de moi, qui le fera ?* »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Les questions posées par Hillel demeurent d'une étonnante actualité : « *Si je ne me soucie pas de moi, qui le fera ?* »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Les questions posées par Hillel demeurent d'une étonnante actualité : « *Si je ne me soucie pas de moi, qui le fera ?* »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Mais si je ne me soucie que de moi, qui suis-je ? »

Le Monde des
DEBATS
Restez libre, cultivez votre sens critique.
Oser penser
la post-humanité



La nouvelle thèse de Francis Fukuyama
Les réponses de Alain Touraine, Immanuel Wallerstein, Joseph S. Nye

La riche maturité du roman américain
Olivier Cohen

Ossip Mandelstam, le poète et le tyran
Pierre Pachet

Voyage au cœur du nationalisme catalan
Jean-Pierre Clerc

L'ingérence : morale ou stratégie ?
Mario Bettati/Alain Joxe

Balkans : Les ressorts d'une culture de la défaite
Ivaylo Znepolski

L'art peut-il tout dire ?
Philippe Sollers/Jacques Soulillou

Vive la moulinette européenne
Michel Wiewiorka

Mensuel.
En vente 24 F, chez votre marchand de journaux.

Abonnement 209 F :
70, rue Compans 75019 PARIS - Tél. 01 44 84 85 00

Air liquide et Air Products accélèrent la concentration dans les gaz industriels

Le rachat du britannique BOC leur coûte 71,7 milliards de francs

Le conseil d'administration de British Oxygen Corp. (BOC) a approuvé, lundi 12 juillet, l'offre de rachat présentée par le français Air liquide et

l'américain Air Products. Les deux groupes spécialisés dans les gaz industriels se sont entendus pour se partager les actifs de la firme britan-

nique. La concentration dans ce secteur, très gourmand en capitaux, s'accélère pour suivre des clients de plus en plus mondiaux.

LA SIXIÈME offre a été la bonne. Après une séance marathon, le conseil d'administration de British Oxygen Corp (BOC) a accepté, dans la nuit du lundi 12 juillet au mardi 13, la proposition de rachat présentée conjointement par ses concurrents, le français Air liquide et l'américain Air Products. Il recommande à ses actionnaires d'apporter leurs titres à l'opération de rachat qui va être lancée dans les prochaines semaines par les deux groupes spécialisés dans les gaz industriels.

Cette recommandation évite une opération hostile que le français et l'américain ne souhaitaient pas entreprendre. Mais pour emporter la décision, ils ont mis le prix : leur offre à 1 460 pence affiche une prime de 42 % par rapport au cours moyen de l'action, avant les rumeurs de rachat. Au total, les acheteurs déboursent 7,2 milliards de livres (71,7 milliards de francs), soit 1,8 fois le chiffre d'affaires de BOC en 1998.

Cette offre élevée est en fait un prix de démantèlement, accepté par le conseil d'administration bien que BOC occupe la place de numéro trois mondial dans le secteur des gaz industriels. Depuis plusieurs années, BOC a eu pour seule stratégie de restructurer et de réduire les coûts. Ne pouvant aller plus loin, il a préféré obtenir la meilleure valorisation pour les actionnaires plutôt que d'assurer la survie du groupe.

Voulant éviter de se laisser entraîner dans de ruineuses surenchères, Air liquide et Air Products

se sont associés pour faire une offre attractive. Les deux groupes paieront à égalité le rachat de BOC. Le français compte financer sa part par endettement, avant de lancer une augmentation de capital correspondant à 20 % de la transaction, ce qui ramènerait son endettement à hauteur de 100 % de ses fonds propres. Les deux partenaires se partageront les actifs de la société britannique. Dans leurs discussions, ils ont été attentifs à leurs positions concurrentielles, afin de ne pas se retrouver, ni l'un ni l'autre, en posi-

tion dominante. L'achat de BOC doit être examiné par les commissions de la concurrence américaine, européenne et japonaise.

« PRÉSERVER LES ÉQUIPES »

Le partage des activités de BOC se fera sur une base géographique. Air liquide reprendra toutes les activités de la firme britannique en Grande-Bretagne, en Irlande, au Japon, dans une grande partie de l'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Malaisie, Chine du Sud), et dans des régions des Etats-Unis où il n'est pas encore présent. Air Products héritera des sociétés de BOC en Australie, en Nouvelle-Zélande, dans d'autres parties des Etats-Unis. Il reprendra, en plus, les activités de gaz carbonique aux Etats-Unis, domaine où il est peu présent. « Toutes les autres activités de BOC qui n'auront pas été cédées deviendront la propriété soit d'Air liquide soit d'Air Products après examen », précise le communiqué des deux groupes.

« Notre souci a été aussi de préserver les équipes en place. Maintenir des entités géographiques nous a paru le meilleur moyen pour atteindre cet objectif », explique Alain Joly. Le PDG d'Air liquide pense que la méthode employée permettra de garantir, pour l'essentiel, l'emploi des 30 000 salariés de BOC. « Les zones de recouvrement sont peu nombreuses. Des suppressions d'emploi seront peut-être nécessaires au siège. Mais nous ne savons pas encore en chiffrer l'ampleur », dit-il.

Avec ce rachat, Air liquide assure sa place de numéro un mondial tandis qu'Air Products devient le numéro deux devant Praxair. D'autres, comme le suédois Aga ou l'allemand Messer, se trouvent marginalisés. Ce qui pourrait conduire à nouvelles concentrations dans le secteur.

Trois acteurs majeurs

Le marché mondial des gaz industriels s'élevait en 1998 à 31 milliards de dollars, dont 14 % détenus par BOC. Après son rachat :

- **Air liquide**, numéro un, voit sa part de marché passer de 18 % à 25 %.
- **Air Products** (Etats-Unis) passe

du quatrième au deuxième rang, avec une part de 16 % au lieu de 9 %.

- **Praxair** (Etats-Unis, 14 % du marché) rétrograde à la troisième place.
- **AGA** (Suède) et **Messer** (Allemagne) détiennent chacun de 5 % à 6 %, devant Nippon Sanso (4 %). Les autres acteurs se partagent 24 % du marché.

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN JOLY

1 Pourquoi Air liquide, dont vous êtes PDG, a-t-il choisi de réaliser l'acquisition de BOC avec Air Products ?

Nous avions entamé des discussions depuis fin 1998 avec le conseil de BOC. Plusieurs offres ont été faites : de rapprochement, d'échange d'actions. Le conseil de BOC nous a fait savoir qu'il souhaitait une transaction en numéraire. Nous avons refait des propositions allant jusqu'à un niveau élevé. Cela n'était encore pas suffisant. Nous ne pouvions pas aller plus loin : 10 pence par action dans ce type de transaction, c'est 50 millions de livres en plus. C'est considérable.

Air Products, de son côté, menait

des négociations avec BOC et se heurtait aux mêmes difficultés. En nous associant, nous avons pu augmenter notre offre sans dégrader notre situation financière. Nous réglons aussi les problèmes de concurrence, qui auraient pu être handicapants si Air liquide, ou Air Products, avait racheté BOC seul.

2 Est-ce une opération offensive, ou défensive, pour ne pas perdre votre place de numéro un mondial des gaz industriels ?

Etre numéro un pour être numéro un n'a pas de sens en soi. Le plus important est la dynamique d'un groupe. Pour nous, il s'agit clairement d'une opération de croissance. Par cette seule opération, notre chiffre d'affaires augmentera de 40 % : il nous aurait fallu cinq années de croissance pour y parvenir. Nous allons consolider

notre position géographique. Nous pourrions offrir des services élargis (production de gaz, cogénération, etc.) dans plus de pays, à plus de clients.

3 Votre acquisition donne-t-elle le signal de la concentration dans le secteur des gaz industriels ?

Comme toutes les industries, mais aussi comme la finance, nous sommes soumis au mouvement de globalisation de l'économie. Nous devons être de plus en plus présents dans le monde et accompagner nos clients partout où ils le souhaitent. Notre acquisition précipitera-t-elle une nouvelle concentration dans le secteur ? Je n'en sais rien.

Propos recueillis par Martine Orange

M. O.

L'accès rapide à Internet oppose le gouvernement et l'ART

LE LUNDI 12 juillet, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), le gouvernement et l'opérateur historique France Télécom se sont livrés à une passe d'armes. A l'occasion de la présentation du deuxième rapport d'activité de l'ART, son président, Jean-Michel Hubert, a plaidé pour l'extension de ses pouvoirs au détriment de ceux du gouvernement. L'ART veut obtenir le pouvoir d'homologuer les tarifs de France Télécom, sur lesquels elle émet actuellement un avis motivé avant de transmettre le dossier au gouvernement. C'est ce dernier qui homologue ce tarif en toute discrétion. La réponse ne s'est pas fait attendre. Le même jour, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, et Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, ont désavoué l'ART. Ils ont pris prétexte de l'homologation du service d'accès rapide à Internet proposé par France Télécom.

L'ART avait rendu un avis autorisant l'opérateur à offrir à ses abonnés un service utilisant les lignes téléphoniques existantes pour se connecter rapidement à Internet, et utilisant la technologie ADSL (*asymmetrical digital subscri-*

ber line). Mais elle avait assorti cette autorisation de quatre conditions visant à permettre aux concurrents de France Télécom de pouvoir bénéficier de cette avancée technique.

« UNE ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE MAJEURE »

Or, le ministère a, le 12 juillet, homologué les tarifs de France Télécom, sans retenir les conditions de l'ART. France Télécom pourra déployer, à partir du mois de novembre, son offre ADSL, « une évolution technologique majeure », selon le ministère. Dans un premier temps, seuls les six premiers arrondissements parisiens et trois communes des Hauts-de-Seine (Issy-les-Moulineaux, Neuilly-sur-Seine et Vanves) seront concernés. Après cette première phase, France Télécom devra adresser au gouvernement un bilan d'activité comprenant une description des moyens pour la commercialisation de ce système par ses concurrents. D'ici là, France Télécom conservera une longueur d'avance sur cette technologie qui pourrait séduire près de 10 % des internautes français. Selon Gérard Moine, directeur des relations extérieures de France Télécom, l'opé-

rateur compte investir près de 2 milliards de francs en trois ans pour déployer l'ASDL et espère obtenir 200 000 à 300 000 abonnés. Ces derniers devront payer 265 francs par mois, sans compter l'achat ou la location du modem.

Il s'agit d'un revers pour l'ART, qui voulait profiter du dossier ADSL pour faire avancer la question majeure de l'ouverture des communications locales à la concurrence en permettant aux nouveaux opérateurs d'utiliser les derniers mètres qui relient chaque abonné au central téléphonique de France Télécom. Ses concurrents n'ayant pas les moyens économiques de construire eux-mêmes un réseau aussi dense, France Télécom a un monopole de fait sur ce marché estimé à plus de 50 milliards de francs. Prioritaire pour l'ART, ce dossier ne l'est pas pour le gouvernement. Lundi 12 juillet, dans une interview à *La Tribune*, Christian Pierret estimait que ce schéma n'était pas inscrit dans la loi de 1996 sur les télécommunications et qu'il n'y avait pas lieu aujourd'hui de réviser ce texte.

Enguérand Renault

Le centre commercial marseillais Grand Littoral dans la tourmente

MARSEILLE

de notre correspondant

Le groupe britannique Marks & Spencer a annoncé, vendredi 9 juillet, la fermeture de quatre magasins en Allemagne et de deux en France : celui de Rouen et celui du centre commercial Grand Littoral, dans les quartiers nord de Marseille. Le groupe, confronté à une chute sévère de ses résultats, a choisi de supprimer les magasins ayant enregistré « des résultats très décevants et largement inférieurs aux prévisions initiales ». C'est le cas à Grand Littoral, alors même que ce magasin qui emploie trente-quatre personnes avait ouvert le 2 décembre 1998. Le britannique tentait un pari à Marseille, seule ville de province où un deuxième magasin avait été lancé. « Nous ne faisons pas 50 % de nos prévisions de chiffre d'affaires, estimé à 50 millions, et dans la situation critique

que connaît la société, il y avait des décisions à prendre rapidement », précise Christophe Sile, directeur régional de Marks & Spencer.

Cette annonce est intervenue le jour même où une autre enseigne, le marchand de jouets Toys'R'Us, quittait le site. Pour le centre commercial, qui, à son ouverture mi-1996, était le plus vaste d'Europe avec une surface de 140 000 mètres carrés, ce concours de circonstances est un coup dur. Yann Cabon, son directeur, en convient, mais contre-balance ces mauvaises nouvelles par l'ouverture, le 30 juin dernier, d'un magasin Leroy Merlin sur le site.

Sibyllin, Yann Cabon promet l'arrivée « d'ici trois semaines », d'une enseigne du jouet qui pourrait succéder à Toys'R'Us.

Après un démarrage difficile, le centre commercial connaît une croissance régulière de sa fré-

quentation, avec 35 000 visiteurs par jour en moyenne. L'objectif ambitieux d'un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs annoncé lors du lancement du projet n'est pas atteint - les prévisions, pour 1999, sont de 2,1 milliards -, mais Yann Cabon cite une progression du chiffre d'affaires des moyennes surfaces de 49 % au premier semestre. « Il faut laisser du temps au temps », réclame-t-il.

« UNE TURBULENCE »

L'endroit a longtemps pâti de l'image dégradée de cet arrondissement de Marseille, qui, dans ses cités HLM, connaît le taux de chômage le plus élevé de la ville. « Cela faisait vingt ans que la population ne mettait plus les pieds dans les quartiers nord, et notre principal ennemi, c'est l'imaginaire des gens », considère M. Cabon.

La terrasse du centre commer-

cial construit sur une colline offre l'un des plus beaux points de vue sur la rade de Marseille, et son directeur pense que ce temple de la consommation peut très bien devenir « le fer de lance du renouveau économique et social » des quartiers qui l'entourent. En dépit des piètres résultats enregistrés, le directeur de Marks & Spencer se fait lui aussi l'avocat de Grand Littoral : « Ce centre a un vrai potentiel. Il sera un bel outil économique, dans les années à venir. » Même analyse à l'hypermarché Continent, qui occupe 16 000 mètres carrés. Jean Lefebvre, son responsable, ne s'avoue pas préoccupé par le départ de Toys'R'Us et de Marks & Spencer. Il ne s'agit selon lui que d'« une turbulence », sans conséquence grave pour un centre « qui ne cesse de prendre de l'étoffe ».

Luc Leroux

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action Compania espanola de petroleos (Cepsa) a clôturé la séance du lundi 12 juillet en hausse de 3,21 %, à 10,94 euros. Les investisseurs estiment que le groupe pétrolier français Elf pourrait racheter les 56 % du capital de la société espagnole qu'il ne détient pas encore afin de contrer l'offre de rachat déposée par TotalFina. ● Bénéficiant de la remontée des cours du pétrole, qui ont atteint leur plus haut niveau depuis novembre 1997, la valeur Repsol, sixième compagnie pétrolière européenne, s'est appréciée, durant la séance de lundi, de 1,77 %, à 20,70 euros. ● L'action Portugal Telecom a ga-

gné, lundi, 5 % pour finir à 40 euros. Le gouvernement portugais a annoncé que la vente des nouveaux titres de l'opérateur de télécommunications se ferait au prix de 37,5 euros l'action pour les investisseurs institutionnels. Craignant de ne pas être servis à hauteur de leurs espérances, les investisseurs ont acheté des actions sur le marché. ● Au lendemain des célébrations du centième anniversaire de Fiat, le titre du constructeur automobile italien progressait, lundi, de 3,2 %, à 3,35 euros. Le groupe pense vendre, en 1999, 100 000 nouvelles Puntos de plus que ses précédentes estimations.

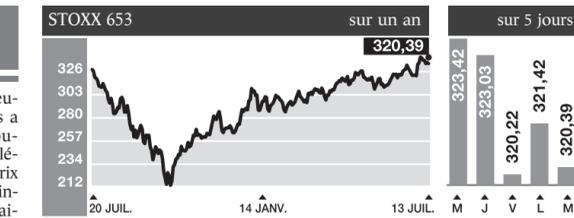


Table of stock prices for various companies including Finnair, G Wimpsey PLC, Granada Group, Hermes Intl, KLM, Hunter Douglas, etc. Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for pharmaceutical companies (Pharmacie) and equipment companies (Biens d'équipement). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for energy companies (Énergie). Columns include company name, country, price, and change.

www.lemonde.fr VOYAGES Réservez et achetez vos billets d'avion en partenariat avec ANYWAY

Table of stock prices for various companies including Elf Aquitaine, Enterprise Oil, FLS Ind.B, etc. Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for financial services companies (Services financiers). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for cyclical consumption companies (Consommation cyclique). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for food and beverage companies (Alimentation et boisson). Columns include company name, country, price, and change.



Table of stock prices for insurance companies (Assurances). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for media companies (Médias). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for consumer goods companies (Biens de consommation). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for distribution companies (Commerce distribution). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for high technology companies (Haute technologie). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for various companies including Alcatel, Altec Sa, Bann Company, etc. Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for automobile companies (Automobile). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for banking companies (Banques). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for telecommunications companies (Télécommunications). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for construction companies (Construction). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for base products companies (Produits de base). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for conglomerate companies (Conglomérats). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for energy companies (Énergie). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for telecommunications companies (Télécommunications). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for construction companies (Construction). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for base products companies (Produits de base). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for cyclical consumption companies (Consommation cyclique). Columns include company name, country, price, and change.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for companies in the Euro New Market (Amsterdam, Bruxelles, Francfort). Columns include company name, country, price, and change.

Table of stock prices for companies in the Euro New Market (Amsterdam, Bruxelles, Francfort). Columns include company name, country, price, and change.

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

FINANCIER ET MARCHÉS

VALEURS FRANÇAISES

● Mardi 13 juillet à l'ouverture, l'action BNP baissait de 0,39 % à 76,2 euros, tandis que le titre Société générale perdait 0,95 % à 167,6 euros et que celui de Paribas grimpaient de 0,37 % à 108,9 euros. A ces cours, les nouvelles conditions de l'offre de la BNP sur la Société générale valorisaient l'action de cette dernière à 171,85 euros pour l'offre principale et à 167,64 euros pour l'offre subsidiaire (limitée à 30 % du capital). L'offre de la BNP sur l'action Paribas est valorisée à 118,19 euros (en tenant compte d'un CVG dont la valeur théorique est estimée à 7,7 euros). L'offre principale de la Société générale sur Paribas valorise ce dernier à 114,12 euros, tandis que l'offre subsidiaire le valorise à 111,73 euros. ● L'action Air Liquide gagnait 0,65 %, à 156 euros, mardi matin. Le groupe a annoncé le lancement avec l'américain Air Products d'une OPA amicale sur le britannique BOC Group (lire également page 16). ● La valeur Bull baissait de 3,83 %, à 88 euros, mardi, après l'annonce d'une réduction de ses pertes au premier semestre 1999 à 13 millions d'euros. ● Le titre Renault restait stable à 47 euros, mardi, lors des premiers échanges. Le constructeur automobile a annoncé une amélioration de 9,4 % de ses ventes mondiales de voitures et de véhicules utilitaires au premier semestre 1999.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 13 JUILLET Cours relevés à 10h 15 Liquidation : 23 juillet

Table of stock prices for France, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like B.N.P. (T.P.), CR.LYONNAIS(T.P.), RENAULT (T.P.), etc.

Table of stock prices for the 'SECOND MARCHÉ' section, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like DAPTA-MALLIN, GROUPE J.C.D., DAUPHIN OTA, etc.

Table of stock prices for the 'INTERNATIONAL' section, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like AMERICAN EXPRESS, A.T.T., BARRICK GOLD, etc.

Table of stock prices for the 'ABRÉVIATIONS' and 'SYMBOLS' section, including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Montant coupon (1)'. Lists companies like MANITOU, MANUTAN INTE., MARC ORIAN, etc.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 12 JUILLET Une sélection. Cours relevés à 17h 35

Table of stock prices for the 'NOUVEAU MARCHÉ' section, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ADL PARTNER, AB SOFT, ALPHAMEDIA, etc.

SECOND MARCHÉ

MARDI 13 JUILLET Une sélection. Cours relevés à 10h 15

Table of stock prices for the 'SECOND MARCHÉ' section, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ADA, AIGLE, ALGECO, etc.

Table of stock prices for the 'INTERNATIONAL' section, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like MANITOU, MANUTAN INTE., MARC ORIAN, etc.

Table of stock prices for the 'INTERNATIONAL' section, including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like MANITOU, MANUTAN INTE., MARC ORIAN, etc.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 12 juillet

Table of SICAV and FCP prices, including columns for 'Valeurs unitaires**', 'Cours en euros', 'Date cours'. Lists companies like CDC TRESOR, FONSVIC F, MUTUAL. DÉPÔTS SIC, etc.

Table of 'Fonds communs de placements' and 'CIC BANQUES', including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like REVENU-VERT, SYNTHESE, UNIVERS ACTIONS, etc.

Table of 'CIC PARIS' and 'LEGAL & GENERAL BANK', including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ASICOM, AUREC, CACAMONDE, etc.

Table of 'Fonds communs de placements' and 'LA POSTE', including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ACTILION EQUILIBRE C, ACTILION EQUILIBRE D, etc.

Table of 'SG ASSET MANAGEMENT' and 'LEGENDE', including columns for 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, etc.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 14 JUILLET 1999

TOUR DE FRANCE 1999
Le peloton commence, mardi 13 juillet, une traversée des Alpes – du Grand-Bornand (Haute-Savoie) jusqu'à Saint-Etienne (Loire) – en trois

jours d'ascensions et douze cols.
● **L'AMÉRICAIN LANCE ARMSTRONG** (US Postal), le maillot jaune, subira là un véritable test. ● **LES GRIMPEURS**, tels Laurent Dufaux



(Saeco), Richard Virenque (Polti), Stefano Garzelli (Mercatone Uno), Pavel Tonkov (Mapei), Alex Zülle (Banesto) ou Wladimir Belli (Festina), devraient secouer la course.

● **LES PERFORMANCES** des Français Laurent Madouas (Festina), Jean-Cyril Robin (La Française des jeux) ou Christophe Rinero (Cofidis) donneront une idée de l'état du peloton.

Tandis que Lance Armstrong se rassure, Richard Virenque rêve

Alors que les coureurs s'apprêtaient à s'attaquer aux Alpes, le maillot jaune américain (US Postal) annonçait une stratégie faite d'attente et d'observation et le grimpeur varois (Polti), une course fondée sur l'offensive

LE GRAND-BORNAND (Haute-Savoie)
de nos envoyés spéciaux
Même Lance Armstrong a pris l'avion. Malgré sa « performance supersonique » de la veille à Metz, dans un contre-la-montre où il a assommé nombre de ses adversaires, l'Américain de l'équipe US Postal, désormais maillot jaune du 86^e Tour de France, s'est contenté, lundi 12 juillet, de suivre l'ensemble du peloton. De Metz au Grand-Bornand, via l'aéroport de Genève. Il est vrai que cette journée était une journée de repos. La première des deux octroyées cette année par les organisateurs.
« Suivre les autres », à entendre l'Américain, ce serait l'essentiel de ses ambitions, alors que la Grande Boucle devait commencer à livrer, mardi 13 juillet, ses premières vérités en abordant la haute montagne. « Je n'ai pas besoin de gagner plus. Je dois avoir une gestion

conservatrice, calculer mes efforts. J'ai fait ma course dimanche dans le contre-la-montre », a-t-il indiqué, lundi, au cours d'une conférence de presse.
Christophe Bassons, le coureur de La Française des jeux, indiquait, le même jour, dans la chronique quotidienne qu'il livre au *Parisien*, à propos de Lance Armstrong : « Je ne sais pas comment il passe la montagne, mais, parti comme il est, il va gagner le Tour. » L'intéressé se contente pour le moment de déclarer que son « objectif premier est de conserver le maillot jaune le plus longtemps possible ».
Parmi ses adversaires principaux, il classe le Suisse Alex Zülle, de l'équipe espagnole Banesto, qu'il présente comme « le plus dangereux ». Il cite également les coureurs de l'autre formation espagnole ONCE, « qui sont beaucoup dans le top du classement », avec un Abraham Olano qu'il considère en-

core comme « un des favoris ».
Quoi qu'il arrive, Lance Armstrong semble de toute façon avoir rempli son contrat vis-à-vis de son sponsor. La société US Postal (la Poste américaine) a annoncé lundi qu'elle prolonge de deux ans – jusqu'en 2001 – son engagement dans le cyclisme et que le porteur du « yellow jersey » a lui aussi résigné pour deux années de plus.

Et pour cause ! En cette période où l'Amérique fête les trente ans de l'exploit d'un autre Armstrong, Neil, qui dans la nuit du 20 au 21 juillet 1969 devint le premier homme à marcher sur la Lune, la performance du coureur sur ce 86^e Tour de France mobilise l'attention des journaux et des chaînes de télévision. Comme en 1986, l'année où Greg LeMond devint le premier

Américain à triompher sur les Champs-Élysées.
Pourtant, au classement des coureurs les plus médiatiques, Lance Armstrong n'égale pas encore Richard Virenque (Polti). D'ailleurs – et c'est un des bilans qu'il faut tirer de cette première partie de l'épreuve –, personne dans le peloton ne semble en mesure d'inquiéter le Varois sur ce terrain.
« En 1997, lorsque j'étais deuxième, j'avais l'impression d'être premier tellement je me sentais porté par le public », dit l'idole des foules amnésiques. Et c'est vrai. Lundi 12 juillet, lors de la journée de repos au Grand-Bornand, ses admirateurs s'étaient encore déplacés nombreux pour obtenir qui un autographe, qui un simple signe. Depuis le départ du Puy-du-Fou, le coureur le plus controversé du Tour de France a choisi de rester discret. Il a fallu attendre la fin de la première semaine pour l'en-

tendre et le voir sur les plateaux de télévision, et la journée de repos pour qu'il accepte les questions des journalistes. Ce qui ne l'a pas fait sortir de son mutisme pour autant.
Pourtant, prenant acte de la contre-performance d'Ivan Gotti, vainqueur du Giro il y a un mois, son directeur sportif, Gianluigi Stanga, a officiellement consacré – « à 80 % », a-t-il souligné –, Richard Virenque leader de la formation italienne. « Si j'arrive à gagner ce Tour, après tout ce que j'ai subi durant ces douze derniers mois, les prochaines années je me friserai les moustaches », a commenté l'ex-coureur de l'équipe Festina.
Probablement ragailardi par les propos de son patron, Richard Virenque a même promis « de faire un feu d'artifice le 14 juillet à l'Alpe-d'Huez ».

Yves Bordenave et Philippe Le Cœur

La Fédération italienne de cyclisme sur la sellette

Le président de la Fédération italienne de cyclisme, Gian Carlo Ceruti, a de nouveau été entendu, lundi 12 juillet, par le juge du parquet de Turin, Raffaele Guariniello, qui enquête depuis l'été 1998 sur la présence présumée du dopage dans le sport en Italie. Le magistrat souhaitait avoir des détails sur les cyclistes qui avaient décidé de ne pas participer à la campagne antidopage intitulée : « Je ne risque pas ma santé », conduite par le Comité national olympique italien sur la base du volontariat.
Gian Carlo Ceruti avait déjà été interrogé par le juge Guariniello le 5 juillet au sujet, selon la Fédération italienne, des règlements cyclistes nationaux et internationaux et des travaux médicaux de la Fédération.

Gino Bartali, vainqueur du Tour en 1938 et 1948 « Contre le dopage, si on attend trop, ce sera trop tard »

CASTELNUOVO DI GARFAGNANA
de notre envoyé spécial
Dimanche 18 juillet, Gino Bartali fêtera ses 85 ans. Le Toscan est le plus ancien vainqueur du Tour de France vivant : il a gagné la Grande Boucle deux fois (1938 et 1948). Celui qui fut l'un des porte-drapeaux les plus populaires du cyclisme italien, du milieu des années 30 au milieu des années 50, a accepté de partager le regard qu'il porte sur un cyclisme ébranlé par les affaires liées au dopage.
« Vous intéressez-vous toujours à ce qui se passe dans le cyclisme ?
– Bien sûr. C'était mon métier. J'ai fait ça toute ma vie. J'ai encore écrit des articles pour *La Gazzetta dello sport* [le quotidien sportif organisateur du Tour d'Italie] cette année, lors du Giro.
– Comment avez-vous réagi aux affaires judiciaires, qui, en France et en Italie, ont révélé les pratiques de dopage dans le peloton ?
– Ce cyclisme-là, je n'aime pas le suivre.
– Aviez-vous idée de la nature et de l'ampleur de ces pratiques de dopage ?
– Non. Si quelqu'un était venu me dire quelque chose quand je travaillais pour *La Gazzetta*, il savait que je l'aurais écrit. On ne me disait rien.
– Vous aviez quand même dû noter des changements...
– Chacun a son docteur, qui lui donne ce qu'il veut. Si quelqu'un va courir avec un docteur, c'est que quelque chose ne fonctionne pas.
– Comment jugez-vous la décision du Tour de France de ne pas inviter certains coureurs et équipes, qui pourraient nuire à sa réputation, dans la mesure où ils sont apparus dans des affaires liées au dopage ?
– Les organisateurs ont tout intérêt à prendre des coureurs qui leur apporteront de la bonne publicité. Organiser une course coûte cher. En retour, ils sont en droit d'attendre un bon comportement des coureurs.
– Comment avez-vous réagi à l'exclusion de Marco Pantani du Giro, pour un hémocrite supérieur au seuil autorisé ?
– Il y a quelque chose de caché dans cette affaire. Marco Pantani est un jeune homme simple, un brave garçon. Il n'a pas besoin de prendre quelque chose pour bien marcher. Peut-être quelqu'un a-t-il eu la volonté de lui nuire.
– Il y a malgré tout un soupçon de dopage...
– On ne sait pas s'il a pris quelque chose, ou non. Il y a des gens qui aimeraient rabaisser sa popu-

larité en disant des choses qui ne sont pas forcément vraies. Il y a de la jalousie dans tout cela.
– Vous semblez penser qu'il ne fallait pas l'exclure...
– Le Giro était quasi fini. Il fallait finir et discuter après. Ce n'est pas juste de prendre un champion comme lui et, juste avant la fin, de le remercié. Il y a beaucoup d'argent en jeu dans le sport en général et, par conséquent, beaucoup d'intérêts à dire des choses qui ne sont pas forcément vraies. Les coureurs doivent être jugés par d'autres coureurs, et non par des gens qui ne sont pas dans le cyclisme.
– Lors du Tour de France 1998 et sur des épreuves de début d'année en Italie ou en Belgique, la police est intervenue afin d'interroger des coureurs, chercher des produits dopants...
– La méthode n'est pas bonne. Il fallait convoquer les coureurs dans les bureaux, pas devant les caméras de télévision. C'est une publicité négative pour tous : police, coureurs, organisateurs.
– Coureur, vous avez dû être confronté au dopage. Comment vous comportiez-vous ?
– J'ai vu des choses. Mais je ne me suis jamais occupé de cela. Moi, je préférerais manger un bon bifsteck, c'était le meilleur médecin. Le coureur doit vaincre avec ses moyens, sans aide. Moi, je suis là, j'ai quatre-vingt-cinq ans, je me sens bien. Beaucoup de coureurs, qui se sont dopés, ne sont pas arrivés à mon âge. Je disais toujours aux organisateurs : « Je suis venu en pleine santé, je suis décidé à repartir en bonne santé. Si quelque chose ne marche pas, ce sera votre faute. »
– Pensez-vous que ce phénomène du dopage pourra être endigué ?
– Cela se fera tout doucement. Les organisateurs de courses, tout doucement, élimineront ceux qui se sont dopés ou sont soupçonnés de dopage.
– On a plaidé pour un arrêt d'un afin de tout remettre à plat. Qu'en pensez-vous ?
– Ce serait une solution folle. Après, on recommencerait comment ? Il faut écarter ceux qui ont permis ou permettent le dopage : directeurs sportifs, médecins... Il faut se défendre immédiatement. C'est comme cet arbre [il pointe un arbre dans le jardin]. Les frondaisons commencent à être trop lourdes. Si on coupe un petit morceau maintenant, il montera plus haut. Si on attend trop, ce sera trop tard, ça tombera. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

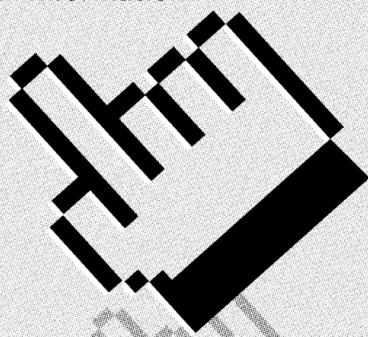
www.lemonde.fr change !

L'information dynamique et personnalisée sur Internet

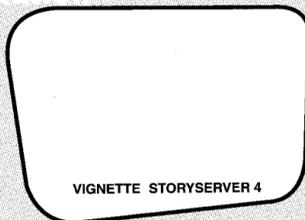


Nouvelle maquette
au service de l'information

Nouvelle navigation
1 à 3 clics pour accéder à l'information

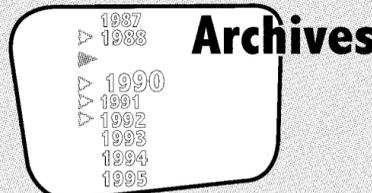


StoryServer,
un nouvel outil de publication
une actualisation réactive



les articles du « Monde » enrichis de contenus exclusifs Internet...
...de nombreux services

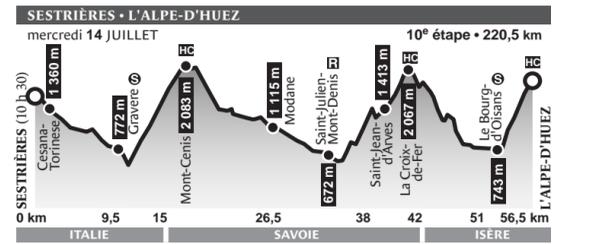
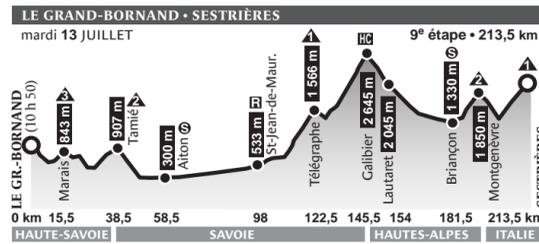
550 000 articles publiés dans « Le Monde » depuis 1987



www.lemonde.fr

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

AUJOURD'HUI-SPORTS



A l'Alpe-d'Huez, un Breton, amateur d'altitude, rêve tout bas

UN PUR BRETON rêve de gagner au sommet de l'Alpe d'Huez. Il est grand (1,86 m), taillé dans le granit et « sec » (70 kg). Il habite dans le département qui marque la fin de la terre, à Brest. Il est gentil, il est affable. Alors,

ANALYSE
« Chez nous, on ne roule jamais sur le plat, on fait du fractionné naturellement, dans des bosses qui sont partout »

tout le monde l'appelle « Madouce ». Son vrai nom est Laurent Madouas. Sa joie de vivre fait oublier qu'il a trente-deux ans et qu'il boucle son 11^e Tour de France. Il a connu les équipes Z, avec Greg LeMond ; Toshiba, avec Tony Rominger ; Castorama, avec Luc Leblanc ; Motorola, avec Lance Armstrong ; Lotto, avec Andréï Tchmil et enfin Festina new-look avec sa transparence affichée. Ce qui le caractérise est son hyperactivité, son énergie et sa vitalité. Marié, père de deux enfants, il est arrivé à maturité. Il a trouvé son équilibre affectif. Son directeur sportif, Michel Gros, le considère comme « *LE coureur qui a tout compris et qui est, dès lors, un exemple du cyclisme nouveau* ».

Laurent Madouas estime que sa préparation pour ce 86^e Tour de France a été parfaite, synthèse remaniée des expériences du passé et de références neuves. A ceux qui s'étonnent de le voir grimper, lui, le Breton, il rétorque : « *Il y a beaucoup de Bretons grimpeurs. Chez nous on ne roule jamais sur le plat, on a fait toute notre adolescence du fractionné naturellement, dans des bosses qui sont partout. D'ailleurs, sans avoir jamais monté de cols, à ma première course à dix-neuf ans, au mont Faron, j'ai fait 4. Arra-*

cher les manivelles debout sur mon vélo, cela me plaît. »
« *J'en chie le moins là où la majorité en chie le plus* », dit-il simplement, mais clairement. Il est tombé amoureux de la montée de l'Alpe-d'Huez en courant deux fois cette étape du Tour de France aux premières loges (5^e en 1995 et 9^e en 1997). Cette pente lui va comme un gant (de cycliste), il peut la graver par à-coups, en faisant hoqueter ses braquets. Il dit : « *C'est un beau bitume, la route est bien large et les 21 lacets sont indiqués par de grand panneaux qui sont autant de repères pour la gestion de mes efforts.* » Il a hâte de retrouver les lieux : « *Il y a une foule énorme dans la montée, tout le monde applaudit, hurle, gesticule et crie. Je l'ai faite deux fois devant, et on n'entend rien, pas même la douleur de son corps. C'est une sensation extraordinaire que d'être littéralement porté et exulté de façon hystérique et poussé à accélérer sans cesse.* »

UN PROGRAMME DANTESQUE
Vraiment ? A certain moment, il semblerait que ce soit pire. On a vu dans le contre-la-montre de Metz, le 11 juillet, un coureur cycliste prendre le maillot jaune et dégoûter quelques prétendants, aux rangs desquels figure notamment Alexandre Vinokourov, le Kazakh de l'équipe Casino, désormais à plus de six minutes au classement général.

Lance Armstrong, seul, sur un parcours valonné, vent dans le nez, a roulé aussi vite que le peloton tout entier sur l'étape-record d'Amiens, dont le profil plat comme la Camargue était balayé par un fort zéphyr venant de l'arrière. « *Extra-terrestre* », s'accorde-t-on à reconnaître. Soit.

Le Tour de France continue. Il doit continuer, pour Laurent Madouas et tous ses semblables, pour ce ventre mou du classement, où se retrouvent les purs et durs, pour que l'optimisme forcé de « Madouce » ne soit pas découragé.

Antoine Vayer

★ **Antoine Vayer, professeur d'éducation physique et sportive, dirige AlternatiV, structure d'entraînement, de recherche et de management pour athlètes de haut niveau.**

Les bonnes audiences de France Télévision

part d'audience. Ce très bon début de Tour ne profite pas seulement à la course en direct. « Vélo club », le magazine présenté sur France 2 par Gérard Holtz à l'arrivée de l'étape, rassemble en moyenne chaque jour 1 840 650 téléspectateurs et 27,8 % de part d'audience. Quant au « Journal du Tour », présenté sur France 3 par Henri Sannier vers 20 h 40, il a presque doublé son audience par rapport à 1998, en mobilisant chaque soir près de 4 millions de fidèles et une part d'audience moyenne de 22,8 %. (*Le Monde Télévision* daté 10-11 juillet).

Comparé aux chiffres des éditions 1997 et 1998, qui, pendant les neuf premiers jours, avaient réalisé respectivement 48,4 % et 37,1 % de parts d'audience moyennes, ce « *Tour du renouveau* » montre d'ores et déjà que les affaires de

dopage et l'absence de « vedettes » n'ont pas entamé l'intérêt du public (qui se vérifie aussi tout au long du parcours) et qu'il risque même de dépasser le « super-millésime » de 1997, année de tous les records.

« ATTEINDRE DES SOMMETS »

« *Bien que nous n'ayons eu aucune crainte, nous sommes vraiment très satisfaits de ces résultats, explique Méderic Albouy, à la direction des études de France Télévision. Ces chiffres sont assez exceptionnels, d'autant qu'ils ne concernent que des étapes de plat, où, normalement, l'intérêt de la course est moindre. Avec les grandes étapes de montagne et les retransmissions en continu, nous devrions nous aussi atteindre des sommets.* »

Selon la direction des études de France Télévision, ces bons

chiffres montrent simplement que « *c'est la course qui décide* ». « *L'absence des grands leaders a créé une attente dans le public, en quête de nouveaux champions, analyse Méderic Albouy. L'édition 1998, lancée dès la fin de la Coupe du monde de football, avait souffert d'un effet de saturation émotionnelle. Le grand public était rassasié. Mais, cette année, on constate que les affaires de dopage ne contraignent en rien l'engouement pour le Tour, qui est redevenu ce qu'il était. La mayonnaise a vraiment pris.* »

Et, comme chaque année, ces trois semaines d'audience exceptionnelle permettront à France Télévision de remonter quelque peu sa part d'audience moyenne sur l'année, qui accuse toujours un sérieux retard sur sa concurrente TF 1.

Daniel Pseny

Pour la Coupe du monde, le XV de France recherche son « épine dorsale »

Trois « anciens » n'ont pas été retenus

FAUT-IL y voir un signe ? Jo Maso, le manager de l'équipe de France de rugby, ainsi que Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, les deux entraîneurs ont choisi le premier anniversaire du sacre mondial des footballeurs tricolores, lundi 12 juillet, pour dévoiler la liste des 30 joueurs retenus afin de préparer leur Coupe du monde (1^{er} octobre-6 novembre). « *Nous ne sommes pas fétichistes, mais nous espérons que cela nous portera chance, s'est amusé Jo Maso. Ce n'était pas volontaire : il fallait que les clubs soient prévenus tôt, car le championnat de France reprend dès le 21 août.* »

Comme prévu, le sélectionneur national a fait appel à une dizaine de joueurs blessés lors de la récente tournée dans l'hémisphère Sud mais qui avaient notamment fait leurs preuves à l'occasion de la victoire du XV de France dans le Tournoi des cinq nations, en 1998. Dans l'effectif, on retrouve donc des « valeurs sûres », telles qu'Abdelatif Benazzi, Christian Califano, les frères Marc et Thomas Lièvreumont ou encore Philippe Carbonneau et Ri-

(54-7), le 26 juin dernier : « *Jusqu'ici, nous n'avons pas pu aligner notre meilleure équipe.* » Dans la liste de 30 noms communiquée lundi, une absence de marque, tout de même, celle de Jean-Luc Sadoury, que personne n'imaginait écarté. Cette situation profite au centre toulousain Cédric Desbrosse, qui n'avait encore jamais été appelé en équipe nationale, et elle fait apparaître un problème majeur : le XV de France ne dispose plus, désormais, de véritable arrière. « *Ugo Mola peut très bien jouer à ce poste, a rétorqué Jo Maso. Nous regrettons de ne pas avoir retenu Jean-Luc, mais il n'a pas retrouvé toutes ses capacités, qui faisaient de lui un pion essentiel en 1997-1998.* »

Autre surprise : le pilier du Stade français, Sylvain Marconnet, ne fait pas non plus partie des heureux élus. Peter de Villiers, son camarade de club, lui a été préféré. Comme Cédric Desbrosse, il enregistre sa première sélection. Pour Jo Maso, « *il fallait un second pilier droit, capable de suppléer Franck Tournaire en cas de besoin* ».

AVEC DES JEUNES

Plus prévisible, en revanche, était la présence du demi de mêlée Pierre Mignoni et du troisième-ligne Lionel Mallier, malgré leur relative inexpérience en équipe de France. Fabien Galthié et Philippe Benetton, deux habitués du maillot tricolore, en ont fait les frais. En dépit d'une « épine dorsale » reconstituée, les jeunes joueurs n'auront donc pas été délaissés. Une tendance que Jean-Claude Skrela a tenu à justifier : « *Ce n'est pas parce que l'on est plus jeune que l'on est moins performant.* »

Visiblement encore vexé de l'affront néo-zélandais, le manager national s'est montré sévère et vigilant : « *Nous avons constitué une liste complémentaire de 20 joueurs. Si certains ne satisfont pas aux exigences, nous pourrions toujours les remplacer.* » Les 30 noms définitifs seront, en effet, remis le 1^{er} septembre à la Fédération internationale, et pas avant.

En attendant, l'équipe de France ira de stage en stage durant le mois d'août. Elle va travailler sa défense, cette défense qui lui a tant fait défaut ces derniers temps. « *Nous prendrons les matches un par un, pour aller en quarts de finale, a conclu Jo Maso. Il serait présomptueux de dire que nous allons gagner la Coupe du monde.* »

Florent Guyotat

Steffi Graf annonce sa retraite à la fin de la saison

L'ALLEMANDE Steffi Graf, 30 ans, a officiellement annoncé, lundi 12 juillet, au cours d'une conférence de presse à New York, qu'elle prendra sa retraite sportive à la fin de la saison. « *Je suis privilégiée de pouvoir partir quand je le souhaite sans être poussée vers la porte de sortie. Ce n'était pas facile de prendre cette décision mais la compétition est devenue trop exigeante pour moi* », a précisé la championne qui a passé 17 saisons sur le circuit professionnel féminin et emporté 22 tournois du Grand Chelem en simple.

Victorieuse à Roland-Garros en juin (contre la Suisse Martina Hingis) et battue en finale de Wimbledon par l'Américaine Lindsay Davenport, l'ancienne n°1 mondiale se consacra à la formation de jeunes joueuses allemandes déjà sous contrat avec sa compagnie (Sports Management Company) créé il y a trois ans.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Marie-José Pérec fera finalement sa rentrée sur 200 m et non sur 400 m.** En revanche, on ne savait toujours pas, lundi 12 juillet, où et quand s'effectuera ce retour sur la piste. « *Marie-José Pérec tient à préciser que, contrairement à ce qui a été évoqué dans la presse, elle ne fera sa rentrée ni à Casablanca, ni à Salamancra, meetings avec lesquels elle n'a jamais pris d'engagement* », annonçait, lundi après-midi, un communiqué émanant de l'entourage de la triple championne olympique, qui est absente des pistes depuis août 1997.

■ **DOPAGE : des normes internationales** devraient être prochainement adoptées pour harmoniser les procédures de contrôle antidopage dans le sport, a-t-on appris, lundi 12 juillet, auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Une norme est actuellement soumise au vote des organismes nationaux qui composent l'ISO. La lutte contre le dopage dans le sport est en effet entravée par l'absence de procédures normalisées. Les athlètes sont soumis à des procédures différentes d'audition, de sanction et d'appel. L'adoption de normes internationales devrait contribuer à mettre fin aux querelles d'experts dans les compétitions internationales.

■ **JUDO** : l'équipe de France féminine de judo a gagné, lundi 12 juillet, le tournoi par équipes des Universiades d'été 1999, disputées à Palma de Majorque (Espagne), en battant en finale la sélection de Cuba.

CLASSEMENTS

Le classement général complet : 1. L. Armstrong (EU/USP), 33 h 34 min 16 s ; 2. C. Moreau (Fra/FES) à 2 min 20 s ; 3. A. Olano (Esp./ONC), à 2 min 33 s ; 4. S. O'Grady (Aus./CA), à 3 min 25 s ; 5. A. Gonzalez Galdeano (Esp./VIT), à 4 min 10 s ; 6. J. Vigot (All/TEL), m.t. ; 7. L. Du-faux (Sui/SAE), à 4 min 19 s ; 8. A. Peron (Ita./ONC), à 4 min 22 s ; 9. S. Gonzalez (Esp./ONC), à 4 min 37 s ; 10. D. Nardello (Ita./MAP), à 4 min 46 s ; 11. J. Kirsi-puu (Est./CSO), à 4 min 57 s ; 12. A. Casero (Esp./VIT), à 5 min 1 s ; 13. P. Tonkov (Rus./MAP), à 5 min 10 s ; 14. M. Backstedt (Sue./CA), à 5 min 15 s ; 15. L. Perez Rodriguez (Esp./ONC), à 5 min 17 s ; 16. S. Heulot (Fra./FDJ), à 5 min 38 s ; 17. P. Savoldelli (Ita./SAE), à 6 min ; 18. K. Livingston (EU/USP), à 6 min 6 s ; 19. S. Wessmann (All/TEL), à 6 min 8 s ; 20. E. Dekker (PB/RAB), à 6 min 9 s ; 21. T. Steels (Bel./MAP), à 6 min 16 s ; 22. M. Serpellini (Ita./LAM), à 6 min 18 s ; 23. P. Jonker (Aus./RAB), à 6 min 20 s ; 24. G. Hincapie (EU/USP), à 6 min 39 s ; 25. B. Salmon (Fra./CSO), m.t. ; 26. D. Eltxebarria (Esp./ONC), à 6 min 41 s ; 27. M. Serrano (Esp./ONC), à 6 min 48 s ; 28. A. Merckx (Bel./MAP), à 6 min 52 s ; 29. A. Vinokourov (Kaz./CSO), à 6 min 53 s ; 30. S. Garzelli (Ita./MER), à 6 min 59 s ; 31. M. Cipollini (Ita./SAE), à 7 min 1 s ; 32. D. Rous (Fra./FES), à 7 min 5 s ; 33. U. Boltz (All/TEL), à 7 min 6 s ; 34. A. Zülle (Sui./BAN), à 7 min 8 s ; 35. T. Bourguignon (Fra./BIG), à 7 min 10 s ; 36. R. Diaz Justo (Esp./ONC), à 7 min 11 s ; 37. R. Virenque (Fra./PLT), à 7 min 21 s ; 38. B. Hamburger (Dan./CTA), à 7 min 24 s ; 39. F. Simon (Fra./CA), à 7 min 25 s ; 40. F. Escartoin (Esp./KEL), à 7 min 27 s ; 41. G. Guerini (Ita./TEL), à 7 min 49 s ; 42. G. Faresin (Ita./MAP), à 8 min 4 s ; 43. P. Chantevre (Fra./CSO), à 8 min 12 s ; 44. C. Vandendele (EU/USP), à 8 min 13 s ; 45. F. Cerezo (Esp./VIT), à 8 min 17 s ; 46. E. Zabel (All/TEL), à 8 min 21 s ; 47. M. Fernandez Gines (Esp./MAP), à 8 min 25 s ; 48. M. Aerts (Bel./LOT), à 8 min 36 s ; 49. F. Bessy (Fra./CSO), à 8 min 45 s ; 50. S. Comusso (Ita./SAE), à 8 min 58 s ; 51. C. Mengin (Fra./FDJ), à 9 min 3 s ; 52. F. Andreu (EU/USP), à 9 min 7 s ; 53. H. Vogels (Aus./CA), à 9 min 18 s ; 54. A. Eli (Ita./TEL), à 9 min 35 s ; 55. J. Svovada (Tch./LAM), à 9 min 46 s ; 56. L. Madouas (Fra./FES),

à 9 min 53 s ; 57. L. Auger (Fra./BIG), à 9 min 57 s ; 58. F. Gougot (Fra./CSO), m.t. ; 59. T. Hamilton (EU/USP), à 10 min 1 s ; 60. L. Michalson (Dan./FDJ), à 10 min 13 s ; 61. E. Angliano (Ita./VIT), à 10 min 14 s ; 62. D. Bramali (Ita./MAP), à 10 min 19 s ; 63. S. Martinello (Ita./PLT), à 10 min 21 s ; 64. C. Capelle (Fra./BIG), à 10 min 33 s ; 65. M. Den Bakker (PB/RAB), à 10 min 56 s ; 66. M. Sciaroni (Ita./SAE), à 11 min 11 s ; 67. Z. Spruch (Pol./LAM), à 11 min 29 s ; 68. P. Padrnos (Tch./LAM), à 11 min 38 s ; 69. K. Hundertmark (All/TEL), à 11 min 42 s ; 70. G. Maignan (Fra./CSO), à 11 min 54 s ; 71. M. Lelli (Ita./COF), à 11 min 57 s ; 72. F. De Waele (Bel./LOT), à 12 min 44 s ; 73. K. Van de Wouwer (Bel./LOT), m.t. ; 74. J. Pascual Rodriguez (Esp./KEL), à 12 min 49 s ; 75. M. Fincato (Ita./MER), à 12 min 55 s ; 76. A. Morin (Fra./FDJ), à 13 min 32 s ; 77. S. Hinnauli (Fra./CA), à 13 min 38 s ; 78. R. Husser (Sui./FES), à 13 min 40 s ; 79. J.-L. Arieta (Esp./BAN), à 13 min 52 s ; 80. A. Meier (Sui./SAE), à 13 min 53 s ; 81. L. Desbiens (Fra./COF), à 13 min 59 s ; 82. W. Belli (Ita./FES), m.t. ; 83. R. Forconi (Ita./MER), à 14 min 17 s ; 84. R. Conti (Ita./MER), à 14 min 20 s ; 85. J. Hernandez (Esp./FES), à 14 min 27 s ; 86. G. Verheyen (Bel./LOT), à 14 min 38 s ; 87. F. Jeker (Sui./FES), à 15 min 2 s ; 88. H. Buenahora (Col./VIT), à 15 min 10 s ; 89. M. Crepaldi (Ita./PLT), à 15 min 14 s ; 90. A. Sivakov (Rus./BIG), à 15 min 17 s ; 91. J.-C. Robin (Fra./FDJ), à 15 min 33 s ; 92. M. Beltran (Esp./BAN), à 15 min 33 s ; 93. F. Guesdon (Fra./FDJ), à 15 min 45 s ; 94. I. Gotti (Ita./PLT), à 15 min 46 s ; 95. J. Casper (Fra./FDJ), à 15 min 55 s ; 96. C. Contreras (Col./KEL), à 15 min 55 s ; 97. M. Boogerd (PB/RAB), à 16 min 1 s ; 98. F. Sacchi (Ita./PLT), m.t. ; 99. S. Cattai (Ita./PLT), à 16 min 2 s ; 100. D. Nazon (Fra./FDJ), à 16 min 11 s ; 101. C. Oriol (Fra./CSO), à 16 min 18 s ; 102. C. Lamour (Fra./COF), à 16 min 25 s ; 103. P. Horillo (Esp./VIT), à 16 min 31 s ; 104. P. Lanfranchi (Ita./MAP), à 16 min 35 s ; 105. C. Vasseur (Fra./CA), à 16 min 43 s ; 106. F. Garcia Rodriguez (Esp./VIT), à 16 min 46 s ; 107. R. Mc Ewen (Aus./RAB), à 16 min 48 s ; 108. T. Marichal (Bel./LOT), à 16 min 56 s ; 109. S. Barthe (Fra./CSO), à 17 min 8 s ; 110. V. Garcia-Acosta (Esp./BAN), à 17 min 17 s ; 111. J. Verstrepen (Bel./LAM), à 17 min 21 s ; 112. T. Gouvenou (Fra./BIG), à 17 min 33 s ; 113. P. Meinert-Nielsen (Dan./JSP),

à 17 min 48 s ; 114. M. Piccoli (Ita./LAM), à 17 min 55 s ; 115. P. Indurain (Esp./VIT), à 17 min 57 s ; 116. C. Rinero (Fra./COF), m.t. ; 117. M. Lotz (PB/RAB), à 18 min 23 s ; 118. J. Angel Vidal (Esp./KEL), à 18 min 31 s ; 119. D. Konichev (Rus./MER), à 18 min 33 s ; 120. G. Colombo (Ita./CTA), à 18 min 42 s ; 121. S. Barbero (Ita./MER), à 18 min 56 s ; 122. J. Otxoa (Esp./KEL), à 19 min 33 s ; 123. C. Boardman (GB/CA), à 19 min 45 s ; 124. R. Brasi (Ita./PLT), à 19 min 25 s ; 125. N. Minali (Ita./CTA), à 20 min 52 s ; 126. R. Verbrughe (Bel./LOT), à 21 min 7 s ; 127. L. Lefevre (Fra./FES), à 22 min 23 s ; 128. L. Dierckxsens (Bel./LAM), à 22 min 35 s ; 129. C. Solau (Esp./BAN), à 22 min 49 s ; 130. L. Brochard (Fra./FES), à 22 min 54 s ; 131. P. Wuyts (Bel./LOT), à 23 min 23 s ; 132. M. Angel Pena (Esp./BAN), à 23 min 37 s ; 133. F. Mancebo (Esp./BAN), à 23 min 45 s ; 134. M. Pinotti (Ita./LAM), à 24 min 11 s ; 135. G. Totschnig (Aut./TEL), à 24 min 20 s ; 136. B. Zberg (Sui./RAB), à 24 min 58 s ; 137. J. Luis Rebollo (Esp./ONC), à 25 min 25 s ; 138. S. Goubert (Fra./PLT), à 26 min 4 s ; 139. J. Javier Gomez (Esp./KEL), à 26 min 5 s ; 140. D. Rault (Fra./BIG), à 26 min 19 s ; 141. A. Langella (Fra./CA), à 26 min 26 s ; 142. R. Meier (Sui./COF), à 27 min 2 s ; 143. S. De Wolf (Bel./COF), à 27 min 16 s ; 144. L. Lebrton (Fra./BIG), à 27 min 18 s ; 145. J. Castellblanco (Col./KEL), à 27 min 22 s ; 146. C. Bassons (Fra./FDJ), à 27 min 49 s ; 147. L. Van Bon (PB/RAB), à 28 min 5 s ; 148. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 28 min 23 s ; 149. J. De Los Angeles (Esp./KEL), à 28 min 41 s ; 150. B. Leyeys (Bel./MAP), à 28 min 43 s ; 151. G. Mondini (Ita./CTA), à 28 min 43 s ; 152. A. Baronti (Ita./CTA), à 28 min 50 s ; 153. P. Derame (Fra./JSP), à 29 min 25 s ; 154. D. Navas (Esp./BAN), à 29 min 26 s ; 155. J. Jaksevic (All/TEL), à 29 min 48 s ; 156. G. Calcaterra (Ita./SAE), à 30 min 5 s ; 157. S. Demarbaix (Bel./LOT), à 30 min 37 s ; 158. P. Farazijn (Bel./COF), à 30 min 46 s ; 159. M. Giunti (Ita./CTA), à 31 min 5 s ; 160. J. Odrizola (Esp./BAN), à 31 min 17 s ; 161. C. Da Cruz (Fra./BIG), à 31 min 36 s ; 162. J. Schaffrath (All/TEL), à 31 min 48 s ; 163. J. Sweet (Aus./BIG), à 32 min 55 s ; 164. T. Loder (Fra./COF), à 32 28 s ; 165. M. Artlungli (Ita./MER), à 32 min 43 s ; 166. L. Mazzanti (Ita./CTA), à 32 min 51 s ; 167. J. Durand (Fra./LOT),

à 33 min 49 s ; 168. G. Matteo Fagnini (Esp./VIT), à 34 min 53 s ; 169. G. Salmeron (Ita./SAE), à 35 min 20 s ; 170. M. Di Biase (Ita./CTA), à 35 min 54 s ; 171. M. Napolitano (Ita./MER), à 35 min 56 s ; 172. O. Pelliccioli (Ita./PLT), à 38 min 24 s ; 173. F. Secchiari (Ita./SAE), à 41 min 28 s ; 174. M. Coppolino (Ita./MER), à 41 min 46 s ; 175. R. Belovhoscics (Let./LAM), à 47 min 30 s ; 176. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 177. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 178. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 179. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 180. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 181. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 182. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 183. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 184. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 185. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 186. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 187. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 188. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 189. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 190. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 191. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 192. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 193. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 194. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 195. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 196. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 197. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 198. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 199. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 200. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 201. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 202. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 203. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 204. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 205. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 206. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 207. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 208. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 209. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 210. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 211. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 212. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 213. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 214. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 215. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 216. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 217. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 218. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 219. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 220. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 221. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 222. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 223. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 224. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 225. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 226. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 227. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 228. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 229. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 230. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 231. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 232. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 233. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 234. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 235. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 236. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 237. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 238. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 239. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 240. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 241. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 242. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 243. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 244. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 245. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 246. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 247. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 248. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 249. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 250. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 251. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 252. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 253. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 254. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 255. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 256. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 257. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 258. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 259. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 260. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 261. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 262. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 263. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 264. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 265. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 266. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 267. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 268. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 269. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 270. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 271. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s ; 272. M. Salmann (Sui./SAE), à 47 min 30 s

Femme et pourtant chef

Encore beaucoup de terrain à conquérir pour celles qui entrent dans la profession

PEU IMPORTE qu'on les appelle « Madame » ou « Chef », ce qu'elles veulent, c'est espérer pouvoir jouer un jour à armes égales dans un métier encore férocement gardienné par les hommes. Léger vent de revendication. Cuisinières aux remparts, toutes à se battre comme des lions pour que cesse cette pesante discrimination dans laquelle on les tient. Parité ? On en est encore assez loin. Sur les cinq cents croix d'honneur distribuées cette année par le général Michelin, quatorze seulement ont été accordées à des femmes. Presque blessant ; en tout cas peu encourageant pour celles qui se préparent à entrer dans la carrière.

On a souvent avancé que leur légèreté de propos et une certaine forme d'obédience à la prudence les plaçaient en marge de la création, les excluant des joutes gastronomiques auxquelles se livrent les inspirés. C'est beaucoup moins vrai et les « mères » lyonnaises ne sont plus là pour rappeler à l'ordre et à leur devoir de jeunes jupons qui auraient été tentées par des nourritures moins farmineuses que celles servies par les grandes ogresses à leurs puissants protégés. Le mythe de la restauratrice nourricière a disparu avec les derniers clients morts à la tâche. Désormais, c'est le tout en finesse qui ordonne la table ; un régime doux où l'économie prime sur l'opulence. L'heure des femmes pouvait sonner. Et pourtant non. Qu'est-ce qui coince ?

Rien au tableau d'avancement et recul même sur la grille de promotion générale. Avec le départ de chez Ledoyen de Ghislaine Arabian, la corporation des petites sœurs des pauvres a perdu la seule deux-étoiles qui laissait entrevoir un avenir moins sombre et pouvait faire croire à de nouvelles et sportives dispositions prises par le baron Rouge. On aimait ou on aimait moins la rude fille du Nord, mais elle était entrée dans la centurie des meilleurs à force de les combattre sur leurs plates-bandes de l'excellence. C'était une voix au conseil. Voilà aujourd'hui les cuisinières de France orphelines de toute gloire. Injuste et mesquin.

C'est sans doute ce que pense Alain Passard, cas sans doute unique de grand patron prenant sur lui, contre les idées reçues et

les durs à cuire de ses brigades, de donner de l'espace aux femmes qui œuvrent sous sa protection. C'est une Japonaise qui est actuellement le numéro un de son équipe. Une cracke - contribuons au fort travail du Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, récemment publié par la Documentation française, 59 francs -, une fée, remarquable en tout. De la pâtisserie au garde-manger, des viandes aux poissons, de la cuisine à la mise en place. Il en est radicalement enchanté Passard, de cette championne. Donnez-moi quinze toquesses de cette envergure et j'invente la cuisine du prochain siècle.

UN PEU GROS SUR LE CŒUR

Nuit cassée, deux heures du matin Rungis, prise de service fin de matinée, travail au coude-à-coude dans une cuisine de cargo de mer de Chine, salle pleine, rebolote le soir. Menu à 179 francs, une misérable fourchette au Michelin ; succès considérable. C'est vrai, le métier est terrible, doucement inhumain. Tiendront-elles la distance, peut-on leur faire confiance, supporteront-elles cet enfer ? Ce sont les interrogations des censeurs. Flora Mikula, un autre ancien bras droit de Passard, a trente ans et du muscle sous la veste. Un sourire et un rire qui assurent. Ses Olivades sont plantées avenue de Ségur, dans le septième arrondissement, un quartier de province qui se couche à l'heure des poules après avoir bloqué ses verrous. Guinguette en couleurs dans l'allée déserte.

Elle n'est pas vraiment contente de tout ça, Flora Mikula ; elle en a même, pour tout dire, un peu gros sur le cœur. Je m'échine, je fais le mieux que je peux, je sais ce que je propose est bien, eh bien rien ! Une aumône. Je suis reléguée au rang de novice à peine moyenne. Mon restaurant est court et mes tables serrées, d'accord, mais mes prix aussi sont calculés au plus juste. Provençale d'adoption, Patricia Wells, du *Herald Tribune*, une pas toujours commode, l'a plusieurs fois consolée d'articles qui faisaient déferler sur la salle un lourd public américain qui repartait pour mieux revenir. On l'aime. Ce soir-là : soupe glacée de tomate au ba-



DESSINS DESCLOZEUX

silic ; caille confite à l'huile d'olive ; filet de turbot grillé, bari-goule d'artichaut et citrons confits. Cuisine de femme ? Quelle cuisine de femme ? Cuisine tout court seulement.

Alors ? Monde à la fois éveillé et d'origine rustique, l'univers français de la gastronomie semble trop se souvenir de ces silhouettes emblématiques se tenant dans l'ombre, servant avec respect et reconnaissance l'homme mangeur et productif. Que la femme

passé du rôle d'obligée à celui de proposante, de servante à celui d'organisatrice, voilà qui les surprend encore. Le Michelin, auquel il reste forcément un peu de paille dans les sabots, joue les méfiants et puis bientôt les timorés pour terminer en agacé. Attitude incertaine quand on se pose comme l'instance supérieure en charge

d'éclairer l'époque sur le choix de ses goûts, c'est-à-dire sur l'état d'avancement ou de recul d'une société.

Jean-Pierre Quélin

★ Les Olivades, 41, avenue de Ségur 75007 Paris, tél. : 01-47-83-70-09. Menu : 179 F, 27,28 €. Carte : 250-300 F, 38,11 à 45,73€.

(Cet article chronique reprendra dans Le Monde du 31 août daté 1^{er} septembre.)

La bière mexicaine

Presque personne ne connaît Don Pablo Diez, un Espagnol arrivé au Mexique en 1912, sans un sou en poche. En revanche, rares sont ceux qui n'ont jamais vu une bouteille de la bière qu'il inventa une dizaine d'années plus tard dans sa petite brasserie du quartier de Tacuba à Mexico, celle qui allait faire sa fortune : la Corona. Aujourd'hui, cette blonde légère (4,6 degrés seulement) et peu calorique est devenue la cinquième marque la plus consommée au monde.

En France, on la connaît depuis dix ans environ. Dix ans en l'espace desquels les importations sont passées de vingt-sept mille bouteilles à plus de dix-huit millions de cols ! Un miracle ? On pourrait le croire, tant les Saintes Vierges en plâtre, enrubbannées de guirlandes lumineuses, sont légions à chaque recoin des usines mexicaines de la brasserie Modelo. Mais ce brasseur sud-américain tire en réalité son succès d'un simple tour de passe-passe marketing : avoir su transformer une bière localement « popu » en un must d'exotisme. Alors que les ouvriers sont les premiers buveurs de Corona dans son pays d'origine, l'une des opérations astucieuses de l'importateur consista ainsi à dénicher un partenariat avec le prix de Diane-Hermès à Chantilly, l'un des événements les plus mondains en France. « Voir les femmes en capeline et robe de couturier boire la Corona au goulot avait un petit côté canaille qui ne fut pas sans effet », raconte Philippe Prévot de la société Tradelink, le distributeur exclusif de cette bière mexicaine.

Le goulot, voilà précisément ce qui fit connaître

la Corona en France. Son « long neck », un « long cou » qui tranchait alors avec les cols trapus des brasseries françaises, belges ou allemandes. Cette

bouteille inédite s'afficha d'abord exclusivement dans les boîtes de nuit à la mode et les quelque six cents restaurants Tex-Mex qui s'installaient peu à peu en France. Aujourd'hui, si c'est à 70 % dans les supermarchés que se vend la Corona, les gestes initiatiques pour la déguster n'ont pas bougé d'un iota : il convient toujours de ficher dans son goulot un quartier de citron vert. La petite histoire veut que les bouteilles étant consignées au Mexique, la chaleur et les conditions d'hygiène parfois hasardeuses poussaient les « *chicanos* » à nettoyer les goulots avec ce quartier d'agrumes. Une légende supplémentaire, car aucun Mexicain n'a jamais effectué ce geste. Ce gimmick de barman a sans doute vu le jour aux Etats-Unis au tout début des importations de Corona. Cela n'a d'ailleurs pas empêché un grand producteur de citron vert, flairant la bonne affaire, d'obtenir il y a quelque temps une licence de la brasserie Modelo pour estampiller ses fruits aux couleurs de la marque.

Devant un tel succès, la France s'est mise elle aussi à brasser des bières d'esprit mexicain. La Desperados lancée par l'Alsacien Fisher fait ainsi de nombreux adeptes avec sa bière « *arôme tequila* ». Un succès que les brasseurs mexicains ont en travers de la gorge. « *Pillage ! Ersatz !* », érucitent-ils : il y a du procès dans l'air.

Guillaume Crouzet

★ Pack de quatre bières Corona de 33 cl, en vente en grandes surfaces. Entre 25 et 30 F, 3,81 et 4,57 €.

LES TRAVERSÉES

CALAIS/DOUVRES



CLAYTON

GASTRONOMIE
Publicités

Renseign. publicité :
☎ 01.42.17.39.40
(Fax : 01.42.17.39.25)

PARIS 6^e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et
Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - 0.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6^e
La Chope d'Alsace
Repas d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6^e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 6^e
Yugaraj
Spécialités Indiennes
"Yugaraj demeure, dans sa catégorie, l'un des plus sûrs représentants parisiens". Gault/Millau 99 - 14/20
A midi le Delhi-Express 130 F
Carte environ 180 F à 190 F
14, rue Dauphine 01.43.26.44.91 - Fermé lundi midi

PARIS 8^e
A.G. Le Poète
L'UN DES MEILLEURS RAPPORTS QUALITÉ PRIX
Menu 100 F - 145 F - 220 F - Carte
27, rue Posquier - ☎ 01.47.42.00.64
Fermé Som. midi et Dim.

BOUTEILLE

AOC bordeaux claret

Château Haut-Potiron 1998

Cette chartreuse où les Anglais cultivaient des potirons reste attachée à la tradition du « claret » qui fit la réputation des vins de Bordeaux en Angleterre aux XVII^e et XVIII^e siècles. C'est, dit-on, à Quinsac, dans les premières-côtes-de-bordeaux, que le claret vit le jour. Ce vin d'un rose soutenu bénéficie de l'appellation « bordeaux claret ». Issus des mêmes cépages que les rouges (merlot noir, cabernet-sauvignon, cabernet franc), les clarets connaissent une macération de vingt-quatre à trente-six heures, soit le double du temps de fermentation des rosés. Ils sont ensuite vinifiés comme des vins rouges, et parfois passés en barriques. Le succès de ces vins tient à leur fraîcheur, malgré la présence de quelques tannins légers. Ce sont des vins de vacances, à boire jeunes, moins frais toutefois que les rosés. Le claret de Château Haut-Potiron est bien équilibré, dans la lignée du rouge 1997 (AOC premières-côtes-de-bordeaux ; prix : 38 F, 5,79 €), et accompagne les repas de l'été, les poissons grillés, les brochettes, et même des plats légèrement épicés.

★ Bordeaux claret Château Haut-Potiron 1998 : 26 F (3,96 €) TTC la bouteille (départ chateau).

★ SCEA de Potiron-Larue, 33500 Capian ; tél. : 05-56-72-15-64.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

LE BISTROT DE L'ÉTOILE NIEL

Les « bonnes habitudes » de cet établissement, qui reviennent chaque jour de la semaine, connaissent en été quelques adaptations. Le pot-au-feu du lundi est servi froid, en gelée, avec ses légumes en salade. La brandade du vendredi et la tête de veau du samedi resteront à la carte tout l'été. Bruno Gendarnes, brillant cuisinier de l'équipe de Guy Savoy, a su redonner à ce bistrot au décor renoué une aimable atmosphère gourmande, qui lui vaut aussi la fidélité des amateurs de merlan façon Colbert. Au déjeuner, menu-carte : 135 F (20,58 €) et 165 F (25,15 €) ; à la carte, compter 220 F (33,50 €).

★ 75, avenue Niel, 75017 Paris ; tél. : 01-42-27-88-44. Tous les jours. Ouvert en août, sauf le dimanche.

LE FRANCE

Accueil fort aimable de Monique Petit-Radix, dans ce gros chalet du village des Rousses, première station du Jura près du col de la Faucille. Le chef, Jean-Pierre Ducrot, donne le ton avec une exquise terrine de volaille de Bresse au foie gras, d'un parfait classicisme, bien accompagnée par la cuvée Béthanie 1994 de la Fruitière vinicole d'Arbois. Mais pourquoi ajouter aux truffes de la Saint-Jean qui décorent une salade au comté et aux pommes de terre un arôme truffier aussi puissant ? L'emploi des arômes - qui tend à se généraliser, hélas ! - exige prudence et modération... Délicieux rognons de veau en persillade, auxquels un rouge d'Arbois (cuvée Saint-Paul 1985 de Camille Loye) donne un exceptionnel relief, malgré son âge. Menu tradition : 260 F (39,64 €) ; menu gourmand : 355 F (54,12 €).

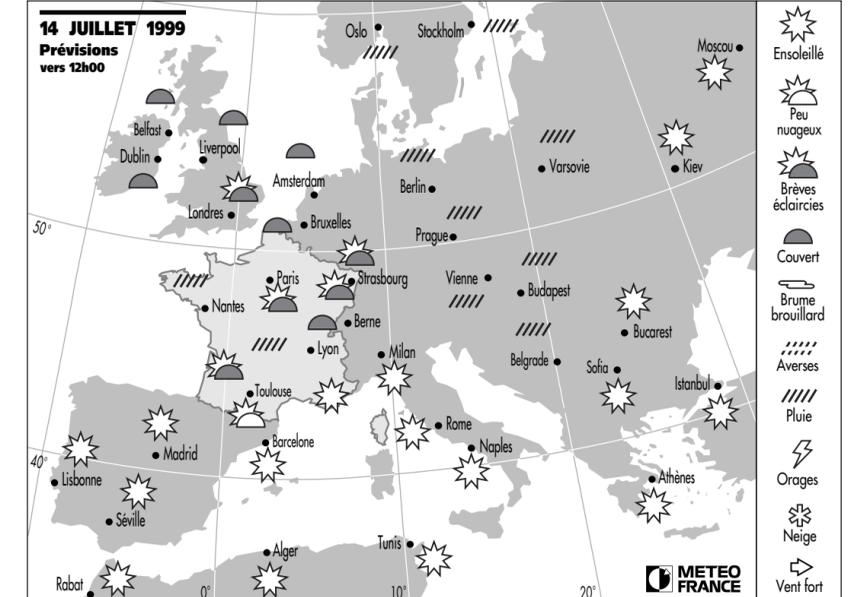
★ 323, rue Pasteur, 39220 Les Rousses ; tél. : 03-84-60-01-45.

LE MAZAGAN

Ahmed Termidi est né à Mazagan, à 90 kilomètres au sud de Casablanca. Avec Joël Robuchon au Nikko, il apprend le métier, avant de rejoindre Amazigh, rue Lapérouse, puis Oum-el-Banine. Il est aujourd'hui chez lui, près de la place Balard, assurant avec son épouse à la fois la mise en place d'une cuisine marocaine allégée et le service. La salade méchouia délicatement relevée, la fine pastilla de cailles, le zaalouk d'aubergines, les briouates marocaines, les sardines farcies, le méchoui d'agneau, le couscous fassi, les tajines d'agneau et les merveilleuses pâtisseries à la crème d'amande et à la fleur d'oranger évoquent les parfums de la cuisine du Grand Sud.

★ 136, avenue Félix-Faure, 75015 Paris ; tél. : 01-40-60-13-45. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut



LE CARNET DU VOYAGEUR

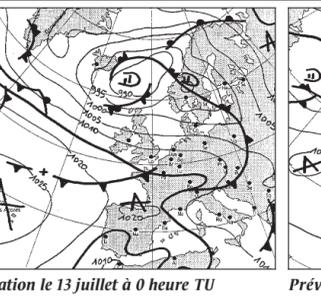
■ **AVION.** Ayant constaté que des agences de voyages ou des tour-opérateurs ne faisaient figurer sur leurs publicités que leurs tarifs aériens hors taxes d'aéroport, les services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ont rappelé au Syndicat national des agences de voyages que toute information sur les prix des produits ou services doit faire apparaître la somme totale, taxes comprises.

■ **HONGKONG.** A l'occasion de la rénovation de ses chambres, redessinées et dotées d'équipements technologiques de pointe (fax confidentiel avec numéro personnel), l'hôtel Grand Hyatt Hongkong propose un tarif promotionnel à 1 170 F (178 €) la nuit, valable jusqu'au 22 septembre, selon disponibilité. Un supplément de 365 F (55 €) permet de réserver une chambre à l'un des étages du Regency Club. Réservations au : 0800-90-85-29.

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET 1999
 Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	16/21 N	PAPEETE	22/28 P	KIEV	21/32 S	LE CAIRE	24/36 S
AJACCIO	19/28 S	NANTES	16/24 P	24/31 S	LISBONNE	18/33 S	MARRAKECH	17/35 S
BIARRITZ	18/22 S	NICE	20/28 S	19/25 S	LIVERPOOL	12/17 C	NAIROBI	14/24 N
BORDEAUX	16/22 C	PARIS	16/24 N	EUROPE	LONDRES	14/19 N	PRETORIA	7/19 S
BOURGES	14/22 P	PAU	15/21 S	AMSTERDAM	14/19 C	BUENOS AIR.	18/26 S	
BREST	14/18 P	PERPIGNAN	20/27 S	ATHENES	24/35 S	CARACAS	23/28 P	
CAEN	15/19 N	RENNES	16/22 P	BARCELONE	21/29 S	CHICAGO	19/31 S	
CHERBOURG	15/20 N	ST-ETIENNE	16/22 P	MILAN	21/31 S	LIMA	16/19 N	
CLERMONT-F.	16/22 P	STRASBOURG	18/22 N	MOSCOW	15/19 P	LOS ANGELES	17/22 P	
DIJON	16/21 P	TOULOUSE	16/25 S	MUNICH	19/26 P	MEXICO	9/21 S	
GRENOBLE	17/25 P	TOURS	14/22 P	NAPLES	16/23 P	MONTREAL	18/27 S	
LILLE	17/23 N	FRANCE outre-mer	FRANCFORT	17/23 N	OSLO	12/19 P	HANOI	28/32 P
LIMOGES	14/19 P	CAYENNE	22/29 P	ST-PETERSB.	14/20 C	NEW YORK	19/27 N	
LYON	19/25 P	FORT-DE-FR.	26/30 S	ALGER	18/24 P	PRAGUE	13/19 S	
MARSEILLE	21/30 S	NOUMEA	21/25 P	STOCKHOLM	16/21 P	SAN FRANCISCO	13/19 S	
				TENERIFE	16/25 N	SANTIAGOCHI	2/8 S	
				ISTANBUL	23/28 S	TORONTO	20/27 S	
						WASHINGTON	19/24 P	
						AFRIQUE	20/28 S	
						ALGER	26/30 C	
						DAKAR	26/30 C	
						SYDNEY	13/16 P	
						TOKYO	24/27 P	

AMSTERDAM	14/19 C	BRUXELLES	14/20 C	PARMA DE M.	20/31 S
BERNE	15/22 C	BRUXELLES	18/31 S	PRAGUE	15/21 P
BUDAPEST	18/26 P	BUENOS AIR.	18/26 P	ROME	21/28 S
COPENHAGUE	14/21 P	CHICAGO	19/31 S	SEVILLE	18/39 S
DUBLIN	8/15 C	CHICAGO	19/31 S	SOFIA	17/26 S
FRANCFORT	17/23 N	CHICAGO	19/31 S	ST-PETERSB.	21/30 C
GENEVE	18/24 P	CHICAGO	19/31 S	STOCKHOLM	16/21 P
HELSINKI	20/30 C	CHICAGO	19/31 S	TENERIFE	16/25 N
ISTANBUL	23/28 S	CHICAGO	19/31 S	VARSOVIE	18/24 P



PRATIQUE

Que faire quand on a oublié ses médicaments ou que l'on tombe malade à l'étranger

GARE aux étourdis qui partent en vacances à l'étranger et oublient leurs médicaments, ou aux malchanceux qui se les font voler ou les perdent : à Europ Assistance, on se souvient d'un plaisancier dont le bateau avait chaviré ! Le plus simple est de se rendre chez un médecin local qui prescrira un équivalent. Malheureusement, l'exacte réplique n'existe pas toujours. « Je prends du Célectol, un hypotenseur, bêta-bloquant, raconte Jean N. Or le médicament disponible en Israël n'était pas adapté pour la prévention des effets secondaires, notamment le dessèchement de la bouche, extrêmement désagréable ».

En désespoir de cause, il a demandé à sa fille de lui envoyer le produit par Chronopost. Mais le colis a été retenu en douane. « Après maintes tractations, l'intervention d'un médecin, j'ai pu en obtenir le déblocage, mais on m'a fait payer une taxe douanière et des frais pour quarante-huit heures de garde du colis ! » se plaint Jean N. Mince consolation, sa fille a obtenu le remboursement du Chronopost à cause du retard à la livraison.

« En général, notre correspondant sur place règle les problèmes de douanement. Mais nous ne nous ha-

sardons pas à envoyer des médicaments là où les règlements sont trop tatillons : les pays du Maghreb, Israël, Turquie, Iran, Japon, Chine, Corée, Cambodge, Laos, Thaïlande, Vietnam, Inde, Pakistan, Etats-Unis et Canada », explique-t-on à Europ Assistance.

Il est encore plus hasardeux de tomber gravement malade à l'étranger. Pour les pays de l'espace économique européen, il suffit de retirer avant de partir l'imprimé E111 à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM). Valable pendant un an, c'est un véritable sésame thérapeutique, à

condition d'éviter le secteur privé non conventionné dans les pays où la médecine est étatisée (Espagne, Grèce, Portugal notamment). En Grande-Bretagne, si la consultation a lieu en dehors de l'horaire imparti au National Health Service (NHS, Service de santé publique) elle ne sera pas remboursée. Il existe cependant entre les Etats européens une convention qui autorise la sécurité sociale à prendre en charge toute somme inférieure à 1 000 francs (152,43 €), sur justificatifs. Enfin, en Allemagne, Norvège et Grande-Bre-

tagne, seul un médecin généraliste peut orienter vers un spécialiste. Les soins dentaires ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie norvégienne. En cas d'oubli de l'imprimé E111, la caisse étrangère peut le demander directement à la CPAM.

Partir sans assurance spécifique, vers des destinations où la santé coûte très cher, comme les Etats-Unis, conduira l'imprudent à la ruine, car la Sécurité Sociale ne rembourse qu'au tarif français. « Une journée d'hospitalisation en cardiologie coûte trois fois plus cher aux Etats-Unis qu'en

France » explique un conseiller de la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris, qui recommande de s'assurer à hauteur de 500 000 F (76 219 €) si l'on se rend au Canada et de 1 million de francs (152 439 €) pour l'Amérique du Nord.

Certaines cartes bancaires couvrent largement les frais médicaux à l'étranger, à condition de les avoir utilisés pour le paiement du voyage : 1 million de francs, (152 439 €) pour Visa Premier et Gold Master card, et couverture illimitée avec Platinum American express. Sinon, on aura intérêt à prendre chez un assureur ou une société d'assistance une assurance voyage incluant le remboursement des frais médicaux à l'étranger. Trois compagnies remboursent les frais médicaux à hauteur d'un million de francs (152 439 €) : Elvia, Ava, et Mondial Assistance, pour cette dernière à condition d'avoir souscrit cette option spécifique. Avi International garantit jusqu'à 2 millions de francs, mais les exclusions sont draconiennes.

En effet, tous les contrats – aussi bien ceux des sociétés d'assurance et d'assistance que ceux liés aux cartes bancaires – excluent les affections en

cours de traitement, les dépenses de santé liées à une grossesse et les maladies préexistantes, ou « maladies antérieures constatées ». La définition est parfois floue, elle peut même inclure les maladies chroniques comme l'asthme, le diabète ou le paludisme. Les contrats de certaines compagnies (Ava, Mondial Assistance) spécifient que peuvent être assurées les personnes atteintes d'une pathologie stabilisée sans rechute depuis six mois. D'autres (Elvia) ne précisent pas de délai, mais demandent une attestation du médecin traitant autorisant le voyage pour la destination et la période concernées. « Dans le cas d'un pontage datant de moins de six mois, tout dépend du médecin traitant », précise-t-on chez Elvia. « Pour un diabète insulino-dépendant stabilisé et parfaitement compensé, seules les complications imprévisibles, comme le coma diabétique, sont couvertes » ajoute-t-on à Mondial Assistance.

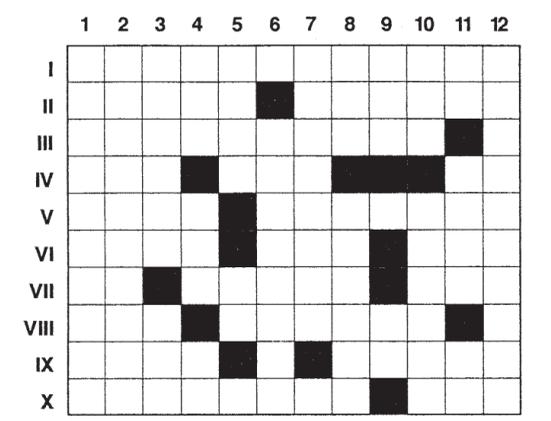
Quelques rares compagnies, comme Ava, proposent une extension de garantie « maladies antérieures », moyennant un doublement, voire un triplement de la prime.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99165

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTELEMENT

I. Qui ne devrait pas sortir d'ici. – II. Apporte de la lumière en façade. Remis comme avant. – III. Hier victime de troubles, il ne va pas mieux aujourd'hui. – IV. Tous les autres en affaires. Après la levée. Dans la gamme. – V. Rois en Norvège. Fait sortir le meilleur. – VI. Pour jouer au golf ou se reposer après la partie. Personnel. Plein de subtilités. – VII. Règle. Bousculés en tous sens. A parfois de l'esprit. – VIII. Grecque. Qui ne devraient pas poser de pro-

blèmes. – IX. Apporte son soutien. Quand tous les chats sont gris. – X. Comme une musique contemporaine. Sans effet.

VERTICALEMENT

1. Préparées minutieusement. – 2. Pour garder le contact avec la régie. – 3. Marque la hauteur. Affluent du Rhin. – 4. Croisé sur le champ. Police américaine. Romains. – 5. Point dans l'eau. Convient. – 6. Mois républicain. – 7. Comme des yeux injectés de sang. – 8. Sans la

moindre bavure. S'exprime par la force. – 9. En tranches. Bien attrapé. – 10. Une colère bien dépassée. Grande dépression. – 11. Dénudée par un bout. Bonne dès qu'elle prend des couleurs. Réserve aux intimes. – 12. Comme un mot fait avec d'autres mots.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99164

HORIZONTELEMENT

I. Dénonciateur. – II. Egérie. Nurse. – III. Fa. Najas. – IV. Irruption. PS. – V. Neuro. Sutura. – VI. Imberbe. Ris. – VII. Tee. Tuméfiés. – VIII. Infilges. Nue. – IX. Otite. NB. Ere. – X. Ecritoires.

VERTICALEMENT

1. Définition. – 2. Egarement. – 3. Ne. Rubéfié. – 4. Ordure. Ltc. – 5. Ni. Portier. – 6. Cent. Bug. – 7. Aisément. – 8. Anjou. Esbo. – 9. Tuant. – 10. Ers. Uriner. – 11. US. Prieuré. – 12. Ressassées.

SCRABBLE

PROBLÈME N° 130

Ne vous jetez pas dans l'abzème

1. Tirage : E I L O S S V.

a) En utilisant six lettres de ce tirage, trouvez dans la colonne 11 un quadruple qui rapporte 48 points.

b) En utilisant les sept lettres du tirage, trouvez et placez un mot de sept lettres.

c) Avec ce même tirage, trouvez 4 mots de huit lettres en le complétant avec 4 lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

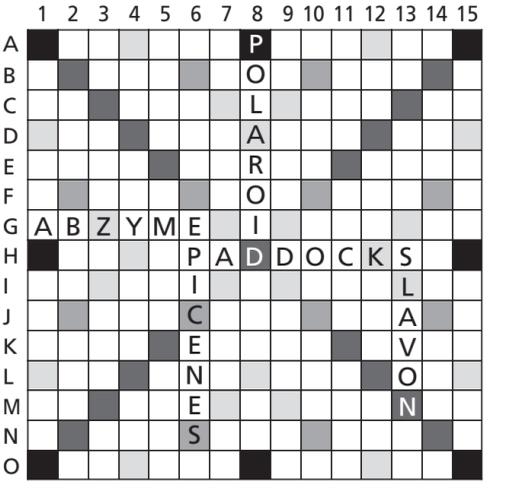
2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) D E I N O R T : Trouvez 2 sept-lettres. C E L M O S U : en utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 21 juillet.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 7 juillet.

Chaque solution est localisée sur



la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) BIWAS, luth japonais, D 8, 38 (WALES ou WALIS perdent 10 points) - WEBS,

M 7, 38 - WUS, 6 J, 32 - NEWS, I 10, 28.

b) RISIBLES, 8 h, 39.

c) EPICENE, mot désignant aussi bien le masculin que le féminin. ABZYME, anticorps, acronyme d'a(nti) b(oby) et (en)zyme.

Michel Charlemagne

UN ÉTÉ A PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

La garde républicaine

La fougue parfois les emporte. Une embarquée, un pavé glissant, et voilà leur cavalier à terre et démuné. Mais le plus souvent, la discipline l'emporte, et les voilà majestueux, en file indienne, le long des grands boulevards, vers 3 heures du matin. Les fêtards du Rex croient halluciner. En route pour une répétition générale, deux cent cinquante chevaux, leurs cavaliers avec tambours, trompettes, sabres au clair. La République dans toute sa splendeur. La garde républicaine, défilé du 14 juillet, Champs-Élysées.



AGENCE VU

Deux frères inséparables et les wagons des camps

Avignon/Théâtre. Un spectacle entre le conte populaire et les archives de Nuremberg

GEMELOS (Jumeaux), d'après le roman d'Agota Kristof Le Grand Cahier. Mise en scène : Eduardo Jimenez, Rodrigo Bazaes et La Troppa (Chili). Avec Laura Pizarro, Jaime Lorca, Juan Carlos Zagal. **CHAPELLE DES PÉNITENTS BLANCS, à 19 heures.** Tél. : 04-90-14-14-14. Durée : 1 h 40. Les 14, 16, 17, 19 juillet. Spectacle en espagnol surtitré en français.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

La compagnie La Troppa (pas plus de trois jeunes, une fille, deux garçons, de Santiago du Chili) est venue nous faire le cadeau de ce que la scène permet de plus beau : le vrai théâtre d'illusion. Ou d'« illusions », au pluriel. Le mirage de la fausse apparence tient d'abord au lieu dans lequel ils vont jouer : ni une vraie scène d'acteurs ni un vrai castelet de marionnettes. C'est entre les deux, entre guignol et opéra : une illusion d'optique. Dans ce drôle de cadre de fantas-

magorie surgissent des êtres d'apparence humaine, aux visages de carton peint, dont la taille ne concorde pas avec celle du décor : trop grands pour être des poupées, ce seraient des acteurs vivants si leurs gestes n'étaient pas si décomposés, si stylisés.

Cherchant à cerner comment le théâtre « peut aider à guérir la vie », Antonin Artaud écrivait : « C'est dans son espace hanté que les choses trouvent leurs figures, et, sous les figures, le bruit de la vie. » C'est là tout juste ce qu'atteignent les trois acteurs de La Troppa. Les dimensions respectives d'un moulin à vent sur l'herbe d'une toile peinte, de l'étoile de David sur la vitrine d'un cordonnier – en fait de tout ce que l'on voit –, concourent tout droit à soutenir cette hantise de la vision qui donne aux images, aux paroles, au fil du récit, une vérité blessante à force de vous prendre de revers.

Le fil du récit, c'est l'adaptation du livre *Le Grand Cahier* (Seuil) de la romancière d'origine hongroise

Agota Kristof, qui vit en Suisse et écrit en français. Deux frères jumeaux sont confiés par leur mère à leur grand-mère, une femme des champs, durcie aux travaux, aux saisons. Elle traite les deux gosses comme des bêtes. Ils se privent de manger, ils se battent comme des brutes, juste pour s'aguerrir. Leur seul petit soleil est une très jeune fille du village, que l'on nomme « Bec-de-lièvre », qui a été violée par le curé, ce qui permet aux deux frères d'exercer sur lui un chantage : il vient en aide à cette enfant, à la grand-mère aussi.

DOUCEUR AFFREUSE

Et c'est la guerre : les jumeaux vont chez le cordonnier acheter pour eux des bottes, pour Bec-de-lièvre des escarpins. Le marchand leur donne tout cela, car il va fermer boutique, il est juif, il s'attend à être arrêté. Prairies, moulin à vent, mesure de la grand-mère, sont bientôt cachés par le défilé ininterrompu des wagons plombés qui roulent vers les camps. Arrivée

de l'armée rouge, ou des Américains. Quelques mois de respiration. Et c'est l'univers de l'Est. Mort de la grand-mère. La pièce s'achève en douceur, mais une douceur affreuse, par le départ de l'un des jumeaux, comme si ce petit fragment de l'Histoire avait résisté, envers et contre tout, jusque-là, grâce à cette entente fraternelle.

Le cœur, la détresse, le courage, la maladie, les bonheurs de rien, les crimes, puis les wagons des camps au regard de quoi le reste s'efface, puis le nouveau régime, socialiste, toute cette vie, toutes ces vies, balancent ici, par la maîtrise prodigieuse de ce théâtre d'illusion pure, entre le conte populaire et les archives de Nuremberg. Les acteurs chiliens qui jouent toutes les figures de cette fresque se nomment Laura Pizarro, Jaime Lorca, et Juan Carlos Zagal, et quand ils viennent saluer, sans masques, le public leur fait un triomphe, brisé par le trop d'émotion.

Michel Cournot

Un Donizetti servi par des voix remarquables

Montpellier/Opéra. Diffusé en direct sur plusieurs radios européennes, l'original d'une œuvre oubliée du compositeur italien

LES EXILÉS DE SIBÉRIE, opéra en trois actes de Gaetano Donizetti, sur un livret de Domenico Gilarmoni. Version de concert. Avec Brigitte Hahn (Elisabetta), Luca Canonici (Le Comte Stanislas Potoski), Christine Neithardt Barbaux (La Comtesse Fedora), Alessandra Palomba (Maria), Alfonso Antonozzi (Michele), Nikola Mijailovic (Le Grand Maréchal), Valery Ivanov (Iwano), Jérôme Varnier (Alterkan), Yann Beuron (Le Tsar), Chœur de la Radio lettone, Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, Enrike Diemeck (direction). OPÉRA BERLIOZ-LE CORUM, Montpellier, le 12 juillet.

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

La recreation d'un opéra oublié de Donizetti et une exposition consacrée à Arnold Schoenberg en ouverture du Festival de Radio France et Montpellier Languedoc-Roussillon ? Quand le directeur artistique de la manifestation s'appelle René Koering, il n'y a rien là que de très naturel. La musique, on peut, on doit l'aimer pour de multiples raisons. Et, au fond, il n'y a pas moins de talent, peut-être moins de génie, entre l'Italien, auteur d'une bonne soixantaine d'opéras virtuoses, à la musique toujours bien venue et parfois surprenante de qualité, et l'Allemand révolutionnaire qui jeta les bases d'un courant musical dont certains, aussi « légers » que ceux qui méprisent l'opéra italien du XIX^e siècle, affirment aujourd'hui qu'il est la cause de tous les maux de la musique contemporaine.

Chaque année, René Koering déniche ainsi une belle œuvre lyrique (et quelques pièces symphoniques) délaissées qu'il confie à d'excellents chanteurs. Ce fut *Turandot* de Busoni, *Ivan IV* de Bizet, *Henry VIII* de Saint-Saëns ; cette fois, nous aurons découvert *Les Exilés de Sibérie* de Donizetti, une rareté absolue dont la partition a été découverte, semble-t-il, dans la cave de Covent Garden, à Londres.

Le livret est sans aucun intérêt, incompréhensible, sans progression dramatique et n'est là que pour créer des situations musicales, donner des airs aux chanteurs. D'abord intitulé *Huit mois en deux heures*, cet opéra, créé en 1827 à Naples, aura

été joué quatre-vingts fois avant de disparaître de l'affiche pour resurgir, à Londres, dans une version profondément remaniée par un élève de l'auteur, qui fit un four.

La version originale jouée à Montpellier est un petit bijou, dont la musique sent son... Donizetti, son Verdi encore à venir, son Rossini jusque dans le traitement virtuose et parfois bouffé de l'unique rôle de baryton, les vocalises des sopranos, et dans la musique même, dont la grâce est réelle et de tous les instants. Paradoxalement, jusque et y compris dans quelques passages un peu trop faciles : tant de virtuosité, de bonheur de noircir le papier à musique sont contagieux. Plus étrange parfois, se glisse dans le deuxième acte une italianité de compositeur allemand.

La distribution réunie à Montpellier est d'un excellent niveau, qui se hisse au plus haut dans la voix de la jeune Allemande Brigitte Hahn. Technique impeccable, conception musicale intelligente, timbre somptueux d'une voix riche, suave, ronde et brillante quand il le faut : on ne doute pas un instant que cette soprano soit une grande Dona Anna dans le *Don Giovanni* de Mozart qu'elle chante habituellement à la scène.

JUSTESSE ET HOMOGENÉITÉ

Christine Neithardt Barbaux, que l'on n'avait pas entendue depuis trop longtemps, n'a rien perdu de son abattage, de sa détermination, de sa beauté vocale depuis ses lointains *Lucio Scilla* de Mozart mis en scène par Patrice Chéreau. Le jeune Yann Beuron est renversant de beauté de timbre, d'allure, d'élégance vocale dans le tout petit rôle du Tsar.

Luca Canonici a le tort, parfois, de pousser sa voix, car elle perd alors de sa beauté de timbre et son intonation devient hasardeuse. Quand au chœur de la Radio lettone, il est absolument splendide de justesse, d'homogénéité, de couleurs.

Enrike Diemeck dirige sans trop raffiner, certes, mais avec efficacité. Il est toujours avec ses chanteurs et son orchestre, ne sacrifiant jamais le plateau à la fosse. On sort donc réellement enchanté d'un tel concert que les auditeurs de nombreux radios européennes ont pu écouter en direct.

Alain Lompech

En apesanteur, sur l'île shakespearienne de Prospero

Avignon/Théâtre. Le nouveau coup de maître de Giorgio Barberio Corsetti

LA TEMPESTA (LA TEMPÊTE), de Shakespeare. Traduction : Edoardo Albinati. Mise en scène : Giorgio Barberio Corsetti. Avec Marco Morellini, Lorenzo Carmagnini, Fabrizio Benti-voglio, Gabriele Benedetti, Francesco Rossetti, Stefano Les-covelli, Silvio Orlando, Roberto Rustioni, Filippo Timi, Chiara de Bonis, Margherita Buy. Violoniste : Raffaele Tiseo. THÉÂTRE MUNICIPAL, à 21 h 30. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F et 140 F (18,30 € et 21,34 €). Jusqu'au 16 (relâche le 14). Durée : 2 h 10. Spectacle en italien, surtitré en français.

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

C'est un spectacle qui ressemble à l'heure bleue. Il avance entre nuit et jour, délicatement, et emmène les spectateurs d'une rive à l'autre, en deux heures tissées de mystère, de violences, de passions, d'apprentissage et de sagesse. A la toute fin, Prospero, le magicien délié de ses pouvoirs, reste seul en scène et demande l'indulgence. Du sable coule entre ses doigts. Il se tient tout au bord du plateau, comme un hôte qui raccompagnerait ses invités, et il écarte les bras du corps, dans un geste où se mêlent abandon et acquiescement. La grâce du comédien qui le joue (Fabrizio Benti-voglio) est un baume. « C'est ainsi. Et maintenant, allez », semble-t-il dire avec son geste. *La Tempête* est finie. Shakespeare peut mourir, sa dernière pièce laisse un héritage insondable : une île dont le théâtre ne cesse de suivre les contours. Après Giorgio Strehler, qui en fit un hymne à la magie de la scène à l'italienne, Giorgio Barberio Corsetti, italien lui aussi, part à sa découverte.

Il ne joue pas le spectaculaire. Il dégage l'aire du jeu, laissant le plateau nu (hors des poutrelles sur les côtés) se fondre dans le bleu-gris d'un cyclo où des corps filmés viendront voler vers les cintres, en apesanteur. Un violoniste (Raffaele Tiseo) suit le fil de l'action et des

sentiments. Les comédiens ne sont pas vêtus de costumes historiques. La cour du roi Alonso (Marco Morellini) porte l'habit noir du mariage d'où elle rentrait quand elle a fait naufrage sur l'île, à la suite d'une tempête provoquée par Prospero. Miranda court pieds nus dans une robe blanche d'été. Ariel est autant double de Prospero qu'esprit des airs. La comédienne qui le joue (Margherita Buy) porte un costume de ville. Caliban (Silvio Orlando) est en haillons, les marins en marins.

AU MILIEU DE LA VIE

Ainsi, Giorgio Barberio Corsetti éclaircit ce qui peut l'être dans *La Tempête* : le ciel, les corps, l'esprit. L'histoire du duché de Milan – usurpé par le roi de Naples et reconquis par son possesseur légitime, Prospero, exilé sur l'île où il a élevé sa fille Miranda (Chiara de Bonis) et fait de Caliban son esclave – prend ici les couleurs lointaines d'un fond. *La Tempête* vue par Giorgio Barberio Corsetti est un tableau de groupe avec miroir. Et c'est Prospero qui se regarde.

Comme dans Dante, il est au milieu de la vie. Encore bouclé de cheveux, exilé en lui depuis longtemps, il s'interroge sur le chemin à prendre. Il est sur l'île et pourrait tout aussi bien ne pas avoir quitté sa terre : Corsetti le met en scène de l'intérieur. Dans la confusion des

sentiments qu'il traverse, vers l'apaisement qu'il attend. Les autres autour de lui peuvent conspirer, s'enivrer – magnifique scène entre Caliban et les marins – s'aimer. Prospero est là et regarde. Le temps qui passe, le temps qui reste ; son désir doublé par la présence d'Ariel ; le mystère du lendemain ; l'appel de l'instant ; le sourire possible... Il y a de quoi ressortir tranquille de cette *Tempête* italienne. Et rêver.

Brigitte Salino

IMMEUBLE CERISE
46 RUE MONTORGUEIL, 25
A PARTIR DU 15 JUILLET
DU MERCREDI AU SAMEDI, 19 H30 ET 21 H 30

LE GOÛT DU NOIR
EXPERIENCE SENSORIELLE
DINER DANS L'OBSCURITE

TARIF UNIQUE : 150 F
RESERVATION OBLIGATOIRE AU 01 40 30 91 99

PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ
01 44 94 98 00
FNAC : 0 803 808 803

FIAC

15-20 sept. 99

Pavillon du Parc l'Amérique
Porte de Versailles Latine
Paris à l'honneur

Reed-OIP, tél. : 08 36 68 00 51 (2310z/m)
internet : http://fiac.reed-oip.fr

MARDI 13 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.25 La Presse sous l'Occupation.**
Invités : René Bédarida ;
Pierre-Marie Diouédonnat ;
André Halimi ; Grégoire Kauffmann ;
Denis Peschanski. **Forum Planète**
- 23.25 Chercheurs d'épaves.**
Invités : François Clavel ;
Patrice Lardreau ; Luc Long ;
Jean-Pierre Moreau ;
Lyndel Prot. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.** **Canal +**
19.00 Archimède. **Arte**
19.00 Rive droite, rive gauche.
Best of débats. **Paris Première**
- 21.00 Le Gal Savoir.**
Présomption d'innocence et lynchage
médiatique. **Paris Première**
- 0.35 Un siècle d'écrivains.** **France 3**
Nina Berberova.
- 0.35 Capital. Ils inventent vos loisirs.** **M 6**

DOCUMENTAIRES

- 20.00 Promenades sous-marines.** **TMC**
20.15 Reportage. Le Prix des vacances. **Arte**
20.25 Quand les animaux
pensent. **Odyssee**
- 20.30 Les Messagers de l'ombre**
[1/2]. **Forum Planète**
- 20.35 La Guerre du futur.** **Canal +**
20.35 Ochoa, la dernière mission. **Planète**

Le Monde
TELEVISION

PARIS PREMIERE

- 22.30 Entrevista** ■ ■
Dans les studios de Cinecittà, à Rome, une équipe de télévision japonaise interviewe Fellini, censé préparer un nouveau film d'après *L'Amérique*, de Kafka. Sur ce pré-texte, Fellini se lance dans une évocation de souvenirs personnels, donnant lieu à une fantaisie parfois un peu à côté. En 1940, Fellini - interprété ici par Sergio Rubini - découvrait l'« Hollywood italien », Cinecittà. En v.o.

- 20.45 La Vie en face.** Juillet à Quiberville. **Arte**
- 20.45 Napoléon III.** **Histoire**
- 20.45 Fire Rescue, un pompier français** à Miami. **13° RUE**
- 20.50 Le Fleuve Jaune.** Le monastère Thar. **Odyssee**
- 20.55 Le Temps d'une chanson.** [3/6]. **France 2**
- 21.00 20 ans de courses automobiles.** [11/20]. **Canal Jimmy**
- 21.35 Un petit vélo dans la tête.** **Planète**
- 21.40 Raymond Savignac.** **Histoire**
- 21.50 Thema.** Jungle en péril. **Arte**
- 21.55 La Jungle millimètre** par millimètre. **Arte**
- 22.00 Le Monde des chevaux.** [7/13]. **Odyssee**
- 22.25 Le Massacre des singes.** **Arte**
- 22.25 La Saison des gnous.** **Odyssee**
- 22.30 A la recherche de l'or** des pirates. **Forum Planète**
- 22.45 Méditerranée.** [6/12]. **Histoire**
- 22.45 Le Fado, ombre** et lumière. **Muzzik**
- 22.50 Potions magiques** de la forêt vierge. **Arte**
- 23.00 La Guerre du feu.** **13° RUE**
- 23.20 Une pilule qui sauve la forêt.** **Arte**
- 23.35 Intégrales coulisses.** Marc Jolivet. **France 3**
- 23.35 Avions de ligne.** [13/13]. L'ère du tri-réacteur. **Planète**
- 0.30 La Fabuleuse Histoire** de la 2 CV. **Planète**

MUSIQUE

- 20.45 Ombres et lumières** du siècle d'Or. Par l'Ensemble Hespérion XX et les Chœurs de la Capella Reial de Catalunya, dir. Jordi Savall. **Mezzo**
- 21.00 Nuit française.** Avec Leon Fleisher, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Georges Prêtre. **Berlin, Muzzik**
- 23.45 Quincy à Montreux 1996.** **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.30 Un amour impossible.** Patrick Volson. **Festival**
- 21.20 Le Piège de feu.** Robert Day. **13° RUE**
- 22.55 Phase terminale.** Larry Elkann. **M 6**

SÉRIES

- 20.45 Code Quantum.** La belle et l'équipée sauvage. *Miracle à New York.* **Série Club**
- 21.45 De la Terre à la Lune.** 1968, le chaos et la lumière. **Canal +**
- 21.45 Ally McBeal.** Love's Illusion (v.o.). **Téva**
- 22.40 Histoires gay.** [2/2] (v.o.). **Canal +**
- 22.55 Star Trek, la nouvelle génération.** L'œil de l'admirateur (v.o.). **Canal Jimmy**
- 23.40 Star Trek, Deep Space Nine.** Le serment du sang (v.o.). **Canal Jimmy**
- 0.40 Seinfeld.** Vengeance (v.o.). **Canal +**

FILMS

- 16.00 C'étaient des hommes** ■ ■
Fred Zinnemann (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 90 min) **Ciné Classics**
- 16.45 Le Sauvage** ■ ■
Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 104 min) **Canal +**
- 17.00 Ladyhawke,** la femme de la nuit ■ ■
Richard Donner (Etats-Unis, 1984, v.o., 120 min) **Ciné Cinéma 1**
- 17.25 Le Maître d'escrime** ■ ■
Pedro Olea (Espagne, 1992, 85 min) **Cinestar 2**
- 18.50 Attache-moi !** ■ ■
Pedro Almodovar (Espagne, 1989, 100 min) **Cinestar 2**
- 19.00 La Bible de néon** ■ ■
Terence Davies (GB - EU, 1994, v.o., 90 min) **Ciné Cinéma 1**
- 20.30 L'Étoffe des héros** ■ ■
Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 190 min) **Ciné Cinéma 2**
- 20.50 Mes meilleurs copains** ■ ■
Jean-Marie Poiré (France, 1988, 120 min) **TF 1**
- 22.10 Dans les rues** ■ ■
Victor Trivas (France, 1933, N., 80 min) **Ciné Classics**



- 22.30 Entrevista** ■ ■
Federico Fellini. Avec Marcello Mastroianni, Paola Liguori (Fr. - It., 1986, v.o., 105 min) **Paris Première**
- 23.05 Le Signe du lion** ■ ■
Eric Rohmer (France, 1959, N., 100 min) **Cinétoile**
- 0.25 L'Étoffe des héros** ■ ■
Philip Kaufman (Etats-Unis, 1983, 190 min) **Ciné Cinéma 1**
- 0.45 Cash-cash** ■ ■
Richard Lester (Etats-Unis, 1984, 90 min) **Cinétoile**
- 1.05 La Marque** ■ ■
Guy Green (Grande-Bretagne, 1961, N., v.o., 130 min) **Ciné Classics**
- 1.35 Une femme de tête** ■ ■
Walter Lang (Etats-Unis, 1957, v.o., 105 min) **Ciné Cinéma 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 18.05 Sous le soleil.** **O.**
- 19.05 Rick Hunter, inspecteur choc.** **O.**
- 20.00 Journal, Météo.**
- 20.50 Mes meilleurs copains** ■ ■
Film. Jean-Marie Poiré. **O.**
- 20.55 La Tête dans le sac** **O.**
Film. Gérard Lauzier. **O.**
- 0.20 Très pêche.**
Des belles scènes de pêche.

FRANCE 2

- 18.25 et 23.00 Un livre, des livres.**
- 18.30 Hartley, cœurs à vif.** **O.**
- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.**
- 19.20 Qui est qui ?**
- 20.00 Journal, Météo.**
- 20.55 Le Temps d'une chanson.** [3/6]. L'engagement : message personnel.
- 23.20 Marchand de rêves** **O.**
Film. Giuseppe Tornatore. **O.**
- 1.15 Journal, Météo.**
- 1.35 Docteur Markus Merthin.** L'anniversaire. **O.**

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.**
- 18.50 Météo des plages.**
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.**
- 20.05 Fa Si La.**
- 20.35 Tout le sport.**
- 20.38 Le Journal du Tour.**
- 20.51 L'Armada, portrait d'un marin.**
- 21.00 La Carte aux trésors.**
- 23.10 Météo, Soir 3.**
- 23.35 Intégrales coulisses.** Marc Jolivet.
- 0.35 Un siècle d'écrivains.** Nina Berberova.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.35
- 18.30 Seinfeld.** **O.**
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.**
- 20.05 Le Zapping.**
- 20.10 Les Simpson.** **O.**
- 20.35 La Guerre du futur.**
- 21.45 De la Terre à la Lune.** [4/12]. 1968, le chaos et la lumière. **O.**
- 22.40 Histoires gay.** [2/2]. **O.**
- 0.39 10 secondes et des poussières.** **O.**
- 0.40 Seinfeld.** Vengeance. **O.**
- 1.05 Le Monde selon Seinfeld.**
- 1.30 Libre échange** ■
Film. Niall Johnson. **O.**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.20 L'Afrique des traditions.**
Invités : Richard Bagnas ;
Manga Benkomo ; Claude Tardits ;
Philippe Laburthe Tola ;
Augustin Wavoeke ;
Claude-Hélène Perrot. **Forum Planète**
- 23.20 Du soleil plein** les guitares. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 13.45 Le Club.**
Invité : Jules Dassin. **Ciné Classics**
- 13.50 La Cinquième rencontre...**
Les Français : le bal populaire. **La Cinquième**
- 15.45 T.A.F. Les comédiens.** **La Cinquième**
- 16.10 Planète animal.**
Tuer pour vivre : Les descendants des reptiles [4/5]. **TMC**
- 16.10 et 20.10 Le Talk Show.**
Patrick Caivin ;
Nilda Fernandez. **LCI**
- 17.00 Lumières du music-hall.** Bourvil.
Jean-Claude Pascal. **Paris Première**
- 18.00 Stars en stock.** Lucie Ball.
Ronald Reagan. **Paris Première**
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.** **Canal +**
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire.**
Les papes et le pouvoir : Jean XXIII et le renouveau de l'Eglise. **Arte**
- 20.50 Sagas.** Les héritiers. **TF 1**
- 23.00 Ca vaut le détour.**
Drôles de vacances. **TF 1**
- 0.25 Le Club.** Invité : Jules Dassin. **TMC**

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Global Family VIII.** Manu, la rivière des aras rouges. **Odyssee**
- 17.35 Quand les animaux pensent.** **Odyssee**
- 17.40 Sport extrême.** [2/13]. Le raid Bodo. **Planète**
- 17.50 Chroniques de l'Amazonie** sauvage. Zucco et le boa. **France 3**
- 18.05 Lady Day.** **Planète**
- 18.05 Notre XX^e siècle.** Cent ans de féminisme. **Odyssee**
- 18.30 Le Monde des animaux.**
Animaux en danger. [11/16]. Le tigre de Sibérie, la famille des cyprinidés, le manchot antipode. **La Cinquième**
- 18.45 Méditerranée.** [6/12]. La famille. **Histoire**
- 19.00 Connaissance.** A propos de sexe. [2/4]. Corps à corps. **Arte**
- 19.05 Cinq colonnes à la une.** **Planète**
- 19.30 Le Fleuve Jaune.** **Odyssee**
- 19.45 Conférences de presse.** 15 mai 1962 [2/2]. **Histoire**

Le Monde
TELEVISION

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Mefistofele**
Le nom d'Arrigo Boito reste lié aux livrets d'*Otello* et de *Falstaff*, qu'il écrivit pour Verdi, d'*Hamlet* pour Faccio et de *La Gioconda* pour Ponchielli. Mais c'est comme compositeur que Boito voulait passer à la postérité. Œuvre singulière, son *Mefistofele*, créé à Milan en 1868 et repris, dans une version raccourcie, à Bologne en 1875, suffirait à sa gloire : il s'inspire en effet du *Faust* de Goethe.

13^{EME} RUE

- 20.40 Au feu !**
Reportages, films et documentaires rythment cette soirée sur l'incendie et les soldats du feu. A regarder particulièrement, les deux documentaires, *Fire Rescue, un pompier français à Miami*, sur la différence entre les Etats-Unis et la France en matière de lutte contre les incendies, et *La Guerre du feu*, sur le fameux « retour de flammes », cause de nombreux décès chaque année.

ARTE

- 20.45 Juillet à Quiberville**
Le camping normand de Quiberville, qui accueille des familles modestes, sert de prétexte à ce film décrivant les premières brasses, la pêche, et le très suivi Tour de France. Des destins ordinaires en vacances filmés sans commentaires par le réalisateur, Didier Nion, qui capte de l'émotion vive et des confidences. Le film a obtenu une mention au dernier Cinéma du réel.

MERCREDI 14 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.20 L'Afrique des traditions.**
Invités : Richard Bagnas ;
Manga Benkomo ; Claude Tardits ;
Philippe Laburthe Tola ;
Augustin Wavoeke ;
Claude-Hélène Perrot. **Forum Planète**
- 23.20 Du soleil plein** les guitares. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 13.45 Le Club.**
Invité : Jules Dassin. **Ciné Classics**
- 13.50 La Cinquième rencontre...**
Les Français : le bal populaire. **La Cinquième**
- 15.45 T.A.F. Les comédiens.** **La Cinquième**
- 16.10 Planète animal.**
Tuer pour vivre : Les descendants des reptiles [4/5]. **TMC**
- 16.10 et 20.10 Le Talk Show.**
Patrick Caivin ;
Nilda Fernandez. **LCI**
- 17.00 Lumières du music-hall.** Bourvil.
Jean-Claude Pascal. **Paris Première**
- 18.00 Stars en stock.** Lucie Ball.
Ronald Reagan. **Paris Première**
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.** **Canal +**
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire.**
Les papes et le pouvoir : Jean XXIII et le renouveau de l'Eglise. **Arte**
- 20.50 Sagas.** Les héritiers. **TF 1**
- 23.00 Ca vaut le détour.**
Drôles de vacances. **TF 1**
- 0.25 Le Club.** Invité : Jules Dassin. **TMC**

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Global Family VIII.** Manu, la rivière des aras rouges. **Odyssee**
- 17.35 Quand les animaux pensent.** **Odyssee**
- 17.40 Sport extrême.** [2/13]. Le raid Bodo. **Planète**
- 17.50 Chroniques de l'Amazonie** sauvage. Zucco et le boa. **France 3**
- 18.05 Lady Day.** **Planète**
- 18.05 Notre XX^e siècle.** Cent ans de féminisme. **Odyssee**
- 18.30 Le Monde des animaux.**
Animaux en danger. [11/16]. Le tigre de Sibérie, la famille des cyprinidés, le manchot antipode. **La Cinquième**
- 18.45 Méditerranée.** [6/12]. La famille. **Histoire**
- 19.00 Connaissance.** A propos de sexe. [2/4]. Corps à corps. **Arte**
- 19.05 Cinq colonnes à la une.** **Planète**
- 19.30 Le Fleuve Jaune.** **Odyssee**
- 19.45 Conférences de presse.** 15 mai 1962 [2/2]. **Histoire**

Le Monde
TELEVISION

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Mefistofele**
Le nom d'Arrigo Boito reste lié aux livrets d'*Otello* et de *Falstaff*, qu'il écrivit pour Verdi, d'*Hamlet* pour Faccio et de *La Gioconda* pour Ponchielli. Mais c'est comme compositeur que Boito voulait passer à la postérité. Œuvre singulière, son *Mefistofele*, créé à Milan en 1868 et repris, dans une version raccourcie, à Bologne en 1875, suffirait à sa gloire : il s'inspire en effet du *Faust* de Goethe.

13^{EME} RUE

- 20.40 Au feu !**
Reportages, films et documentaires rythment cette soirée sur l'incendie et les soldats du feu. A regarder particulièrement, les deux documentaires, *Fire Rescue, un pompier français à Miami*, sur la différence entre les Etats-Unis et la France en matière de lutte contre les incendies, et *La Guerre du feu*, sur le fameux « retour de flammes », cause de nombreux décès chaque année.

ARTE

- 20.45 Juillet à Quiberville**
Le camping normand de Quiberville, qui accueille des familles modestes, sert de prétexte à ce film décrivant les premières brasses, la pêche, et le très suivi Tour de France. Des destins ordinaires en vacances filmés sans commentaires par le réalisateur, Didier Nion, qui capte de l'émotion vive et des confidences. Le film a obtenu une mention au dernier Cinéma du réel.

MERCREDI 14 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.20 L'Afrique des traditions.**
Invités : Richard Bagnas ;
Manga Benkomo ; Claude Tardits ;
Philippe Laburthe Tola ;
Augustin Wavoeke ;
Claude-Hélène Perrot. **Forum Planète**
- 23.20 Du soleil plein** les guitares. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 13.45 Le Club.**
Invité : Jules Dassin. **Ciné Classics**
- 13.50 La Cinquième rencontre...**
Les Français : le bal populaire. **La Cinquième**
- 15.45 T.A.F. Les comédiens.** **La Cinquième**
- 16.10 Planète animal.**
Tuer pour vivre : Les descendants des reptiles [4/5]. **TMC**
- 16.10 et 20.10 Le Talk Show.**
Patrick Caivin ;
Nilda Fernandez. **LCI**
- 17.00 Lumières du music-hall.** Bourvil.
Jean-Claude Pascal. **Paris Première**
- 18.00 Stars en stock.** Lucie Ball.
Ronald Reagan. **Paris Première**
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.** **Canal +**
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire.**
Les papes et le pouvoir : Jean XXIII et le renouveau de l'Eglise. **Arte**
- 20.50 Sagas.** Les héritiers. **TF 1**
- 23.00 Ca vaut le détour.**
Drôles de vacances. **TF 1**
- 0.25 Le Club.** Invité : Jules Dassin. **TMC**

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Global Family VIII.** Manu, la rivière des aras rouges. **Odyssee**
- 17.35 Quand les animaux pensent.** **Odyssee**
- 17.40 Sport extrême.** [2/13]. Le raid Bodo. **Planète**
- 17.50 Chroniques de l'Amazonie** sauvage. Zucco et le boa. **France 3**
- 18.05 Lady Day.** **Planète**
- 18.05 Notre XX^e siècle.** Cent ans de féminisme. **Odyssee**
- 18.30 Le Monde des animaux.**
Animaux en danger. [11/16]. Le tigre de Sibérie, la famille des cyprinidés, le manchot antipode. **La Cinquième**
- 18.45 Méditerranée.** [6/12]. La famille. **Histoire**
- 19.00 Connaissance.** A propos de sexe. [2/4]. Corps à corps. **Arte**
- 19.05 Cinq colonnes à la une.** **Planète**
- 19.30 Le Fleuve Jaune.** **Odyssee**
- 19.45 Conférences de presse.** 15 mai 1962 [2/2]. **Histoire**

Le Monde
TELEVISION

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Mefistofele**
Le nom d'Arrigo Boito reste lié aux livrets d'*Otello* et de *Falstaff*, qu'il écrivit pour Verdi, d'*Hamlet* pour Faccio et de *La Gioconda* pour Ponchielli. Mais c'est comme compositeur que Boito voulait passer à la postérité. Œuvre singulière, son *Mefistofele*, créé à Milan en 1868 et repris, dans une version raccourcie, à Bologne en 1875, suffirait à sa gloire : il s'inspire en effet du *Faust* de Goethe.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.20 L'Afrique des traditions.**
Invités : Richard Bagnas ;
Manga Benkomo ; Claude Tardits ;
Philippe Laburthe Tola ;
Augustin Wavoeke ;
Claude-Hélène Perrot. **Forum Planète**
- 23.20 Du soleil plein** les guitares. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 13.45 Le Club.**
Invité : Jules Dassin. **Ciné Classics**
- 13.50 La Cinquième rencontre...**
Les Français : le bal populaire. **La Cinquième**
- 15.45 T.A.F. Les comédiens.** **La Cinquième**
- 16.10 Planète animal.**
Tuer pour vivre : Les descendants des reptiles [4/5]. **TMC**
- 16.10 et 20.10 Le Talk Show.**
Patrick Caivin ;
Nilda Fernandez. **LCI**
- 17.00 Lumières du music-hall.** Bourvil.
Jean-Claude Pascal. **Paris Première**
- 18.00 Stars en stock.** Lucie Ball.
Ronald Reagan. **Paris Première**
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.** **Canal +**
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire.**
Les papes et le pouvoir : Jean XXIII et le renouveau de l'Eglise. **Arte**
- 20.50 Sagas.** Les héritiers. **TF 1**
- 23.00 Ca vaut le détour.**
Drôles de vacances. **TF 1**
- 0.25 Le Club.** Invité : Jules Dassin. **TMC**

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Global Family VIII.** Manu, la rivière des aras rouges. **Odyssee**
- 17.35 Quand les animaux pensent.** **Odyssee**
- 17.40 Sport extrême.** [2/13]. Le raid Bodo. **Planète**
- 17.50 Chroniques de l'Amazonie** sauvage. Zucco et le boa. **France 3**
- 18.05 Lady Day.** **Planète**
- 18.05 Notre XX^e siècle.** Cent ans de féminisme. **Odyssee**
- 18.30 Le Monde des animaux.**
Animaux en danger. [11/16]. Le tigre de Sibérie, la famille des cyprinidés, le manchot antipode. **La Cinquième**
- 18.45 Méditerranée.** [6/12]. La famille. **Histoire**
- 19.00 Connaissance.** A propos de sexe. [2/4]. Corps à corps. **Arte**
- 19.05 Cinq colonnes à la une.** **Planète**
- 19.30 Le Fleuve Jaune.** **Odyssee**
- 19.45 Conférences de presse.** 15 mai 1962 [2/2]. **Histoire**

Le Monde
TELEVISION

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Mefistofele**
Le nom d'Arrigo Boito reste lié aux livrets d'*Otello* et de *Falstaff*, qu'il écrivit pour Verdi, d'*Hamlet* pour Faccio et de *La Gioconda* pour Ponchielli. Mais c'est comme compositeur que Boito voulait passer à la postérité. Œuvre singulière, son *Mefistofele*, créé à Milan en 1868 et repris, dans une version raccourcie, à Bologne en 1875, suffirait à sa gloire : il s'inspire en effet du *Faust* de Goethe.

ARTE

- 19.00 Archimède.**
- 19.45 Météo.** **Arte info.**
- 20.15 Reportage.** Le Prix des vacances.
- 20.45 La Vie en face.** Juillet à Quiberville.
- 21.50 Thema.** **Jungle en péril.**
21.55 La Jungle millimètre par millimètre.
22.25 Le Massacre des singes.
22.50 Potions magiques de la forêt vierge.
23.20 Une pilule qui sauve la forêt.
23.4 Amazon ■
Film. Mika Kaurismäki (v.o.). **O.**
- 1.15 Expériences coûteuses.** Téléfilm. Dominik Graf. **O.**

M 6

- 18.25 The Sentinel.** **O.**
- 19.20 Mariés, deux enfants.**

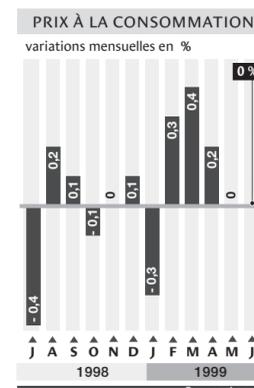
L'inflation reste à un niveau très faible

Une progression de 0,3 % en glissement annuel

SELON L'ESTIMATION publiée mardi 13 juillet par l'Insee, les prix ont été stables en juin. Comme en mai. Sur les douze derniers mois, ils ont progressé de 0,3 %, en glissement annuel. Un niveau qui reste très bas.

Cette stabilisation des prix en juin est liée à deux phénomènes. D'une part, les prix des produits frais ont baissé de 1,7 % alors que, normalement, à cette période de l'année, ils enregistrent une hausse. Les meilleures conditions climatiques que la France a connues cette année lui ont permis de produire plus de fruits frais que l'an dernier. En conséquence, leurs prix ont nettement moins augmenté qu'il y a un an. D'autre part, les prix de l'énergie, sous l'effet du nouveau repli des prix pétroliers (-0,4 %), ont diminué.

Pour les mois à venir, la visibilité en matière d'inflation est faible. Le mois de juillet, sous l'effet des soldes, ne devrait pas réserver de surprises. En juillet 1998, les prix avaient baissé de 0,4 %. « *Tout dépendra des prix de l'énergie* », estime-t-on à l'Insee. Car l'ensemble des conjoncturistes, dont ceux de



Bercy, ont fait le pari que le prix du pétrole allait augmenter en 1999. Si l'évolution constatée en juin devait se confirmer, cela changerait la donne. Les dernières prévisions du ministère des finances retiennent l'hypothèse d'une inflation de 0,7 % en glissement annuel en décembre 1999.

Les agressions lors de la Fête de la musique à Paris ont progressé de manière constante

Un décalage entre les chiffres de la police et ceux des hôpitaux

MARDI 22 juin. Au lendemain de la Fête de la musique, la préfecture de police de Paris indique, selon une dépêche de l'Agence France-Presse, que dix personnes ont été blessées et quatre-vingt-dix autres interpellées pendant la nuit. Ce fut une Fête de la musique comme les autres, dit-on à la préfecture. Ni Police-Secours ni le SAMU de Paris n'ont enregistré un taux d'activité spectaculaire.

Pourtant, les services des urgences de quatre hôpitaux du centre de Paris (Hôtel-Dieu, Saint-Antoine, Pitié-Salpêtrière et Saint-Louis) ont reçu, au total, quatre-vingt-treize personnes victimes d'agression. A l'occasion de la Techno Parade, en septembre 1998, les hôpitaux parisiens en avaient accueilli une centaine.

L'opinion publique reste étrangement ignorante des « dégâts collatéraux » causés par certains rassemblements festifs parisiens. Volonté de ne pas porter ombre à la fête ? Souci d'éviter toute psychose ? Le fait est que, faute d'être collectés par les autorités - la préfecture de police se contentant du nombre de plaintes déposées -, les chiffres enregistrés dans les services des urgences

restent méconnus du public. A l'hôpital Saint-Antoine, entre la Bastille et la Nation, le docteur Patrick Pelloux égrenne la liste des personnes reçues aux urgences à partir de 20 heures le soir de la fête, en comptant celles venues à la suite d'une agression : « *Une..., dix..., c'est énorme..., vingt-cinq, vingt-six, et voilà, en tout trente dans la nuit, généralement pour des coups de couteau ou des coups de bâton... Et ils sont jeunes... nés en 80, 75, 78, 77...* » Le même décompte, effectué sur la nuit du lendemain, indique trois agressions, ce qui correspond à la moyenne.

TRAUMATISMES MORAUX

A l'Hôtel-Dieu, près de Notre-Dame, le chef du service des urgences, le docteur Pierre Espinoza, préoccupé par le surcroît d'activité, a de lui-même énuméré le nombre de personnes reçues pour agression entre le lundi 21 juin à 8 heures et le mardi 22 juin à 8 heures. Résultat : quarante-cinq. « *D'habitude, c'est trois, quatre, cinq par jour* », note le médecin, pour lequel le phénomène des agressions au cours des

rassemblements festifs n'est pas nouveau mais en nette progression : le nombre de visites pour agression dans la nuit de la Fête de la musique a plus que doublé par rapport à l'année 1998, passant de vingt à quarante-cinq. « *On voit beaucoup de jeunes agressés de manière gratuite, qui ont par exemple reçu un coup de couteau dans la cuisse alors qu'ils écoutaient un concert* », remarque le docteur Espinoza.

A la Pitié-Salpêtrière, quatorze agressions ont été enregistrées, contre une à deux par jour d'habitude, et sept lors de la Fête de la musique de 1998. A Saint-Louis, plus excentré, le nombre de personnes agressées venues aux urgences s'est élevé à quatre. Comme le docteur Espinoza, de l'Hôtel-Dieu, Béatrice Humbert, surveillante générale des urgences à la Pitié-Salpêtrière, voit dans l'année 1994 un tournant, le nombre d'agressions augmentant régulièrement depuis. Le docteur Pelloux, président de l'Association des médecins urgentistes hospitaliers de France, s'inquiète de ce phénomène depuis la Techno Parade. Cette nuit-là, quarante-trois per-

sonnes étaient venues aux urgences de l'hôpital Saint-Antoine après avoir été agressées. Le docteur Pelloux avait alors contacté les hôpitaux concernés et avait comptabilisé un total de cent agressions. « *On ne mesure pas assez les conséquences d'une agression sur un individu, estime Patrick Pelloux : au traumatisme moral s'ajoute le traumatisme lié à l'absence d'enregistrement de la plainte, qui donne le sentiment qu'il n'y a pas de loi.* »

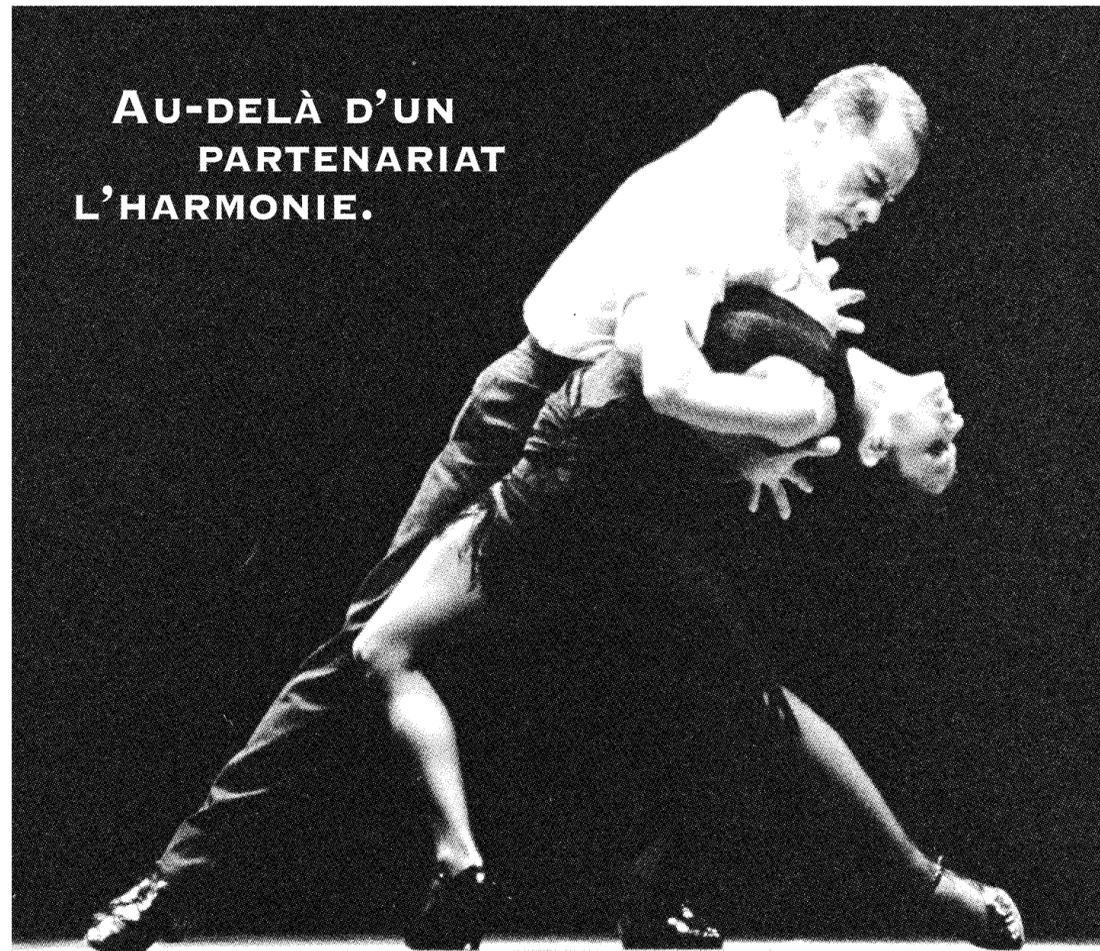
Les dix blessés enregistrés par la préfecture de police correspondent en effet aux dix plaintes déposées dans les commissariats. Si elles ne reflètent pas la réalité, c'est, selon un autre médecin urgentiste, d'une part parce que toutes les personnes agressées ne cherchent pas à porter plainte, et d'autre part parce que « *toutes les plaintes ne sont pas enregistrées* ». « *Un certain nombre de commissariats compliquent sciemment la procédure, assure ce praticien, ils réclament préalablement un certificat médical alors que ce n'est pas la procédure normale.* » La préfecture s'en défend, mettant en avant la réforme en cours de la police parisienne, et assurant qu'au contraire l'accent est mis sur l'accueil des personnes venant déposer une plainte.

« *Tout ce qui se passe dans la rue trouve sa traduction aux urgences* », note le docteur Espinoza. Fort de ce principe, son confrère Patrick Pelloux estime que « *la préfecture de police pourrait demander un bilan à l'Assistance publique* ». De bilan, l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP) n'en dispose pas elle-même. Si le nombre de personnes reçues dans les services des urgences peut être comptabilisé a posteriori, les raisons qui les y ont amenées - en l'occurrence, l'agression - ne sont pas précisées. Un appel d'offres a été lancé afin d'équiper l'hôpital Cochin, d'ici à la fin de l'année, d'un système d'informations permettant de collecter ces données. L'extension de ce système aux autres hôpitaux « *prendra probablement deux ans* », estime le professeur Eric Lepage, délégué à l'information médicale à l'AP-HP.

Marie-Pierre Subtil

1994 : année-charnière

En 1994, deux jeunes gens avaient été tués dans la nuit de la fête de la musique à Paris. L'un, âgé d'une vingtaine d'années, avait été mortellement blessé par arme blanche, à la suite d'une algarade avec un groupe de jeunes gens. L'autre, tué par arme à feu, avait été retrouvé au petit matin dans un square du dix-septième arrondissement, démuné de papiers d'identité. L'année suivante, la gare de Paris-Nord avait été saccagée, après l'heure des derniers départs, par des voyageurs qui n'avaient pu rentrer chez eux. Cette année, des incidents ont eu lieu au cours de la nuit dans le secteur des Halles, où plusieurs centaines de jeunes gens attendaient la reprise du service du RER. Une demi-compagnie de CRS et une équipe de la Brigade anti-criminalité (BAC) ont dû intervenir.



AU-DELÀ D'UN PARTENARIAT L'HARMONIE.

«Tango, Vals y Tango», chorégraphie Ana Maria Stekelman, Cie Tangokinesis et Teatro San Martin de Buenos Aires.

LE CRÉDIT LOCAL DE FRANCE - DEXIA, MÉCÈNE DU FESTIVAL D'AVIGNON.

Le Crédit local de France - Dexia mène une politique de mécénat sur le long terme, en appui de son rôle d'acteur de la décentralisation, de conseiller et de partenaire financier permanent de toutes les collectivités locales.

En soutenant pour la seizième année consécutive le Festival d'Avignon, le Crédit local de France - Dexia affirme sa fidélité à un lieu unique de création théâtrale, d'échange et de diffusion culturelle.

KENDO - PHOTO : FABIAN GHITTA



Tirage du Monde daté mardi 13 juillet 1999 : 508 617 exemplaires.

1-3

MULTICODES DALLOZ

CD-ROM MULTICODES

6 Codes en 15 grammes

**Civil, Procédure civile
Pénal, Procédure pénale
Commerce, Travail,**

DALLOZ
1999-1
<http://www.dalloz.fr>

Le Monde INTERACTIF

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

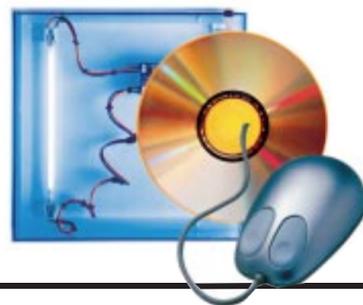
MERCREDI 7 JUILLET 1999

www.lemonde.fr/aietek



L'HOMME
Daniel Boy occupe ses journées à mesurer le fossé qui sépare les citoyens de la recherche scientifique. P. III

INTERFÉRENCES
Le design des outils informatiques entrecroise celui des objets du quotidien. P. VI



LA TECHNIQUE
Fait de fibre de verre et d'eau, le rideau coupe-feu de demain résistera à une température de 1 000°C pendant trois heures. P. IV

1000°C

« LE MONDE » - CANAL +
Rendez-vous au jardin du Palais d'été pour une promenade dans la peau d'un empereur mélancolique. P. V



PETITES ANNONCES
7 pages d'offres d'emplois. P. VII à XIII

L'ENQUÊTE

PUCES
Les tickets verts de la RATP, c'est bientôt fini. Ils céderont la place à Modéus, à la fois PME et titre de transport. P. II



La France se met au porte-monnaie électronique

MODÉUS, Monéo, Mondex. Trois marques qui ressemblent à des noms de code pour autant d'expériences qui devraient renouveler nos modes de paiement. En cet été 1999, la France abat trois cartes sur la table du porte-monnaie électronique. La première, Modéus, qui réunit quatre établissements bancaires (la Société générale, La Poste, les Caisses d'épargne, les Banques populaires), et deux sociétés de

transports (SNCF et RATP), est déjà en phase de test depuis fin 1998 à Noisy-le-Grand. Elle passera en septembre à la vitesse supérieure, gare Montparnasse, avec 50 000 utilisateurs cobayes. La deuxième, Monéo, réunit sept banques (BNP, Crédit agricole, Crédit lyonnais, Banques populaires, Crédit mutuel, CIC, CCI) et permet depuis le 20 juin aux Tourangeaux d'expérimenter la cohabitation d'un système de paie-

ment traditionnel et d'une fonction porte-monnaie sur une même carte à puce. La dernière, Mondex, sous une licence d'exploitation acquise par le Crédit mutuel, inaugure dans la Communauté urbaine de Strasbourg le paiement par carte de petites sommes, exclusivement en euros.

Trois expériences - parmi les vingt-deux projets du même type que l'on recense rien que sur le continent européen - pour dire que le porte-monnaie électronique est sur les rails. Mais trois expériences qui, dans leur diversité, reflètent aussi une certaine incertitude. Ici, on l'associe à un titre de transport, là, on le couple à une carte bancaire traditionnelle, ailleurs, il joue en solo. C'est dire que si on lui a déjà trouvé un petit nom - le PME -, on a en revanche bien des difficultés à lui trouver un véritable statut. A-t-il seulement un avenir certain? Ce ne sont pas les premières initiatives lancées à l'étranger qui permettent de lever l'interrogation. En Allemagne, par exemple, la fonction PME a déjà été installée sur toutes les cartes de crédit émises depuis 1996. Résultat: fin 1998, 45 millions de PME étaient en circulation, mais ils étaient employés... 0,3 fois par an en moyenne.

Aux Etats-Unis, les débuts n'ont guère été plus convainquants. Le dernier projet en date, qui réunissait pourtant Citibank, Mastercard et Visa, a tourné au fiasco: moins de 100 000 utilisateurs se sont laissés séduire et, rapidement, la plupart des 600 commerçants de Manhattan équipés de lecteurs ont renoncé à les employer.

Beaucoup de questions restent donc sans réponse. Quelle place, quel usage les consommateurs réserveront-ils au PME, alors que les traditionnelles cartes bancaires couvrent déjà la plupart des besoins, aux péages d'autoroutes, de parkings, comme dans les cabines téléphoniques? En outre, si les moyens de paiement modernes (cartes, virements, TIP, etc.) ont trouvé leur place, il n'en reste pas moins que les méthodes traditionnelles ont encore de beaux jours devant elles. On en vaudra pour preuve le fait que le chèque ne recule pas, du moins

en volume (environ cinq milliards par an) et que les paiements par carte représentent à peine 1% en valeur de l'ensemble des paiements, pour 21,6% en nombre d'opérations.

Dans ce contexte, quel objectif peut bien viser le PME? « Si, à terme, les porte-monnaie électroniques réussissent à remplacer 20% de l'argent liquide en France, estime Yves Randoux, administrateur au Groupement des cartes bancaires, le pari sera gagné. » L'occasion est en tout cas trop belle pour ne pas être saisie: à l'heure du passage à la monnaie unique en Europe, le porte-monnaie électronique permettra, fût-ce provisoirement, de faire l'autruche face aux décimales de la conversion.

Le paiement électronique a le vent en poupe. Les trois projets menés dans l'Hexagone veulent oublier les fiascos subis par leurs prédécesseurs allemands et américains

Olivier Zilbertin



Ça bouge du côté des cartes à puce! Une nouvelle technologie ouvre d'autres perspectives au paiement électronique. Est-ce pour autant la fin des chèques, des billets et des pièces? Pas si sûr.

SELFBANKING
Le forfait 100% web

Citoyens Internautes, SelfBanking

0 801 032 032

BANQUE

• Connectez vous pages 5 et 6

Offre valable pour une ouverture de compte SelfBanking et réservée aux nouveaux clients. Banque Directe se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un compte.

Trois porte-monnaie à l'essai

Mondex France

Société française, filiale d'un groupe américain, détenue à 51 % par le Crédit mutuel depuis octobre 1998. Cette licence exclusive permet à la banque de tester dans la ville de Strasbourg un porte-monnaie électronique (PME) en francs et en euros. Il est basé sur le standard Multos, qui marie sur une même carte à puce des applications bancaires, avec le paiement par carte et PME, et non bancaires, avec des systèmes d'abonnement, d'identification du porteur, de téléphonie ou de fidélisation chez les commerçants. Tous les distributeurs de billets de la ville seront équipés pour permettre le rechargement de ce PME.

Monéo

Système de PME développé par la Société européenne de monnaie électronique (SEME). Sept banques françaises participent au tour de table (BNP, Crédit agricole, Crédit lyonnais, CIC, CCF, Crédit mutuel et Banques populaires). Monéo s'appuie sur la technologie GeldKarte utilisée par les porte-monnaie électroniques d'Allemagne. L'objectif est de tester la cohabitation sur une même carte du paiement traditionnel et du PME, dédié, lui, aux micro-achats : cigarettes, pain, journaux...

Le PME Monéo peut être crédité d'un montant maximum de 600 francs (91,47 euros) et se recharge sur les bornes disposées dans les agences. La première expérience en France a débuté fin juin à Tours, où les employés de toutes les banques participantes testent le produit auprès de 120 commerçants spécialement équipés. Trois types de cartes sont à l'étude : une carte à puce uniquement dédiée au PME, une autre mixte (CB-PME), et un PME autonome, non nominatif et vendu librement dans les agences. Le lancement commercial est programmé pour octobre 1999 avec comme objectif 100 000 cartes utilisables auprès de 2 000 points d'acceptation (commerçants, automates et parcmètres).

Modéus

Projet qui réunit quatre établissements financiers, la Société générale, La Poste, les Caisses d'épargne et les Banques populaires, ainsi que deux sociétés de transport, la RATP et la SNCF. L'idée est de faire cohabiter sur une même carte un PME et un titre de transport. Modéus fonctionne avec ou sans contact selon qu'on l'utilise comme moyen de paiement ou comme titre de transport. Le déploiement est prévu pour le printemps 2000 après deux phases de test à Noisy-le-Grand et à la gare Montparnasse.

L'ENQUÊTE

SI CERTAINS usagers de la RATP se demandent encore à quoi servent les drôle de coques en plastique disposées sur certains portillons automatiques, il est grand temps pour eux de se mettre au goût du jour. Dans les prochains mois, en effet, les titres de transport franciliens vont céder la place à Modéus, un système complet destiné à faciliter les déplacements et les petites dépenses quotidiennes. Une innovation technologique qui fait entrer la RATP dans l'ère de la « billettique » et du porte-monnaie électronique. Fini le coupon plié en quatre qui refuse de rentrer dans la fente en nickel, adieu Carte orange et ticket vert.

Le projet date du début des années 90. Conscient que ses systèmes de péage magnétique, vieux de trente ans, ne répondent plus du tout aux impératifs de fluidité de passage des voyageurs, ni aux exigences de lutte contre la resquille, la Régie s'allie avec Inovatron, société fondée par Roland Moreno, l'inventeur de la carte à puce, pour réfléchir aux portillons de l'an 2000.

Le résultat de ses recherches est un billet électronique appelé « passe sans contact », qui se présente sous la forme d'un étui rigide doté d'un écran à cristaux li-

Modéus en chiffres

L'UN DES GRANDS objectifs de la RATP, avec son nouveau système de « passe sans contact », concerne à la fois la lutte contre la fraude et la sécurité des voyageurs. A demi-mot, la Régie reconnaît que les coupons classiques commencent à être piratés dans des proportions inquiétantes et avance que Modéus sera infalsifiable.

Pour le confort de ses utilisateurs, la RATP prévoit aussi d'intégrer le système de positionnement par satellite GPS dans le boîtier de son PME. En cas d'agression, il suffira alors de presser un bouton pour que le poste de surveillance localise le lieu du délit. Pour ce qui est de la technologie mise en œuvre par Modéus, la RATP avance les caractéristiques suivantes : **Mode de transmission billettique** : induction magnétique. **Distance de transmission** : de 5 à 10 centimètres, ajustable. Possibilité de lecture à distance (1 m). **Durée de la transaction** : inférieure à 150 millisecondes. **Capacité de stockage** : de 1 à 8 kilooctets, suivant la version de la puce. **Fréquence de transmission** : 13,56 MHz. **Sécurité** : codage sur 12 clés de 64 bits pour les différentes applications avec algorithme DES.

La RATP a le ticket électrochic

La Régie passe du billet en papier à l'électronique. Elle en profite pour proposer un système de porte-monnaie intégré à ses 4,5 millions d'usagers

quides et à l'intérieur duquel se glisse une carte à puce. C'est elle qui fait office de titre de transport. A l'avenir, les agents RATP ne remettront plus de coupons mais créditeront le passe en fonction du titre choisi par le voyageur. Pour franchir les portillons, il suffira alors de passer Modéus au-dessus de la borne afin de déclencher l'ouverture des portes.

A cette fonction initiale de billet, la RATP et ses partenaires – La Poste, la Caisse d'épargne, les Banques populaires, la Société générale et la SNCF – ont choisi d'ajouter celles d'un porte-monnaie électronique (PME) valable pour tous les paiements effectués dans l'enceinte des transports en commun.

« Nous souhaitons offrir toute une série de services transversaux, explique ainsi Jean-Claude Baillon, responsable technique à la Régie. Les voyageurs pourront payer journaux, viennoiseries, boissons ou encore places de parking avec leur nouveau passe. A terme, nous pourrions offrir des promotions sur les titres de transport à des heures précises, et les commerçants auront la possibilité de donner des points de fidélité à leurs clients réguliers. » Les boulangeries Paul, les Relais H (diffuseurs de presse), ou Selecta, dont les distributeurs sont présents sur les quais du métro, ont déjà donné leur accord pour accepter le paiement par PME.

Modéus pourrait aussi être, à terme, utilisable dans d'autres pays d'Europe, permettant aux touristes de prendre le métro à Barcelone ou à Stockholm sans avoir à acheter de billets de transport locaux.

Le choix du porte-monnaie électronique comme support en lieu et place de la traditionnelle Carte bleue a été dicté par des raisons de commodité. « Tout le monde ne possède pas de Carte bleue !, ex-

Allemagne

Le projet baptisé « Geldkarte » a été lancé fin 1996. Le principe est d'associer le porte-monnaie électronique et la carte de crédit traditionnelle. En 1998, on comptait 45 millions de cartes de ce type en circulation, mais seulement 65 000 commerçants équipés de lecteur, 22 000 bornes de rechargement, et... une utilisation en perte de vitesse.

Belgique

Les cartes Proton, du nom du projet belge, ont été mises en circulation dès le mois de mai 1996, et l'on en dénombrait 5,6 millions fin 1998, pour 54 650 centres de paiement et 18 200 bornes de rechargement. Plus d'un million de Belges utilisent leur porte-monnaie électronique au moins une fois par mois.

Pays-Bas

Deux projets cohabitent actuellement, Chipknip et Chipper, couplés avec la carte bancaire traditionnelle. Au total, presque 19 millions d'exemplaires circulaient fin 1998, pour 190 000 bornes de paiement. Le gouvernement et la banque centrale ont demandé aux deux projets rivaux de faire un effort de convergence, alors que pour l'heure les deux technologies ne sont pas compatibles.

Portugal

Opérationnel sur l'ensemble du territoire depuis mars 1995, le « Multibanco » se présente couplé avec la carte de crédit ou sous forme de carte autonome. En 1998, la société SIBS, qui gère le système domestique pour le compte des banques, estimait que 410 000 PME avaient été chargés, et que 70 000 d'entre eux seraient utilisés au moins une fois par mois.

Espagne

Comme en France, trois projets différents ont été développés en Espagne. Le principal, mis au point par Visa Espagne et lancé en juillet 1996, comptait fin 1998 4,2 millions de cartes en circulation qui pouvaient être employées auprès d'environ 160 000 bornes ou commer-



MARIE CAILLOU / PRIMA LINEA

plique Jean-Claude Baillon. *Le PME est vraiment universel. Son possesseur n'a pas besoin d'avoir un compte en banque car le passe peut aussi bien se recharger par chèque ou Carte bleue qu'avec de l'argent liquide.* »

Confiant dans le développement de ce nouveau support monétaire, la RATP estime dans une note interne qu'à l'avenir une fraction importante des quarante milliards de transactions annuelles de moins de 100 F (15,24 €) – dont la moitié portent sur des montants inférieurs à 10 F (1,52 €) – effectués dans l'Hexagone pourraient être concernées par le PME. Comme les banques, la Régie estime qu'un tel outil permettra aux consommateurs et aux commerçants de passer en douceur du franc vers l'euro. Le PME Modéus bénéficie ainsi du double affichage et de la conversion monétaire. Un avantage pour payer son journal sans sortir sa calculatrice ni ses pièces jaunes.

La phase expérimentale de Modéus est maintenant presque terminée. Après un ultime test en septembre auprès de cinquante mille usagers de la gare Montparnasse, la RATP va rapidement passer au déploiement de son nouveau système. Dès le début de l'année prochaine, les possesseurs d'un titre de transport annuel, soit quatre cent mille personnes, seront les premiers à en bénéficier. Ensuite, ce sera au tour des quatre

L'Europe du paiement virtuel

La plupart des Etats européens ont mis en place des formules de porte-monnaie électronique

çants. Aucune cotisation n'est réclamée au porteur, et le commerçant ne reverse aucune commission.

Autriche

Plus de 3 millions de PME Quick, lancés en avril 1996, sont en circulation. La fonction porte-monnaie électronique est présente sur les cartes de débit et de crédit classiques. Fin 1998, le PME Quick pouvait être utilisé auprès de plus de 19 000 lecteurs, et rechargé dans 5 000 bornes.

Danemark

Le pionnier du PME en Europe, Danmont, a été lancé dès 1993 sur l'ensemble du territoire. On compte aujourd'hui une carte pour 10 habitants, et plus de 7 millions de transactions par an, transactions uniquement disponibles auprès des services qui n'acceptent pas les cartes de crédit traditionnelles.

Italie

Un million de cartes Minipay circulent actuellement et 5 000 terminaux ont été installés.

Royaume-Uni

Le projet Mondex, similaire à celui testé en France dans la région strasbourgeoise, a été lancé en juin 1995 et arrêté trois ans plus tard. En partenariat avec six banques, Visa a engagé un autre projet en 1997 dans la ville de Leeds.

Irlande

Une alliance bancaire, l'opérateur Telecom Eirann et Visa ont lancé en 1998 une carte qui permet de régler ses petits achats dans 300 commerces d'une ville test, ainsi que le parcimètre et le téléphone. L'opérateur complète actuellement le dispositif en installant des téléphones privés qui permettent de recharger la carte depuis le domicile.

Les mots de la monétique

PORTEFEUILLE ÉLECTRONIQUE

Logiciel simulant un vrai portefeuille sur un ordinateur. Il effectue la gestion de l'argent électronique et des paiements réalisés sur la Toile avec une carte de crédit.

PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE (PME)

Carte à puce que l'on crédite d'une somme de l'ordre de 100 à 1 000 francs soit par débit du compte en banque, soit par apport d'espèces ou d'un autre mode de paiement. Il se présente sous la forme d'une carte indépendante ou consiste en une simple fonction supplémentaire intégrée à la carte bancaire.

MONNAIE FIDUCIAIRE

Monnaie physique principalement constituée des billets de banque et des pièces.

ARGENT ÉLECTRONIQUE

Tout type de monnaie non physique utilisée pour effectuer des paiements directement à partir d'un site Web ou d'un téléphone portable peut être considéré comme de l'argent électronique. La carte bancaire traditionnelle en fait aussi partie.

COMMON ELECTRONIC PERSE SPECIFICATION (CEPS)

Norme unique pour les cartes à puce développée conjointement par Visa et Mastercard.

Puces pour tous

SOUS la simplicité, le dépouillement de sa présentation, la carte à puce dissimule en réalité une grande complexité. Une complexité qui porte un nom : APDU, pour *application protocol data unit* (unité de données de protocole d'applications). Un langage abscons, de type « assembleur », réservé à une poignée d'initiés, qui sert notamment à développer les applications pour cartes à puce. Dépendant de la carte et du terminal, le code s'avère peu souple : ajouter simplement une nouvelle fonction, adapter un lecteur ou une application revient le plus souvent à pratiquement tout refaire depuis le début.

C'est à partir de ce constat que la société Gemplus, un leader de la carte à puce, a décidé de plancher sur une solution universelle. Deux années de développement ont été nécessaires dans ses laboratoires de la Silicon Valley. Le 21 juin dernier, Gemplus pouvait annoncer la naissance de SmartX, une technologie software destinée à « rendre la vie plus facile aux développeurs », selon son créateur, Augustin Farrugia.

A l'encontre de ce qui se pratiquait jusqu'alors, SmartX est basé sur le langage standard XML (*extensible markup language*), prochaine génération de la norme HTML, le langage d'Internet. Développeurs Java, C++ et Visual Basic peuvent donc désormais facilement écrire des applications pour cartes.

SmartX repose sur le développement de dictionnaires de fonctions.

Une nouvelle technologie rend plus facile le développement d'applications pour cartes à puce

De nouveaux types de cartes peuvent ainsi facilement être ajoutés, quasiment sans programmation. En outre, un nouveau dictionnaire peut être placé à n'importe quel endroit d'une architecture client-serveur. Autrement dit, un terminal, qu'il s'agisse d'un distributeur de billets, d'un téléphone portable ou d'un PC, peut rechercher et télécharger sans autre intervention le dictionnaire dont il a besoin en fonction du type de carte insérée. Et ainsi s'adapter facilement à toute nouvelle application qui verrait le jour.

Afin de voir grandir le parc de développeurs, et donc celui des applications, Gemplus a choisi de faire de SmartX une technologie ouverte. Sur son site Web (www.smartxml.com), moteur de développement, descriptifs, exemples et dictionnaires sont disponibles gratuitement par téléchargement.

O. Z.

Trois questions à...

Yves Randoux, administrateur au Groupement des cartes bancaires

1 Il existe en France trois projets distincts de porte-monnaie électronique. Pensez-vous que cette diversité puisse nuire au développement de ce nouveau type de paiement ?

Pour moi, il n'y a pas de concurrence. Historiquement, toutes les grandes évolutions de la monétique se sont déroulées de la même manière. Souvenez-vous des cartes bancaires à puce, il y a dix ans. Cinq expériences pilotes étaient en concurrence à l'époque. Et finalement, la France n'en a retenu qu'une. Pour le porte-monnaie électronique, il faudra tirer les leçons de chaque projet.

Notre rôle au Groupement des cartes bancaires est justement de mettre un peu d'organisation dans ces projets pilotes et de les amener à converger vers une norme mondiale unique. A l'horizon 2005, toutes les cartes dans le monde devront être dotées d'une puce. Le porte-monnaie en sera l'une des applications.

2 En quoi l'expérimentation du projet franco-allemand Monéo, qui débute ces jours-ci dans la ville de Tours, est-elle importante ?

Elle va nous permettre de suivre concrètement le comportement des clients et des commerçants face à ce nouveau moyen de paiement. En outre, nous entrons dans un monde où l'argent devient de plus en plus virtuel, où les établissements bancaires souhaitent remplacer une partie des opérations effectuées en liquide,

qui sont lourdes et coûteuses à gérer. Je pense que si, à terme, les porte-monnaie électroniques réussissent à remplacer 20 % de l'argent liquide, le pari sera gagné.

3 En Allemagne ou aux Etats-Unis, plusieurs expériences de porte-monnaie électronique ont échoué. Un tel scénario est-il imaginable en France ?

En Allemagne, il y a eu cinquante millions de porte-monnaie distribués. Mais presque aucun commerçant n'était équipé pour accepter ce mode de paiement. En outre, culturellement, l'Allemagne est un pays où l'on paie en liquide et non avec des cartes bancaires. La situation est différente en France, où les gens ont l'habitude de payer avec leur carte. Il y a un parc de plus de trois millions d'appareils et près de six cent mille commerçants qui acceptent ce type de paiement, et l'on peut maintenant commander un film à la séance avec une carte à puce, par le biais des décodeurs TPS ou Canal Plus. A cela s'ajoute une demande très forte de la part des petits commerçants.

C'est pour ces raisons que je ne doute pas du succès du porte-monnaie en France. A condition, toutefois, de lui trouver des applications couplées, comme le fait la RATP actuellement.

Propos recueillis par Guillaume Fraissard

Agenda

Jusqu'au 9 juillet

L'Internet francophone

Dans le cadre du projet de promotion de la langue française sur les inforoutes, l'Université d'été francophone propose cinq jours de formation et d'information destinés aux acteurs francophones des technologies de l'information.

■ www.agora21.org/univ-ete-fr/

Jusqu'au 9 juillet

Congrès de la SFP

Pendant cinq jours, la Société française de physique fait le point sur les dernières évolutions dans le domaine de la physique.

■ Maison des congrès et de la culture, 63600 Clermont-Ferrand
■ clrsfp.in2p3.fr/

Les 7 et 8 juillet

Premier congrès Linux et logiciels libres

Face au développement de Linux, des professionnels viennent répondre aux questions des utilisateurs. Un débat inédit avec Microsoft, Netscape, Oracle, IBM, Red-Hat, Corel sur le futur de

Linux et Windows est prévu.

■ EFE, 50 bis, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris
■ www.efe.fr

Du 9 au 13 juillet

La tête dans les galaxies

Le 15^e colloque de l'Institut d'astrophysique de Paris portera sur l'histoire de la dynamique des galaxies, des origines à nos jours. Il doit permettre de faire le point sur les dernières avancées obtenues grâce aux simulations numériques.

■ Institut d'astrophysique de Paris, 98 bis, boulevard Arago, 75014 Paris
■ www.iap.fr/iapmtg99

Jusqu'au 13 juillet

L'été jazz

Le célèbre festival de jazz de Vienne revient avec une affiche très alléchante : Sonny Rollins, Salif Keita, John McLaughlin, Ornette Coleman... Le site du festival propose de suivre certains concerts en direct en RealAudio.

■ www.jazzavienne.com

Du 14 au 16 juillet

Comdex/Canada'99

Plusieurs centaines d'entreprises du

Les rendez-vous de juillet et août

domaine informatique partent à la rencontre du public afin de lui présenter leurs nouveaux produits : Java, Windows 2000, Linux, informatique mobile, forums NetWorld et Interop, etc.

■ www.comdex.com

Jusqu'au 17 juillet

Futuroscope on games

Quinze jours de rencontres, de compétitions et de concours autour du jeu vidéo. Le Défiédo opposera 32 joueurs en duel sur 4 jeux.

■ www.futuroscope.com

Du 18 au 23 juillet

CA WORLD 1999

Cette conférence-exposition technologique dédiée à l'industrie logicielle est destinée aux utilisateurs. Durant six jours, ils auront le choix entre plus de 3 000 sessions techniques et des démonstrations concernant Jini, l'e-business, OS/390, etc.

■ www.caworld.com

Du 19 au 22 juillet

Solutions'99

Trois jours de formation



ERIK BAROUX

Jusqu'au 29 août

« Je vole »

Du rêve à l'aventure technique, cette exposition est consacrée aux différentes techniques de vol et de glisse sur l'air.

■ Forum des sciences de Villeneuve-d'Ascq
■ Tél. : 03-20-19-36-36
■ www.forum-des-sciences.tm.fr/lieu/ lieu3.htm

pratique, plus de 100 sessions pour apprendre à construire, intégrer et étendre les applications Java, VisualAge, XML, Linux, JavaBeans... dans l'environnement du e-business. Cette conférence est organisée par IBM, Lotus et Tivoli et se tiendra à Las Vegas.

■ www.solutions99.ibm.com

Le 21 juillet

On a marché sur la Lune

Le centre d'astronomie de Saint-Michel-l'Observatoire organise une conférence théâtrale pour le 30^e anniversaire du premier pas de l'homme sur la Lune. Des acteurs donneront leur vision à la fois poétique et humoristique de l'événement, alors que Denis Gillet, astrophysicien, apportera

les explications scientifiques. Une séance d'observation de la Lune est prévue après la représentation.

■ Centre d'astronomie, plateau du Moulin-à-Vent, 04870 Saint-Michel-l'Observatoire
■ Tél. : 04-92-76-69-69
■ www.astrosurf.com/centre.astro/

Jusqu'au 11 août

Eclipse totale

Le Netcafé info de Canal Plus organise tous les mardis, jusqu'à l'éclipse totale du 11 août, des discussions sur Internet avec des astronomes, des philosophes et des politiques.

■ www.mon.cplus.fr/netcafe/netcafe.htm

Rendez-vous notés

par Olivier Stevenot

Manchettes

Microsoft, objet d'une nouvelle enquête

Wired News annonce jeudi 1^{er} juillet que Microsoft fait à nouveau l'objet d'une enquête. Cette fois, c'est la SEC, homologe américaine de la Commission des opérations de Bourse, qui s'intéresse à l'entreprise, la soupçonnant de publier des comptes non conformes à ses exigences. Le quotidien en ligne souligne que Microsoft se refuse à donner des détails sur l'objet de l'enquête et se contente d'affirmer que celle-ci ne devrait pas affecter la marche de l'entreprise.

Payés aux pièces

Le *San Jose Mercury News* publie une longue enquête sur les conditions de travail dans les entreprises high-tech de la Silicon Valley. Le quotidien de San Jose révèle que les industriels de la région font un usage massif de main-d'œuvre immigrée d'origine asiatique, payée aux pièces et travaillant à domicile. Il souligne qu'au moins une douzaine d'entreprises ont été mises en cause ces douze derniers mois. Ces industriels peu scrupuleux travaillent comme sous-traitants de grandes entreprises qui affirment tout ignorer de telles pratiques. Le *San Jose Mercury News* précise qu'une enquête a été ouverte, qui associe les autorités fédérales et celles de l'Etat de Californie.

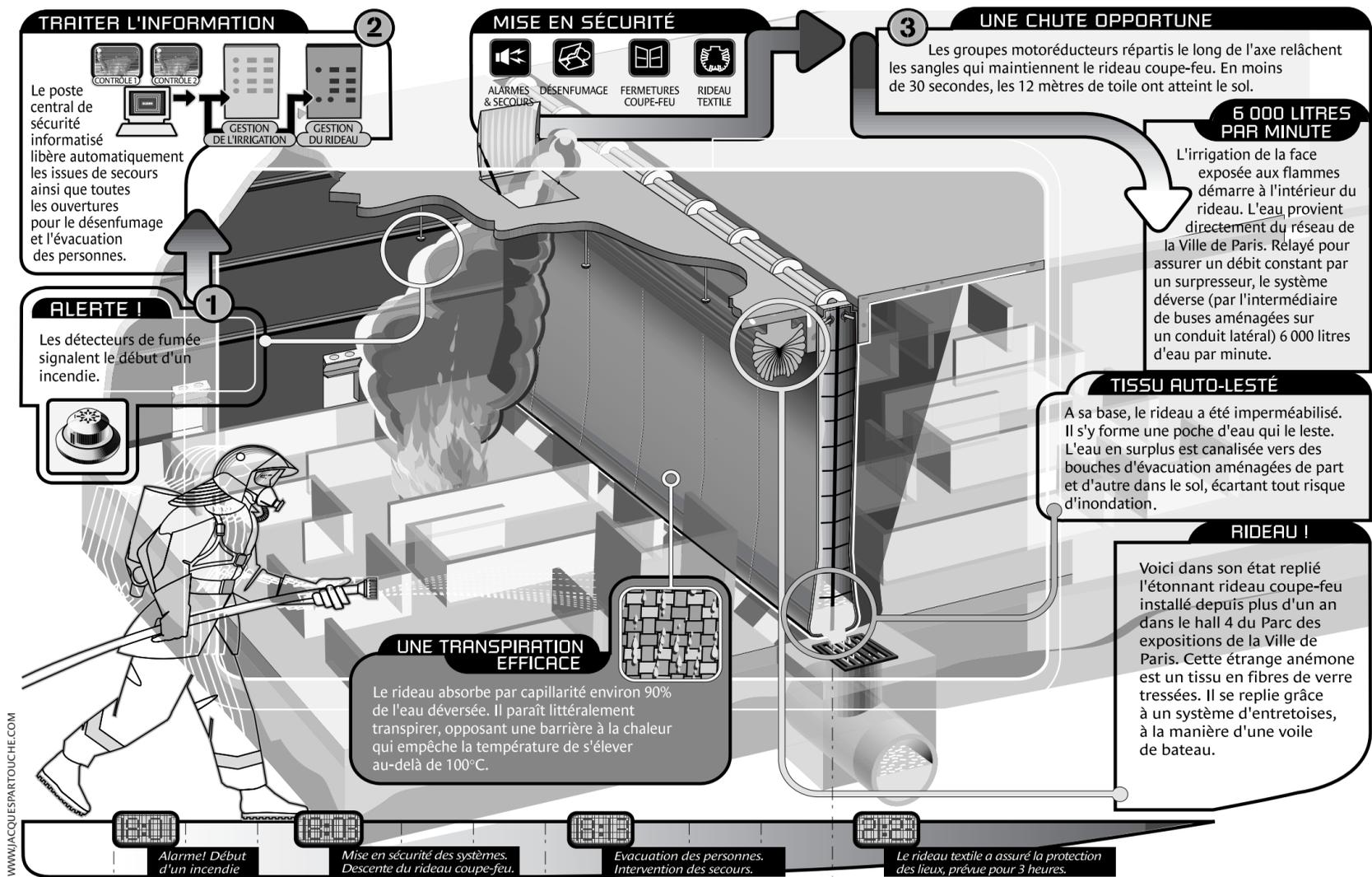
Auteurs sans droits

Le *New York Times* s'interroge sur la nouvelle politique que Geocities, le service d'hébergement de pages personnelles de Yahoo!, a tenté de mettre en place. L'entreprise avait modifié les contrats de ses 4 millions d'abonnés, en leur demandant de lui céder leurs droits d'auteur. Le quotidien raconte que devant la levée de boucliers ainsi déclenchée, Yahoo! a préféré faire machine arrière. Officiellement, ce transfert de propriété visait à autoriser Yahoo! à dupliquer le contenu des pages sur ses serveurs pour en accélérer l'accès. Un argument peu convaincant pour les internautes, qui ont créé des sites de protestation.

Les câbles sous-marins dans le collimateur

L'industrie des câbles sous-marins de télécommunications va faire l'objet d'une enquête au titre des lois anti-monopolistiques, note le *Washington Post*. Le quotidien souligne que Global Crossing, une entreprise américaine qui souhaite se développer dans le secteur, s'est publiquement étonnée des pratiques du club formé par les géants des télécommunications, au rang duquel figurent, parmi d'autres, l'américain AT&T, l'allemand Deutsche Telekom et le japonais NTT. Selon Global Crossing, les opérateurs se seraient entendus pour freiner l'érosion des tarifs des appels internationaux.

LA TECHNIQUE



Le rideau qui transpire

TANT QUE L'EAU est à l'état liquide, sa température ne dépasse pas les 100°C. Cette notion élémentaire de thermodynamique sert de principe de base au gigantesque rideau coupe-feu (85 mètres de long sur 12 de haut) imaginé par la société Paris Expo pour le nouveau hall 4 du Parc des expositions de la Ville de Paris. Le rideau en question descend automatiquement du plafond dès qu'un incendie se déclare, et un jet d'eau puissant vient arroser l'une de ses parois avec un débit suffisant pour que même dans les pires conditions d'incendie, une partie de cette eau ne s'évapore pas. Le rideau mérite donc son appellation légitime de coupe-feu : si l'on expose l'un de ses côtés à une cha-

leur de 1000°C pendant trois heures, l'autre face conserve une température qui ne dépasse pas les 140°C. Le principe d'irrigation des parois coupe-feu n'est pas nouveau ; certains rideaux métalliques en bénéficient déjà. La grande innovation de ce coupe-feu de la Porte de Versailles réside plutôt dans une petite astuce technologique. En imaginant de remplacer le rideau métallique par une simple poche en fibres de verre, Claude Delalande, ingénieur sécurité pour Paris Expo et ancien officier sapeur-pompier, a en effet développé un produit aux mille et une vertus...

Un mur de fibre de verre et d'eau : voilà le coupe-feu du troisième millénaire

Dans sa version métallique, le rideau aurait pesé 10 à 20 tonnes : impossible de maintenir enroulé pareil monstre sur un arbre métallique suspendu. Ici, le rideau ne pèse que 3,5 tonnes ! Atout supplémentaire : la fibre de verre spécialement tissée pour cet usage se

montre poreuse et permet à l'eau de l'irriguer complètement. Grâce à sa forme en poche, elle recueille le surplus d'eau, prévenant tout risque d'inondation du hall. Les grands bâtiments sont toujours équipés de joints de dilatation, espaces vides de quelques centimètres permettant aux constructions de changer de volume en fonction de la température. Or, en cas d'incendie prolongé, si le bâtiment vient à s'effondrer, ce sera justement au niveau de l'un de ses joints de dilatation. Dans un tel cas de figure, le rideau en poche de Paris Expo démontrera ses qualités : étant mon-

té de part et d'autre d'un pareil joint, si l'une de ses moitiés s'effondre, l'autre restera debout. La face demeurée verticale restera irriguée, et ce demi-rideau conservera toutes ses vertus d'étanchéité vis-à-vis des flammes, des fumées et des gaz inflammables. Pour le public, l'atout majeur réside dans le poids négligeable du rideau durant sa descente : les deux derniers mètres de toile ne pèsent quasiment rien. Si un incendie se déclare et que le rideau vient compartimenter le hall, les occupants peuvent encore passer ce mur sans difficulté, ils ne sont pas emprisonnés comme ils le se-

raient par une paroi métallique. D'ici à 2010, des rideaux semblables auront investi l'ensemble des huit halls du Parc des expositions. Mais un succès plus vaste est promis à ce produit qui libère les architectes des contraintes de sécurité les obligeant jusqu'ici à segmenter les grands espaces en tranches maximales de 9 000 m². Un projet lie actuellement la société Boulet, qui fabrique les rideaux, et l'aéroport de Francfort. Il est aussi question d'installation dans un futur centre commercial, pour séparer magasins et parking.

Jacques Potet

MYSTÈRE AU PALAIS D'ÉTÉ
Le jardin légendaire des empereurs de Chine
Auteur : Lifeng Wang
Editeur : Syrinx
Support : 2 CD-ROM pour PC et Mac
Prix : 299 F (45,58 €)

COMME son sous-titre le dit, *Mystère au Palais d'été* est un jardin et une légende : c'est idéalement un jardin virtuel. Lifeng Wang a donc reconstitué et inventé à la fois vingt-trois pavillons aux noms qui laissent rêver : la salle de l'Amoncellement des fleurs, le pavillon de la Robe sur l'épaule, la galerie de la Neige parfumée... Au commencement de ce jeu-documentaire-expérience, une barque vous dépose à l'entrée sous les traits d'un empereur mélancolique. Il vous appartient alors de parcourir ce décor endormi, pour reconstituer l'histoire des amours défuntes de l'empereur et de sa concubine, Fleur de Lotus. Trouvez le pinceau qu'elle utilisait et la voilà, comme une revenante, qui achève un dessin où se pose une libellule ; insérez une petite statuette dans une niche et vous découvrirez la salle de la Seconde Perle. Ainsi, votre traversée se dédouble à l'intérieur de deux mémoires : celle, savante, d'un musée des arts et traditions de la Chine antique et celle, subjective, de l'empereur qui voit dans chaque chose un souvenir enclos de son bonheur enfui. Graduellement, vous devenez l'empereur. C'est vous qui, pressé de réveiller les souvenirs cachés, vous êtes retrouvé au bord d'un étang, sans vous rendre compte qu'il fait maintenant nuit : chaque endroit contient en effet une horloge et votre progression coïncide avec une journée, de l'aube à la nuit tombée. Était-ce un jeu ? Un document ? Un rêve numérique ? L'auteur a réussi le plus difficile : immerger le visiteur dans cette durée parallèle, contemplative et bienfaisante d'une promenade, et c'est toute l'originalité de ce « jeu de mémoire ». On regrette alors que les

L'empire côté jardin



Une barque vous dépose à l'entrée du jardin sous les traits d'un empereur mélancolique. Reconstituez les amours défuntes du souverain et de sa concubine

Est-ce un jeu ? Un document ? Plutôt un rêve numérique, une promenade contemplative

ressources documentaires çà et là mises à disposition restent si maigres : aucune des peintures et horloges exposées n'est par exemple répertoriée, et bien des objets restent anonymes. Par surcroît, un spécialiste contestera certains assemblages plus plausibles dans un salon d'antiquaire que dans ce jardin. Ce regret est justifié par l'excellente présentation des instruments de musique ou par un recueil de contes populaires joliment mis en pages. Un CD-ROM doit laisser à chacun le choix de son parcours : l'historien ou l'amateur d'art chinois resteront sur leur faim. L'amateur d'exotisme ludique, le plus souvent fasciné, fera la fine bouche lors de certains déplacements quand le signe « aller à droite »

équivalait tantôt à faire demi-tour, tantôt à vraiment aller à droite. L'esthète, charmé de bout en bout, s'offusquera sûrement de la musique finale empreinte d'une rythmique de variété déplacée. Mais s'il est vrai qu'en chacun de nous une part féminine gouverne le sens de la délicatesse, elle trouvera dans ce programme un ressourcement choisi. Placée sous le signe du Phénix (ceux qui le parcourront sauront pourquoi), cette promenade nous prend à témoin de la renaissance virtuelle du jardin légendaire brûlé par la convoitise : on la comprend.

Patrick Longuet (Canal +)

Dans les rayons

Cocooning du futur

Nous sommes en 2032 et, suite à une grande peste, une partie de l'humanité vit dans de gigantesques termitières. Chacun à l'écart des autres, chacun dans un cocon. Seul contact avec l'extérieur, avec les autres : Internet. En lançant ses fins limiers électroniques à la recherche de sa mère, Calvin, as du Web, va découvrir que la réalité est en fait tout autre. C'est la trame du nouveau roman de Jean-Michel Truong, *Le Successeur de pierre*, paru aux éditions Denoël. De la science-fiction ? « Nullement », rétorque l'auteur, qui avait déjà publié *Reproduction interdite* en 1989, roman sur le clonage, et qui préfère parler de « pure extrapolation ». Un essai, presque une vision philosophique, une lumière noire et terrifiante sur l'avenir, un grand moment de lecture en tout cas. ■ *Le Successeur de pierre* (Denoël), 542 pages, 129 F (19,67 €).

Madame la Tour

Deux ans, deux mois et cinq jours. C'est le temps qu'il fallut, à partir de janvier 1887, pour bâtir ce monument unique qui s'apprête à enjamber le siècle en égrenant les secondes nous séparant encore de l'an 2000. Un temps record, en fait, compte tenu des moyens relativement rudimentaires dont disposaient ingénieurs et ouvriers face à un projet alors si démesuré. Plus de cent ans après, la tour Eiffel a toisé tant d'événements qu'elle recèle bien des secrets et des mystères, que nous invite à percer ici le journaliste scientifique Michel Chevalet. ■ *Les Secrets de la tour Eiffel* (Studi), pour Mac et PC, bilingue français-anglais, 199 F (30,34 €).

Dernières parutions

■ *ButtonFly* (Goto Software). – Afin de créer facilement des boutons, des textes ou des bandeaux graphiques pour vos pages Web ou vos présentations multimédias. Pour PC seulement, 480 F environ (19,67 €).
■ *Pingu* (Hachette Multimédia). – Les tout-petits, à partir de trois ans, devront patienter encore un peu (sortie prévue en août) avant de pouvoir s'ébrouer virtuellement sur l'ordinateur en compagnie de Pingu. Un gentil petit pingouin qui deviendra rapidement leur meilleur compagnon de jeu, à travers une multitude d'activités amusantes. Pour Mac et PC, 199 F (30,34 €).
■ *Need for Speed : conduite en état de liberté* (Electronic Arts). – Dernier-né d'une série de simulations de courses automobiles, *Conduite en état de liberté* s'inscrit dans la lignée des précédentes versions de *Need for Speed*, avec effets spéciaux très réalistes et images de grande qualité. Sur Playstation, 369 F (56,25 €), et sur PC, 349 F (53,20 €).

Le Monde CANAL+

Sabir cyber

Lecteur de disquette

ON DIT *lecteur de disquette*, ou *lecteur de CD-ROM*, là où l'américain dit *diskette drive* ou *CD-ROM drive*... Pourquoi cette manie du français à lire là ou l'américain conduit ? Une fois n'est pas coutume en informatique, le français s'avère ici à la fois plus précis et plus imagé. En sabir cyber anglo-saxon, le mot *drive* veut dire à peu près « machin », « truc qui tourne », ne désigne que le dispositif et ne dit rien sur ce à quoi il sert. En français, un *lecteur* est plus prometteur, fruit d'une ancienne civilisation de l'écrit aussi patinée que les tables de la vieille Bibliothèque nationale. Le « machin » contient des informations, et c'est pour ça qu'il nous intéresse. Ce qu'on veut, c'est qu'il les lise, et la façon dont il le fait ne nous intéresse pas.



Du coup, un lecteur de carte à puce appartient bien d'emblée à la même famille que le lecteur de disquette, ce qui est moins évident avec le *smart card reader* (quand même !), qui n'avoue pas sa parenté avec le *diskette drive*. Et, raffinement subtil, quand le dispositif ne contient pas de support amovible, quand l'image du livre ne marche plus, comme avec le disque dur, nous abandonnons en même temps l'idée de lecture et celle de désigner le fonctionnement du dispositif. Un disque dur est un disque dur, tout court, et non un lecteur de disque dur. En américain, c'est un *hard disk drive* (HDD). Qui a dit que le français était plus long ?

Cléo (Canal +)

Tendance

EMPLOI DURABLE, bon exemple de la résistance du français quand il trouve de meilleures solutions que l'anglais pour désigner un phénomène nouveau. Quelques informaticiens disent un *drive*, et se font comprendre, mais cela reste confiné au jargon technique sur le lieu de travail. La menace pourrait venir de la disparition de l'objet lui-même. Les nouveautés en la matière (cartes de mémoire flash dans les appareils photos numériques ou les ordinateurs de poche, DVD) risquent de restreindre l'usage du beau mot de *lecteur*. Dans le cas des mémoires flash, l'absence de toute pièce mécanique fait disparaître le besoin de nommer le dispositif. Le cas du DVD est à peine différent : son usage s'inscrit dans les traces du magnétoscope, qui n'a jamais été un « lecteur de cassettes vidéo », sauf pour les éphémères versions qui ne permettaient pas l'enregistrement. On risque de dire « un DVD » comme on a dit à un moment « un laser » pour désigner une platine CD.

Dico

ABSENT du Petit Larousse illustré de 1979, le terme est utilisé dès l'édition 1987, avec une définition correcte, quoique faisant encore allusion au lecteur de bande perforée, tombé en désuétude profonde depuis longtemps. Les autres langues européennes accueillent des *reader*, *lesegerät*, *lettore* ou autres *lector* en espagnol, mais elles en font un usage plus restreint. Ainsi, un lecteur de code-barres est partout ailleurs un *scanner* (anglais, allemand, italien), quoique le terme d'*explorador* existe en espagnol.

L'Actualité Multimédia sur France Info

tous les samedis dans "Multimédia"
tous les dimanches dans "Info-Net"

avec Jérôme Colombain



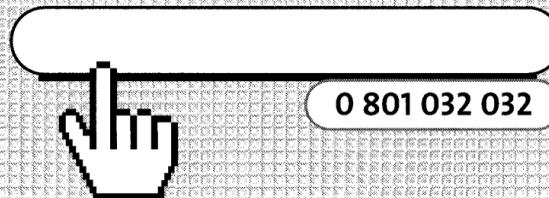
SELFBANKING

Le forfait 100% web

Cessez toute relation avec votre banquier !



Vous verrez, vous l'oublierez très vite.



► 100% internet. 0% de banquier.

BANQUE

Offre valable pour une ouverture de compte SelfBanking et réservée aux nouveaux clients Banque Directe. Offre non cumulable avec d'autres offres Banque Directe et limitée à 6 mois de forfait gratuit par personne. Banque Directe se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un compte.

Interférences

Coques acidulées

L'apparition suave, en août 1998, de l'ordinateur iMac d'Apple, version bonbon acidulé et formes oblongues, a donné des idées aquatiques aux industriels. Les éclairages au « néon éternel » de la créatrice belge Lydia Kumel évoquent des aquariums et s'adaptent aux atmosphères moites d'une salle de bains. Electrolux chapeaute son grille-pain POP d'un couvercle en plastique azur translucide et colore son mixeur WIZ de vert d'eau. Mais c'est à Rowenta que revient le titre de pionnier : le prototype de son fer à repasser Surfline DE 323 a précédé de sept mois celui de l'iMac.

Pureté digitale

C'est à partir d'une plaque de verre ronde appelée *glass-master* que l'on fabrique les CD. Le métal imberbe de cet objet circulaire va jusqu'à inspirer nos habitudes culinaires bio-zen. Il suffit pour s'en convaincre de voir le plateau de verre de la balance de ménage électronique Cyber 8048 ; c'est suisse et distribué par Soehnle. Dans le même registre, Swatch lance une ligne cinglante, toute d'aluminium et de métal, dénommée Irony. Sa montre diaphane Jelly Skin laisse entrevoir le poignet, celle nommée Pure Ligne évoque la précision sonore d'un CD de... Philip Glass.

Silence cybernétique

Loin du bruit et de la fureur, les lignes épurées, le design simple et fonctionnel des « produits de qualité sans marque » du créateur japonais Mujirushi Ryohin, symbolisent parfaitement la tendance discrète et polie de l'aluminium, très en vogue dans nos années 90. Décliné dans les accessoires de bureau Muji, il est anti-rouille pour le porte-bloc, dépoli sur la calculatrice solaire, allié au bois pour le dévidoir à Scotch. Audi en simule l'effet dans son coupé TT 1.8T 11CV. Mais voilà que Lexon contre-attaque ! Fabriquée en fonte d'aluminium anodisée, sa souris pour PC est prête à séduire le plus timoré des internautes avec sa ligne pulpeuse et carénée comme une fusée (disponible début juillet : www.lexon-design.com).

Agnès Batifoulier et Claudine Boeglin

Outils informatiques et objets du quotidien jouent la complicité des lignes et des matériaux

JELLY POP

Applique Lydia Kumel pour Colette (3 200 F, 487 €)

Fer à repasser Rowenta (349 F, 62,77 €)

Balance Cyber Soehnle (449 F, 68,45 €)

Montre Pure Line Swatch (450 F, 68,60 €)

Porte-bloc Muji (45 et 65 F, 6,86 et 9,91 €)

CD MPO (10 F, 1,52 €)

Ordinateur Apple iMac (8 860 F, 1 593 €)

Souris Lexon (170 F, 25,91 €)

Coupé TT Audi (197 000 F, 30 032 €)

iMac, copié ou pas ?

COMME c'était prévisible, les fabricants de PC ont revu la conception de leur machine pour tenter de bénéficier de l'effet design qui a fait le succès de l'iMac d'Apple. Si les grands constructeurs comme Compaq, Dell, IBM ou Hewlett Packard n'ont pas encore décidé de renoncer à la traditionnelle carrosserie beige pour leurs machines, Future Power, une firme californienne appuyée par le coréen Daewoo, a présenté fin juin au PC Expo de New York le prototype d'un modèle baptisé E-Power. Il est annoncé aux Etats-Unis pour septembre, en cinq coloris.

L'ordinateur ressemble à s'y méprendre à l'iMac. Seule différence notable, il fonctionne autour d'une puce Intel et du système d'exploitation Windows 98 de Microsoft. De plus, E-Power entend le vendre environ 30 % moins cher que l'ordinateur d'Apple. La réponse de Steve Jobs ne s'est pas fait attendre : Apple vient d'intenter une action en justice pour empêcher la commercialisation de l'E-Power.

A nos lecteurs

LE SUPPLÉMENT « Interactif » suspend sa parution pendant l'été. Vous le retrouverez dans *Le Monde* du mardi 7 (daté 8 septembre). D'ici là, vous pouvez suivre l'actualité des nouvelles technologies sur le site du journal : www.lemonde.fr/aietek/.

LA TECHNIQUE

La fibre optique toutes voiles dehors

EST-IL possible qu'un jour la vision d'un mât brisé, traînant le long de la coque d'un voilier au risque de la perforer, ne soit plus qu'un mauvais souvenir ? Si les marins ont appris à redouter le démantèlement, ils apprécieront l'effort de Smart Fibres, une entreprise britannique filiale de Carbospars, spécialiste renommé de la conception de mâts en fibre de carbone pour les grands yachts. Smart Fibres entame en effet la commercialisation d'un dispositif qui rend les mâts « intelligents ».

Quand le vent vient à souffler, le mât subit des efforts considérables, parfois supérieurs à 100 tonnes, qui mettent sa structure en péril. Et ce d'autant plus que la tendance dans les voiliers de compétition est à la suppression des haubans (câbles renforçant le mât) pour gagner du poids et réduire la prise au vent des bateaux. D'où l'idée d'intégrer des capteurs de contraintes dans le mât pour prévenir l'accident. « Nous insérons des fibres optiques au cœur de la structure du mât pendant sa fabrication », explique Lorna Everall, spécialiste optoélectronique chez Smart Fibres. Des capteurs permettent de connaître, depuis le cockpit, le niveau des efforts et leur localisation, voire de les transmettre à terre par radio en vue d'une analyse plus fine par les ingénieurs d'assistance. Le dispositif permet également de surveiller le vieillissement du mât.

Appuyés par British Aerospace, les ingénieurs de Smart Fibres ont utilisé des fibres optiques spéciales, baptisées « fibres à réseau de Bragg », largement employées dans les systèmes

de télécommunication optique. Inscrits au cœur de la fibre, ces réseaux présentent une variation périodique de l'indice de réfraction du matériau – le paramètre qui conditionne les changements de direction de la lumière – qui crée un réseau de lignes parallèles. Éclairées, ces dernières réfléchissent une couleur particulière, dont la longueur d'onde correspond à leur espacement.

Dans le mât intelligent de Smart Fibres, une fibre optique porte huit capteurs. Chacun est optimisé de manière à réfléchir une longueur d'onde précise, à l'intérieur du spectre de couleurs émis par un laser ultraviolet, que le dispositif sélectionne tour à tour à l'aide d'un filtre. Observer une couleur revient donc à observer un point précis du mât. « Quand un effort apparaît, explique Lorna Everall, la déformation locale de la fibre provoque un changement de géométrie du réseau de Bragg. Ce dernier ne réfléchit plus correctement la couleur qui lui a été affectée. » En couplant cinq brins de verre, enfermés dans une enveloppe de Kevlar, les ingénieurs britanniques disposent

au total de 40 capteurs de mesures, soigneusement disposés sur les zones-clés de la structure du mât. De son cockpit, le navigateur peut constater les contraintes et, si elles se révèlent dangereuses, modifier les réglages du bateau pour éviter la casse.

Cette méthode optique présente plusieurs avantages sur les jauges de contraintes couramment utilisées dans l'industrie. Peu onéreux, ces capteurs délivrent un signal électrique en fonction de la déformation qu'ils subissent. Les fibres optiques ont un poids négligeable (30 microgrammes par mètre) et sont parfaitement insensibles aux interférences électriques. De plus, leur durée de vie est notablement plus élevée que celle des jauges de contraintes, qui peinent à dépasser les 50 000 cycles d'efforts sur un banc de test.

Revers de la médaille : le coût de la technologie, évalué par Lorna Everall à « environ 500 000 francs [76 224 euros] pour la seule électronique de contrôle, qui intègre le laser ». Ce dispositif reste donc réservé aux grands yachts de compétition. Ceux qui, justement, sont manœuvrés par des marins connaissant bien les limites de leur bateau et donc à même de ménager leur mât ! « Les prix devraient rapidement baisser », annonce Lorna Everall. Smart Fibres entend également le commercialiser pour le suivi d'ailes d'avion, de structures de fusées, et la surveillance d'oléoducs, de pales d'éoliennes, de bâtiments, de ponts et de barrages.

Denis Delbecq

Le nucléaire portatif

LE DÉPARTEMENT américain de l'énergie a décidé de financer, à hauteur de 2,8 millions de francs (427 000 euros), la mise au point de microbatteries fonctionnant à l'énergie nucléaire. Un communiqué de l'université du Wisconsin, à Madison, diffusé le 29 juin dernier annonce que la manne financera les travaux de ses chercheurs, qui espèrent, d'ici un an, disposer de leur premier prototype.

La future batterie n'utilisera ni fission – le mécanisme utilisé dans les centrales électriques – ni fusion nucléaire, expliquent les ingénieurs. Aussi fin qu'un cheveu, le système se contentera d'utiliser la radioactivité naturelle des matériaux qu'il renferme. L'énergie sera récupérée soit

sous forme de chaleur, soit sous celle de particules chargées, puis éventuellement converties, en électricité. Selon James Blanchard, l'un des pilotes du projet, cité par le communiqué, ces sources d'énergie ne présenteraient aucun risque pour l'environnement et la santé. Il souligne que les quantités de matériaux radioactifs nécessaires sont si faibles que l'usage de ces batteries ne nécessiterait pas de législation particulière. Le chercheur précise que des traces de matériaux radioactifs sont fréquemment utilisées dans les photocopieurs, les détecteurs de fumées et les stimulateurs cardiaques.

D'un diamètre compris entre 60 et 70 micromètres, les futures batteries étudiées à l'université du Wisconsin

pourraient alimenter des appareils portatifs, des minicapteurs chimiques, des micromoteurs et une multitude de systèmes microélectromécaniques (MEMS) qui attendent l'apparition d'une source d'énergie miniaturisée pour prendre leur envol. Les chercheurs mentionnent ainsi la possibilité de mêler de minuscules capteurs dans les graisses de lubrification de machines-outils, qui pourraient signaler quand une intervention de maintenance est indispensable. En revanche, il ne sera pas question d'utiliser les batteries nucléaires pour alimenter les montres et autres objets usuels, trop gourmands en énergie.

D. D.

SELFBANKING

Le forfait 100% web

Qu'avez-vous aujourd'hui pour 25 F par mois ?

Accès au Web Banque Directe, Carte Visa Internationale, téléchargement, virements et prélèvements à volonté, 3000 F ou plus de découvert autorisé, un compte chèques qui rapporte et l'accès à tous les produits Banque Directe.

OK

25 F par mois et 100% de services.

0 801 032 032

BANQUE

Offre valable pour une ouverture de compte SelfBanking et réservée aux nouveaux clients Banque Directe. Offre non cumulable avec d'autres offres Banque Directe et limitée à 6 mois de forfait gratuit par personne. Banque Directe se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un compte.